

SAS JEAN CABY
RAPPORT N° 4869/20.12.18

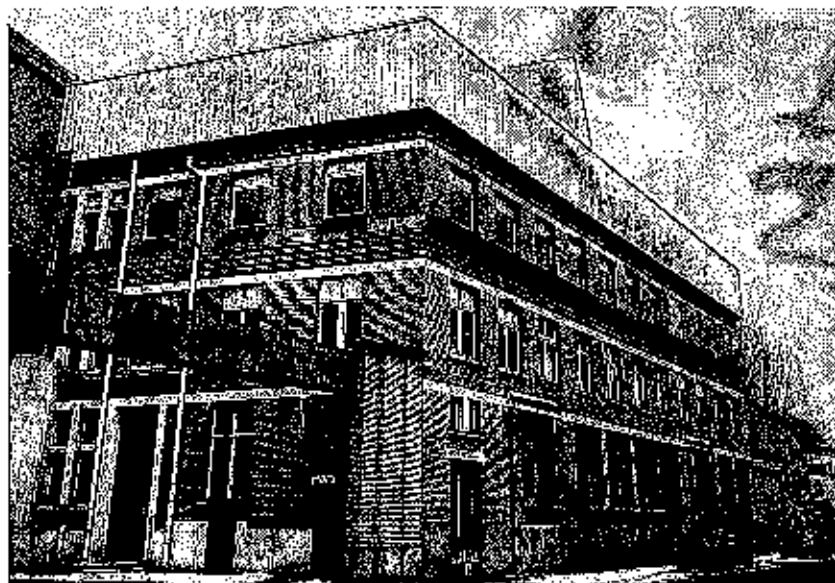
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : Industriel	Réf. Cadastre : Section AK n° 21
Nombre de bâtiments : 13	Réf. Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114
Adresse : 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	
Propriétaire : 4869	

- **Certificat de Surfaces**
- **Repérage Amiante**

SOMMAIRE

N°	Ref. dossier	Désignation	Pages
		NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS	2 - 12
		EXONERATION DPE	13
1	4869 4869 20.12.18	55 RUE DE LA GARE	14 - 30
2	4869 4870 20.12.18	BUREAUX DRH	31 - 93
3	4869 4871 20.12.18	BÂTIMENT SAUCISSONS SECS	94 - 136
4	4869 4872 20.12.18	BÂTIMENT BUREAUX ET RECEPTION	137 - 172
5	4869 4873 20.12.18	BÂTIMENT JAMBON	173 - 225
6	4869 4874 20.12.18	CENTRALE PRODUCTION FROID	226 - 267
7	4869 4875 20.12.18	BÂTIMENT LOGISTIQUE	268 - 315
8	4869 4876 20.12.18	BÂTIMENT DISPRANOR	316 - 343
9	4869 4877 20.12.18	BÂTIMENT COMPRESSEUR	344 - 376
10	4869 4878 20.12.18	BÂTIMENT VIANDES	377 - 409
11	4869 4879 20.12.18	BÂTIMENT LIBRE SERVICE	410 - 436
12	4869 4880 20.12.18	BÂTIMENT LAVAGE ET STOCKAGE	437 - 454
13	4869 4914 29.01.19	BATIMENT MAISON INDIVIDUELLE 30 RUE FAIDHERBE	455 - 480
	Annexe 1	ERNMT 40 et 55 rue de la Gare	481 - 490





CABINET D'AVOCAT DE BERNY
A l'attention de Maître Caroline Follet
BP 60242
22/24, avenue du Peuple Belge
59002 LILLE CEDEX

LILLE le lundi 4 février 2019

Référence Rapport : 4869 4869 20.12.18

Vos Références :

Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien :

40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Type de bien : Bâtiment

Date de la mission : 20/12/2018

Maître,

En application de l'article R134-1 Modifié par le décret n°2008-461 du 15 mai 2008 - art. 2, le Diagnostic de performance énergétique s'applique à tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert, à l'exception des catégories suivantes :

- a) Les constructions provisoires prévues pour une durée d'utilisation égale ou inférieure à deux ans ;*
- b) Les bâtiments indépendants dont la surface hors œuvre brute au sens de l'article R. 112-2 du code de l'urbanisme est inférieure à 50 mètres carrés ;*
- c) Les bâtiments ou parties de bâtiments à usage agricole, artisanal ou industriel, autres que les locaux servant à l'habitation, dans lesquels le système de chauffage ou de refroidissement ou de production d'eau chaude pour l'occupation humaine produit une faible quantité d'énergie au regard de celle nécessaire aux activités économiques ;*
- d) Les bâtiments servant de lieux de culte ;*
- e) Les monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire en application du code du patrimoine ;*
- f) Les bâtiments ou parties de bâtiments non chauffés ou pour lesquels les seuls équipements fixes de chauffage sont des cheminées à foyer ouvert, et ne disposant pas de dispositif de refroidissement des locaux ;*
- g) Les bâtiments ou parties de bâtiments résidentiels qui sont destinés à être utilisés moins de quatre mois par an.*

Les bâtiments ou parties de bâtiments désignés ci-dessus ne font pas l'objet d'un diagnostic de performance Energétique.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

AXIMO DIAGNOSTIC
237, rue Nationale 59000 Lille
RCS Lille 491 206 751

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59000 Lille

Téléphone 03 20 49 61 40
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 03 22

4869 4869 20.12.18 1/1
Sarl au capital de 32 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 91206751
Responsabilité Professionnelle Axe
Mail j.desbuisson@wanadoo.fr

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4869 20.12.18

Le 20/12/2018



Bien : Bâtiments industriels
Adresse : 55 rue de la Gare
69350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot :
Référence Cadastre : Section AK n° 21

PROPRIÉTAIRE

4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR

MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 20/12/2018
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment :	Industriel	Adresse :	55 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Nombre de Pièces :		Bâtiment :	55 RUE DE LA GARE
Numéro de lot :	55 RUE DE LA GARE	Propriété de:	4869 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Référence Cadastre :	Section AK n° 21	Mission effectuée le :	20/12/2018
		Date de l'ordre de mission :	10/12/2018
		N° Dossier :	4869 4869 20.12.18 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 252,03 m²

(Deux cent cinquante-deux mètres carrés zéro trois)

Commentaires : Néant

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
Maison Individuelle	RDC	0,00 m ²	Maison murée
Local n°1 (Entrepôt)	RDC	113,30 m ²	
Local n°2 (Entrepôt)	RDC	63,70 m ²	
Local n°3 (Entrepôt)	RDC	50,40 m ²	
Local n°4 (Entrepôt)	RDC	24,63 m ²	
Local n°5 (Entrepôt)	1er	0,00 m ²	Non visité, pas d'escalier
Total		252,03 m²	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à LILLE, le 20/12/2018

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques

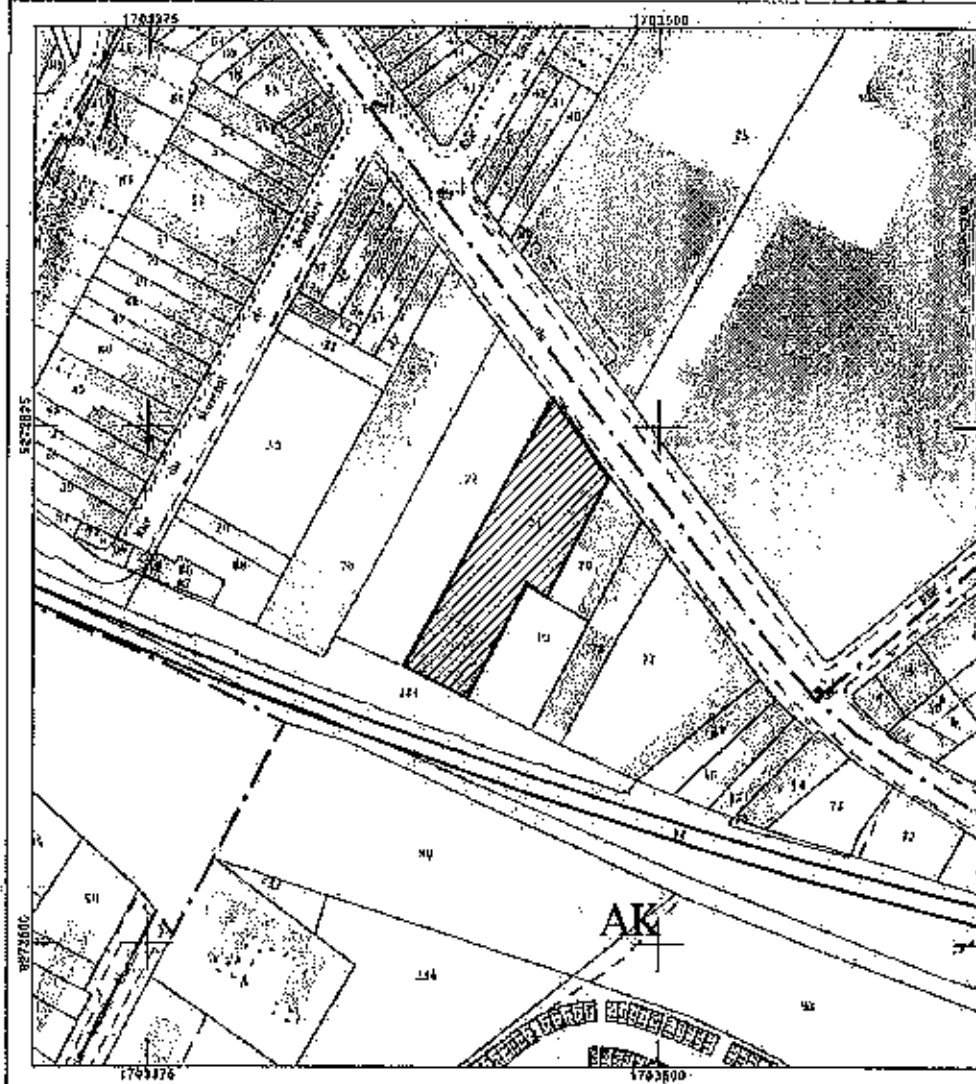
Le Technicien :
Victor DESBUISSON

AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59600 Lille
RCS Lille 491 206 751

DOCUMENTS ANNEXES

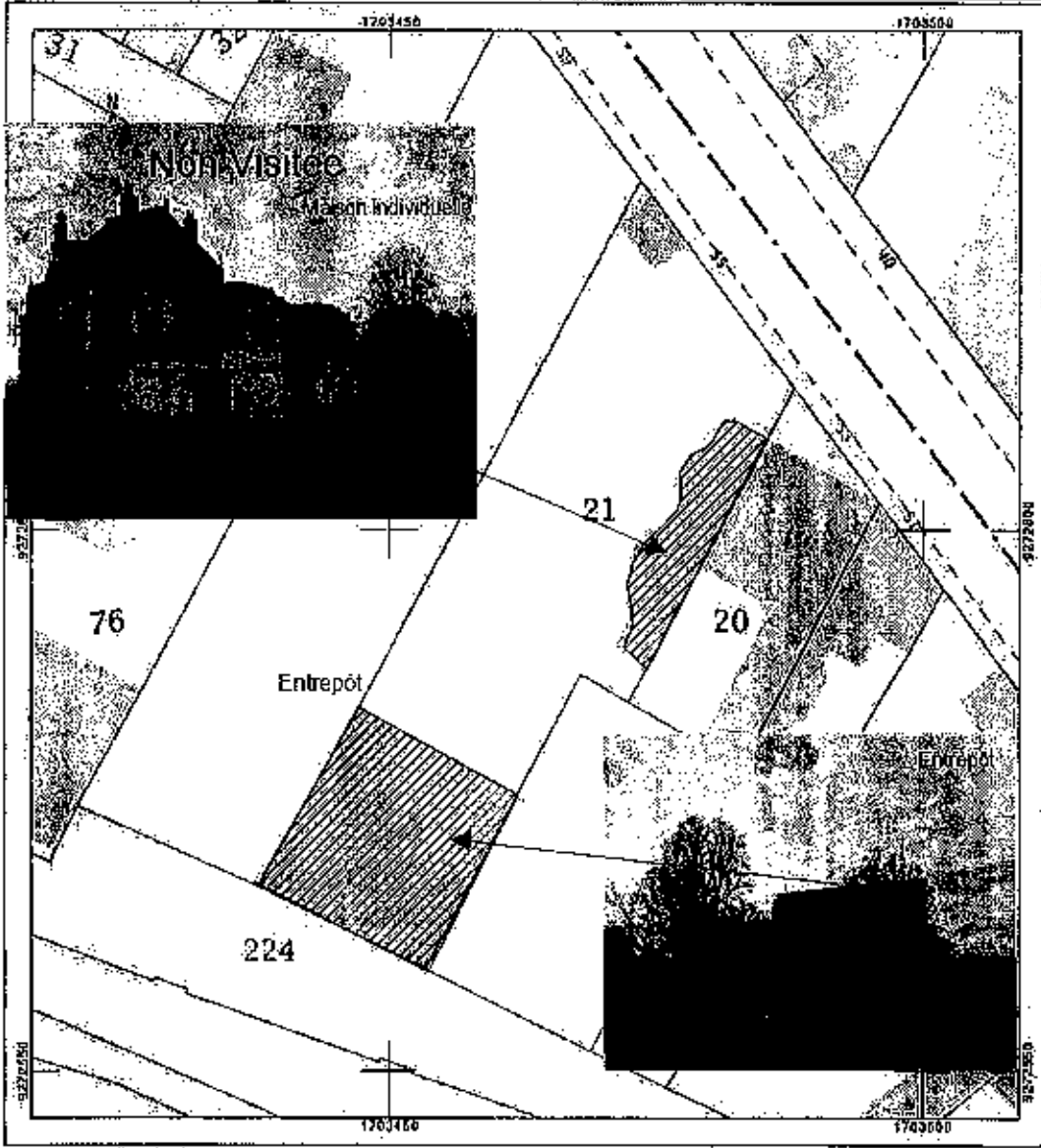
Croquis de situation

Département : NORD Commune : SAINT-ANDRÉ	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visé par le décret n° 2011-124 du 20 février 2011 relatif aux cartes des impôts fonciers au Nord : LRAE1 CITE ADMINISTRATIVE RUE GUSTAVE DELORE 30ME ETAGE 5018 59016 LILLE Cedex Tel. 03 20 43 43 53 Fax 03 20 43 05 07 www.lille.fr/dgfi/impots_fonciers
Section : AK Taille : 600 AK 50 Echelle d'origine : 1/250 Echelle d'édition : 1/4000 Date d'édition : 20-12-2018 (jusqu'à l'entrée de l'AK)		Cet extrait de plan visé est à 600/50 par : cadastre.gov.fr

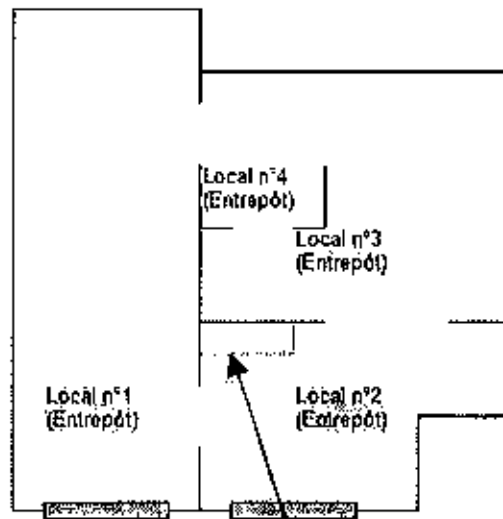


Plan de masse

Département : NORD Commune : SAINT-ANDRÉ	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visé par le présent extrait est périmé par la clôture des impôts. Ordonner avant : LILLE : ONE ADMINISTRATIVE RUE GUSTAVE DELORY 59018 ETAGE 3018 69018 LILLE Cedex Tél. 03 20 85 65 63 - fax 03 20 85 65 67 cod. Min. 147034 Kinrossa pour/it
Section : AK Feuille : 060 AX(B) Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'adoption : 1/500 Date d'édition : 2012/03/18 (version servies de Paris)		Cet extrait du plan visé est édité par : cadastre pour/it



Croquis Entrepôt





Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Bâtiment**
Cat. du bâtiment : **Industrie**
Nombre de Locaux : _____ Propriété de : **4869**
Etage : _____ **40 rue de la Gare**
Numéro de Lot : _____ **59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE**
Référence Cadastre : **Section AK n° 21**
Date du Permis de Construire : **1930**
Adresse : **55 rue de la Gare**
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **MJS PARTNERS** Documents fournis : **Néant**
Adresse : **65 boulevard de la République**
59100 ROUBAIX Moyens mis à disposition : **Néant**
Qualité : **Liquidateur Judiciaire**

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : **4869 4869 20.12.18 A** Date d'émission du rapport : **20/12/2018**
Le repérage a été réalisé le : **20/12/2018** Accompagnateur : **Aucun**
Par : **DESBUISSON Victor** Laboratoire d'Analyses : **ITGA**
N° certificat de qualification : **CPDI 2557 Version 004** Adresse laboratoire : **Parc Edonia - Bâtiment R rue de la Terre Adélie 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX**
Date d'obtention : **17/01/2018**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
ICERT Numéro d'accréditation : **1-0913**
Parc Edonia - Bât. G Organisme d'assurance professionnelle : **AXA France IARD**
rue de la Terre Victoria Adresse assurance : _____
35760 SAINT-GRÉGOIRE N° de contrat d'assurance : **6794707604**
Date de commande : **10/12/2018** Date de validité : **31/08/2019**

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise **Date d'établissement du rapport :**
 **Fait à LILLE le 20/12/2018**
AXIMO DIAGNOSTICS Cabinet : **AXIMO Diagnostics**
237, rue Nationale - 59800 Lille responsable : **DESBUISSON Jacques**
RCS Lille 491 206 751 diagnostiqueur : **DESBUISSON Victor**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Amiante

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....1

DESIGNATION DU BATIMENT.....1

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....1

EXECUTION DE LA MISSION.....1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....1

SOMMAIRE2

CONCLUSION(S)3

LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....3

LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....3

PROGRAMME DE REPERAGE.....4

LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....4

LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....4

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE5

RAPPORTS PRECEDENTS5

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE5

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION.....5

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE.....8

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....6

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....6

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....6

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....6

COMMENTAIRES.....6

ELEMENTS D'INFORMATION7

ANNEXE 1 – CROQUIS.....8

ATTESTATION(S)11

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, Il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
1	Maison individuelle	RDC	Bâtiment muré.
2	Local n°6 (Entrepôt)	1er	Pas d'escalier

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoissièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-18)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 20/12/2018

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

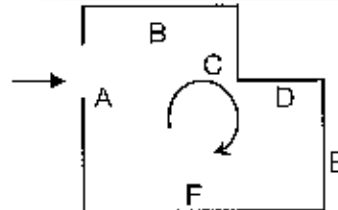
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILES DU REPERAGE

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Maison individuelle	RDC	NON	Bâtiment muré.
2	Local n°1 (Entrepôt)	RDC	OUI	
3	Local n°2 (Entrepôt)	RDC	OUI	
4	Local n°3 (Entrepôt)	RDC	OUI	
5	Local n°4 (Entrepôt)	RDC	OUI	
6	Local n°5 (Entrepôt)	1er	NON	Pes d'escalier

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revetement
2	Local n°1 (Entrepôt)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
3	Local n°2 (Entrepôt)	RDC	Plancher	Sol	Béton
			Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
4	Local n°3 (Entrepôt)	RDC	Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
			Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
5	Local n°4 (Entrepôt)	RDC	Mur	D	Briques
			Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR
Néant
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE
Néant
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.
Néant
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)
Néant
LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales ME : Mauvais état
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	Autres matériaux		
	MND : Matériau(x) non dégradé(s)	MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Recommandations des autres matériaux et produits (résultat de la grille d'évaluation)	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
	EP	Evaluation périodique	
	AC1	Action corrective de premier niveau	
	AC2	Action corrective de second niveau	

COMMENTAIRES



Néant

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.slnoe.org

4889 4860 20.12.16 A

7/12

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 49 01 40
Télécopie 03 20 29 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

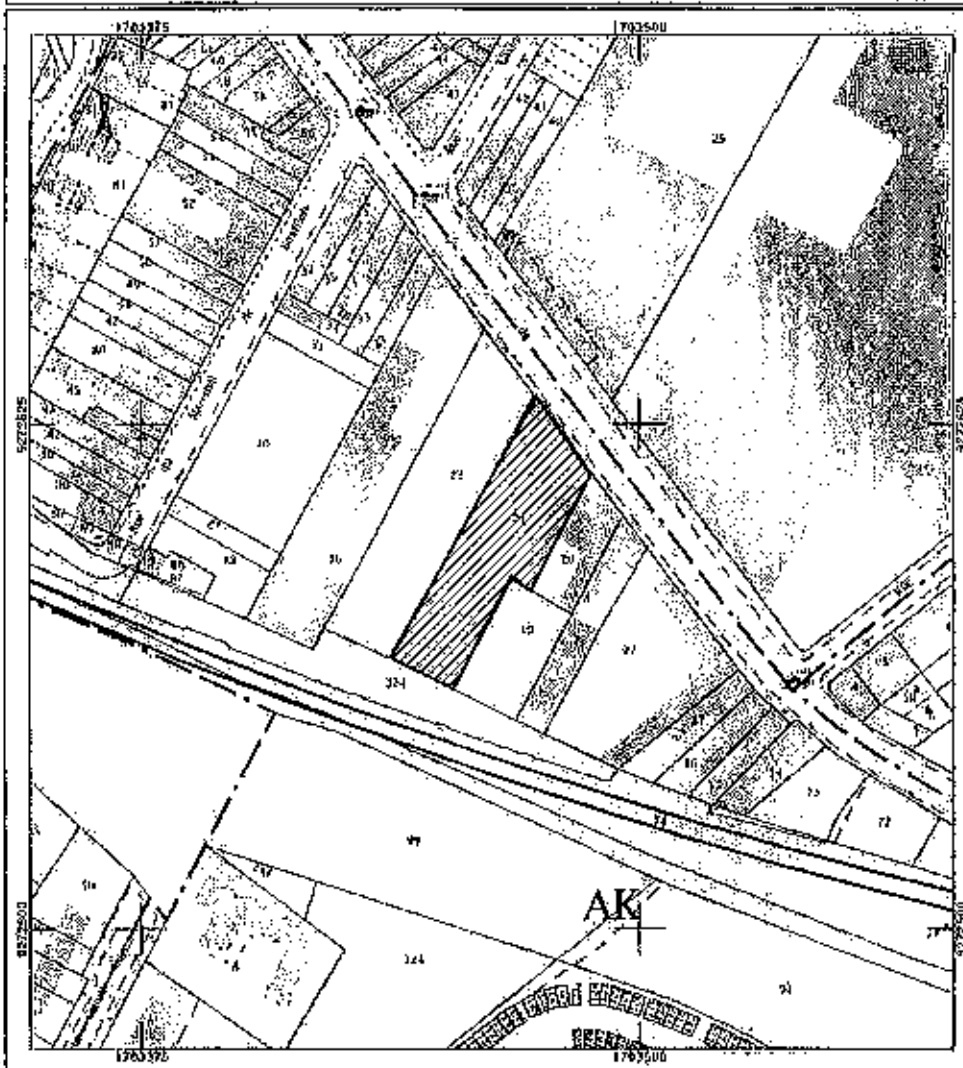
Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00029

TVA FR 484 912 067 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail j.dubuisson@wanadoo.fr

ANNEXE I - CROQUIS

FRANCHE DE REPERAGE USUEL			Adresse de l'immeuble : 55 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	
N° dossier : 4869 4869 20.12.18	Version : 0		Type : Croquis	
N° planche : 1/3	Origine du plan : Cabinet de diagnostics		Bâtiment - Niveau : Croquis de situation	

<p>Département : 59 Commune : SAINT-ANDRÉ</p> <p>Section : AK Folios : 1000 A/01</p> <p>Échelle originale : 1/500 Échelle d'adossé : 1/2500</p> <p>Date d'émission : 20/12/2018 Année de mise en vente :</p> <p>Consultable en projection - Référence C2017 Ministère de l'Action et des Solidarités</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>Le plan visé n'est pas un état existant mais se réfère aux images aériennes COTE ADMINISTRATIVE RUE DUSTAVE DE LA VILLE ÉTAGE 0010 59350 LILLE France 03 20 40 00 00 - Fax 03 20 40 00 07 03 20 40 00 00 - 03 20 40 00 07</p> <p>Site internet : www.dgf.fr</p> <p>Site internet : www.dgf.fr</p>
--	---	--



4869 4869 20.12.18 A 8/12

PLANCHE DE REPERAGE USUE			Adresse de l'immeuble : 55 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	
N° dossier : 4869 4869 20.12.18	Version : 0		Type : Craquis	
N° planche : 2/3	Origine du plan : Cabinet de diagnostics		Bâtiment : Niveau :	Plan de masse

<p>Département : NORD</p> <p>Commune : SAINT-ANDRÉ</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>Le plan inscrit ci-dessous est régi par le cadastre des Impôts foncier suivant : LILLE CITE ADMINISTRATIVE RUE BUSTAVE DELORMY 2ème ETAGE BOITE 69018 LILLE Cedex 03 20 99 89 89 - fax 03 20 99 66 57 c01144 - Impôts foncier public</p>
<p>Echelle : 1/500 Feuille : 000 A et B1</p> <p>Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'actualisation : 1/500</p> <p>Date d'actualisation : 2012/2018 (Lettre hebdomadaire de l'Etat)</p> <p>Coordonnées en projection : 2891900000 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p style="text-align: center;">XXXXXXXXXXXX</p>

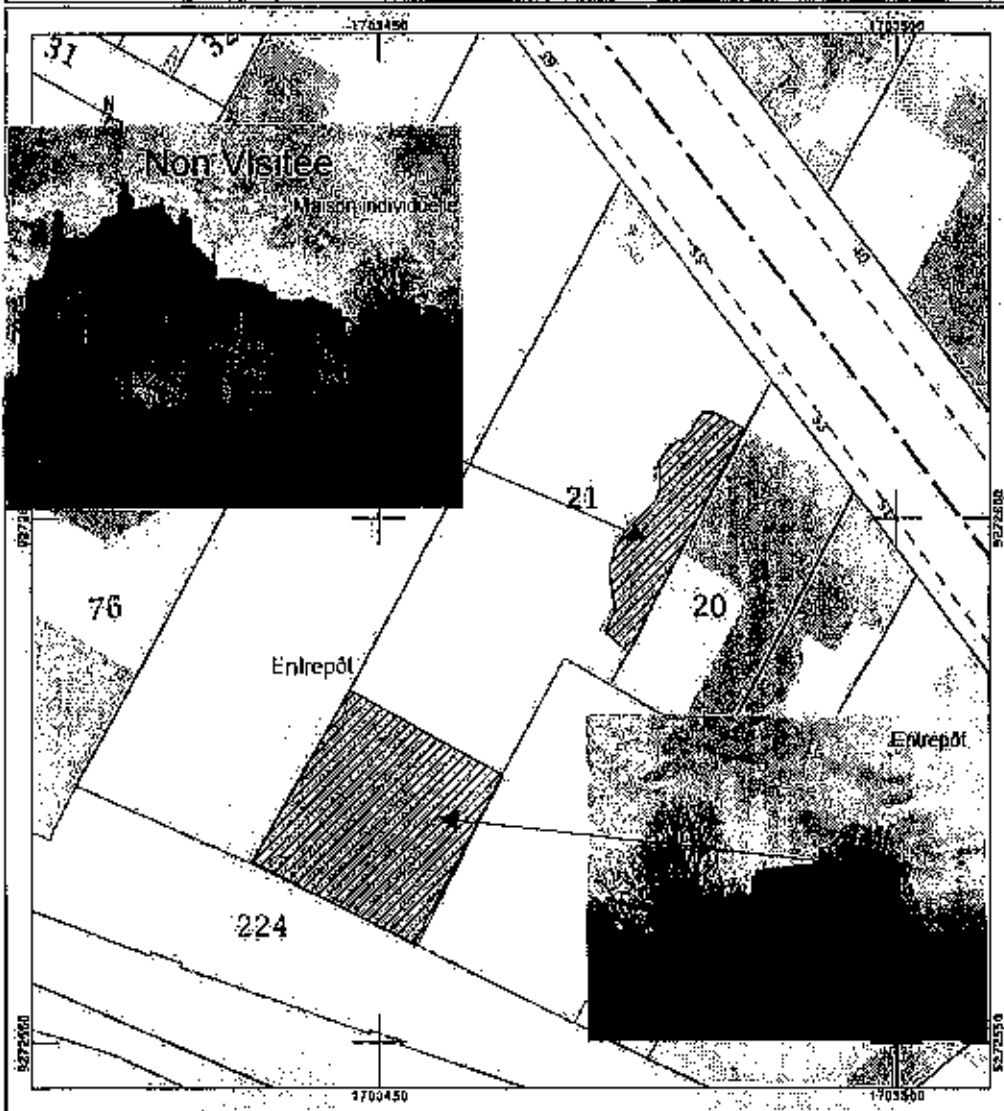
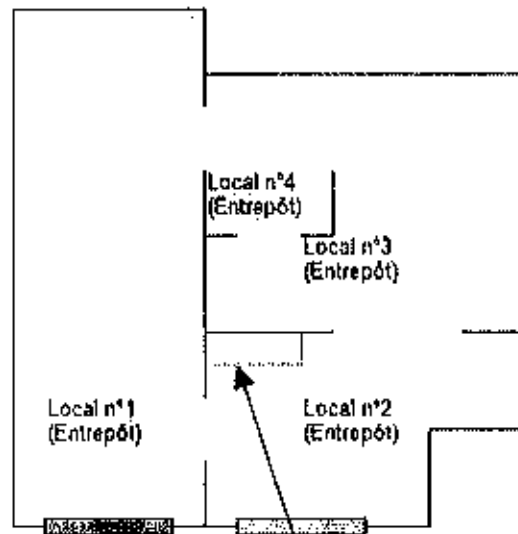


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	4869 4869 20.12.18			55 rue de la Gare	
N° planche :	3/3	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment :	Niveau :
				Croquis Entrepôt	





ATTESTATION(S)

SATEC COURTIER D'ASSURANCES

ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile Professionnelle
Pour les Diagnostiqueurs Immobiliers en application de l'article R 271-2 et suivants du code de la construction et de l'habitation

Vous soussignés, AXA France IARD, 313 terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre cedex, attestons, par le Cabinet AXIMO DIAGNOSTICS, 237 rue Nationale - 59800 LILLE à souscrit pour son compte le contrat N°6794702604 de 300 000€ par an et de 500 000€ par année d'assurance et par cabinet garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités ci-dessous:

- Repérage on-site avant transaction, avant travaux, après travaux
- Dossier Technique Avant (Art. R1334-25 du Code de la Santé Publique)
- Repérage on-site avant démolition (Art. R1334-27 du Code de la Santé Publique)
- Constat des risques d'exposition au plomb (CREP) et Diagnostic de Risque d'Infiltration au Plomb par les peintures (DRPIP) (Art. L1334-5 à L1334-8-1, Art. R. 1334-1 du Code de la Santé Publique)
- Mesurage et In-Carro (Art. 46 de la loi n° 85-557 du 10 juillet 1985, Article 4-1 (1) et 6-23 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967, Art. 79 de la Loi n°2009-323 du 25 mars 2009)
- Etat des risques naturels et technologiques (Art. L125-5 et R. 125-26 du code de l'environnement)
- Diagnostic et Aide au Renforcement Énergétique (Art. L134-1, Art. R134-1 à R134-5 du Code de l'environnement et décret n°2000-061 du 15 mai 2000)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité (Art. L134-7, Art. R134-10 à R134-14 du Code de la Construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure de gaz (Art. L. 134-6, Art. R134-6 à R134-9 du Code de la Construction et de l'habitation)
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Experte en matière d'assurance pour le compte des assurés ou des assureurs
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites (Art. L133-6 et R133-1, R133-7 et R133-8 du Code de la construction et de l'habitation) et états parasitaires (champignons lignivores, insectes xylophages et parasites du bois)
- Diagnostic Technique Immobilier et logement décent (loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, dite Loi SRU)
- Diagnostic de bruit
- Conformité aux normes de Surfaces et d'habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) et prêts conventionnés
- Evaluation en valeur de marché
- Légèreté
- Sécurité piscine de particulier
- Etat des lieux locatif
- Diagnostic et contrôle des assainissements individuel et collectif
- Normes de copropriété, et inductibilités d'état descriptif de division.
- Conseil en économie d'énergie
- Infiltrométrie
- Pose de détecteurs de fumée exclusivement sur bâtiments existants hors construction neuve.
- Vérification de la conformité de la réglementation thermique RT 2012 pour réaliser le diagnostic de performance énergétique dans le cas d'une maison individuelle ou accolée.
- Evaluation en déperdition thermique par thermographie infrarouge et infiltrométrie

Est acquise également au titre de toutes les activités inconverties de la Responsabilité Civile Exploitation à concurrence de 8.000.000 € par sinistre, par année et par société pour tous dommages confondus dont 1.700.000 € par année pour les dommages matériels et immatériels consécutifs.

Les garanties sont acquises à l'Assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toutes les qualifications nécessaires à l'exécution de ses activités.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

La présente attestation ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et est valable, sous réserve du paiement de la prime jusqu'à la fin de l'année d'assurance en cours et, en tout état de cause, jusqu'à la date de suspension ou de résiliation éventuelle du contrat pendant toute année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

SATEC

M. S. David 03 20 99 17 33
Fait à Paris, le 24 Août 2018
23, rue Camille Desmoulins

COUSSE SAUCY 2018 - LES COUSSE SAUCY 2018 PARIS 075413 Paris le 24/08/2018 12:50:06
543 de Cousses Saucy 2018 - Les Cousses Saucy 2018 Paris 075413 Paris le 24/08/2018 12:50:06
015 9465 785 935 32 - 11 rue des Trévins Adresses assurées : 015 9465 785 935 32 - 11 rue des Trévins
543 de Cousses Saucy 2018 - Les Cousses Saucy 2018 Paris 075413 Paris le 24/08/2018 12:50:06
105 rue de la République - 59000 LILLE
Du à l'abonnement au contrat, SATEC garantit les renseignements les plus conformes

Amiante

4869 4869 20.12.18 A 11112

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 40 01 40
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

Sorti au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 404 9 12 067 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail j.desbuisson@vanadoo.fr

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier



N° CPDI2557 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DESBUISSON Victor

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé GPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 16/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 28/06/2018 - Date d'expiration : 27/06/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/12/2019 - Date d'expiration : 26/12/2019
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 18/12/2017 - Date d'expiration : 18/12/2022

En foi de quel ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce qui est écrit
Ecrité à Saint-Grégoire, le 04/07/2018

* Amiante sans mention : l'absence de présence de fibres de amiante est attestée par un diagnostic réalisé par un professionnel agréé par le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais. Les autres missions de diagnostic sont réalisées par un professionnel agréé par le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais. Les autres missions de diagnostic sont réalisées par un professionnel agréé par le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais. Les autres missions de diagnostic sont réalisées par un professionnel agréé par le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.



**Certification de personnes
Diagnostiqueur**
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire



GPE DI 01 rev13

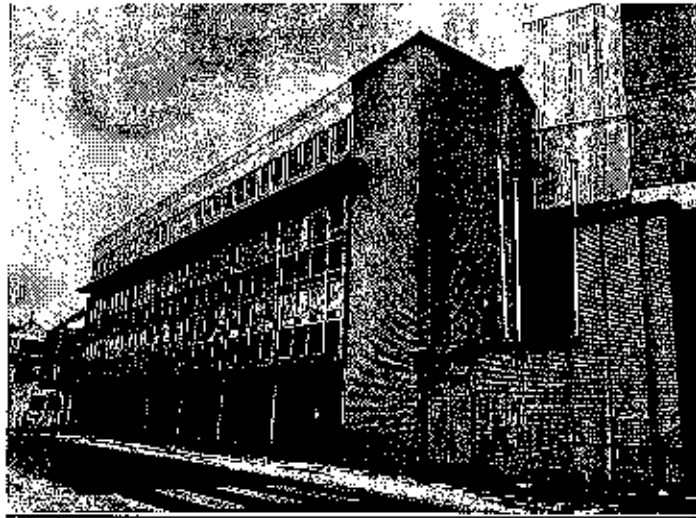
Amiante

4869 4869 20.12.18 A 12/12

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4870 20.12.18

Le 6/01/2019



Bien : Bureaux
Adresse : 40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : BÂTIMENT BUREAUX & DRH
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114

PROPRIETAIRE

4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR

MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 4/01/2019
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bureaux Nombre de Pièces : 54 Numéro de lot : BÂTIMENT BUREAUX & DRH Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114	Adresse : 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE Bâtiment : BÂTIMENT BUREAUX & DRH Propriété de : 4869 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE Mission effectuée le : 04/01/2019 Date de l'ordre de mission : 20/12/2018 N° Dossier : 4870 20.12.18 C
Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :	
Total : 1 096,21 m² (Mille quatre-vingt-seize mètres carrés vingt et un)	
Commentaires : Néant	


B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
Local n°1	RDC	5,81 m ²	
Dgt n°1	RDC	7,02 m ²	
Escalier n°1	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
Local n°2	RDC	4,18 m ²	
Cave n°1	1er SS	21,52 m ²	
Cave n°2	1er SS	13,56 m ²	
Loge	RDC	9,98 m ²	
Ens. de box	RDC	156,70 m ²	
Pallier n°1	1er	3,90 m ²	
Dgt n°2	1er	37,78 m ²	
Local n°2	1er	18,88 m ²	
Local n°3	1er	18,91 m ²	
Local n°4	1er	28,36 m ²	
Local n°6	1er	18,72 m ²	
Local n°6	1er	9,35 m ²	
Local n°7	1er	32,97 m ²	
Bloc Sanit. n°1	1er	15,21 m ²	
Pallier n°2	1er	2,04 m ²	
Escalier n°2	1er	0,00 m ²	Non mesuré
Local n°8	1er	34,07 m ²	
Local n°9	1er	26,14 m ²	
Local n°10	1er	15,26 m ²	
Local n°11	1er	27,11 m ²	
Escalier n°3	1er	0,00 m ²	Non mesuré
Pallier n°3	1er	3,89 m ²	
Escalier n°4	1er	0,00 m ²	Non mesuré
Dgt n°3	2ème	38,67 m ²	
Local n°12	2ème	0,00 m ²	
Local n°13	2ème	52,55 m ²	
Local n°14	2ème	27,74 m ²	
Local n°15	2ème	32,83 m ²	
Bloc Sanit. n°2	2ème	11,88 m ²	
Pallier n°4	2ème	0,97 m ²	

Local n°18	2ème	25,28 m ²
Dgt n°4	2ème	10,64 m ²
Local n°17	2ème	45,09 m ²
Local n°18	2ème	0,00 m ²
Local n°19	2ème	16,47 m ²
Dgt n°5	2ème	4,71 m ²
Local n°20	2ème	0,00 m ²
Local n°21	2ème	0,00 m ²
Dgt n°8	3ème	9,91 m ²
Local n°22	3ème	107,58 m ²
Local n°23	3ème	12,15 m ²
Local n°24	3ème	27,31 m ²
Bloc Sanit. n°3	3ème	10,60 m ²
Palier n°5	3ème	1,02 m ²
Local n°25	3ème	42,88 m ²
Local n°26	3ème	26,81 m ²
Local n°27	3ème	46,43 m ²
Local n°28	3ème	33,92 m ²
Total		1.096,21 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59800 Lille
RCS Lille 491 206 751

Le Technicien :
Victor DESBUISSON

à LILLE, le 08/01/2019

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques

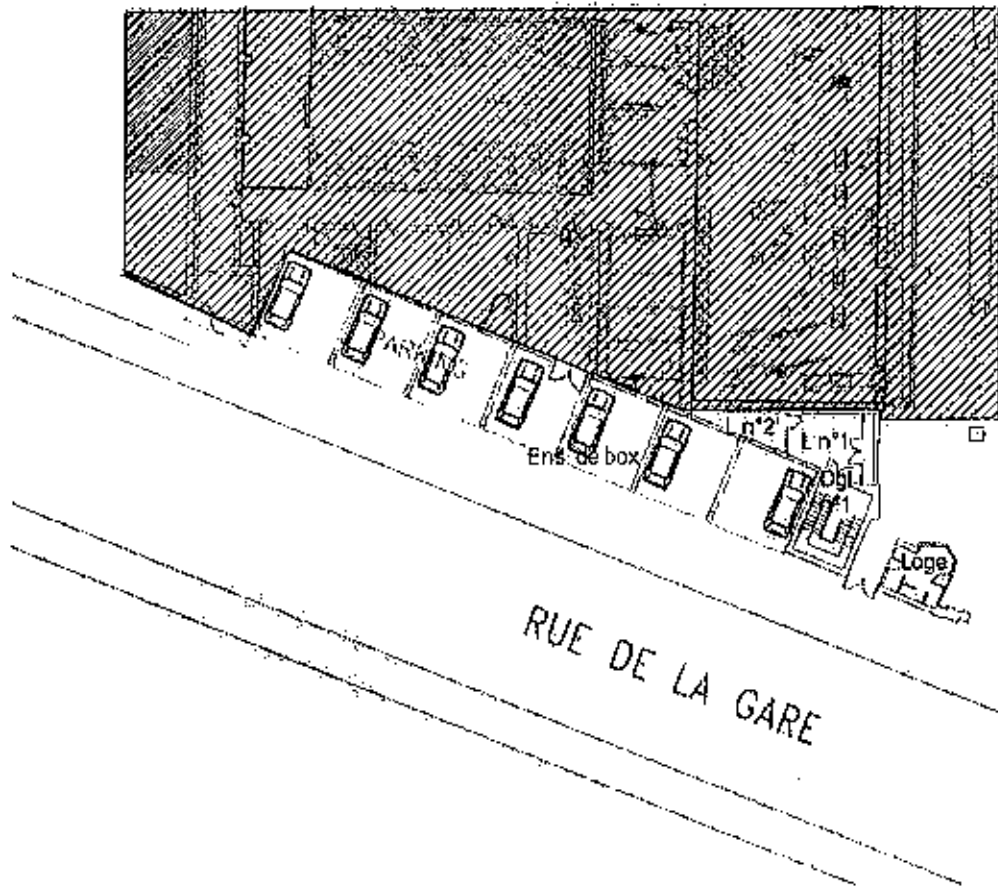
DOCUMENTS ANNEXES

Croquis de Situation

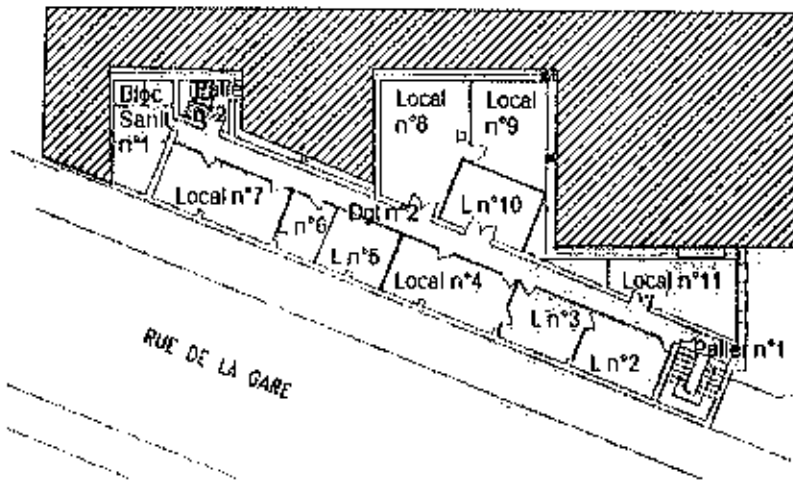
Département : NOIR Commune : SAINT-JACQUES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Ce plan inséré sur cet état est tiré du cadastre des communes de France : LILLE I DIRECTION ADMINISTRATIVE RUE GUSTAVE BRASSARD 59014 59014 LILLE Cedex Tél. 03 20 35 53 53 Fax 03 20 45 01 57 ecd.lille1@cadastre.gouv.fr
Section : AN Folio : 400 AN 01 Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'édition : 1/1500 Date d'édition : 11.01.2018 (Mise à jour de 2018) Coordonnées en projection : RGF93/CCSR 60317 Abscisse de l'Azimut et des Comptes publics		Cet extrait de plan est délimité par : cadastre gouv.fr



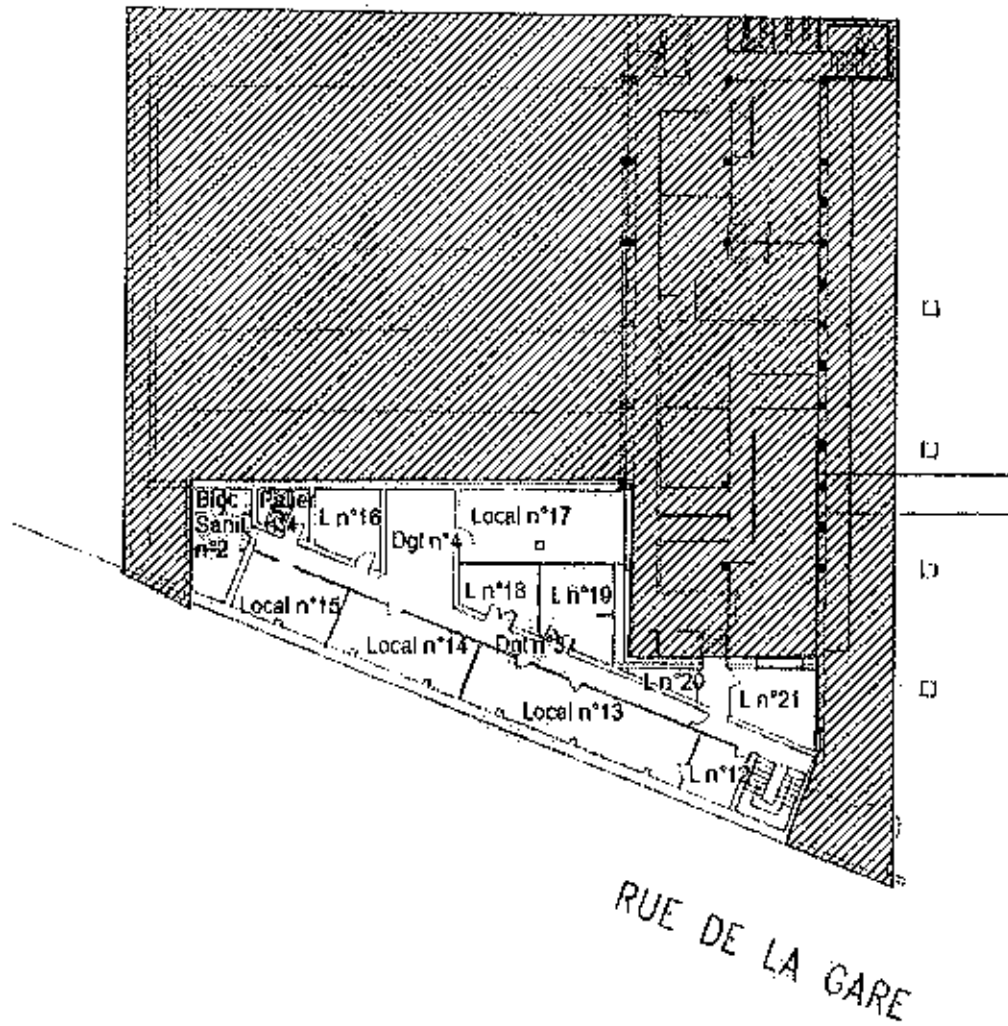
Croquis N°2



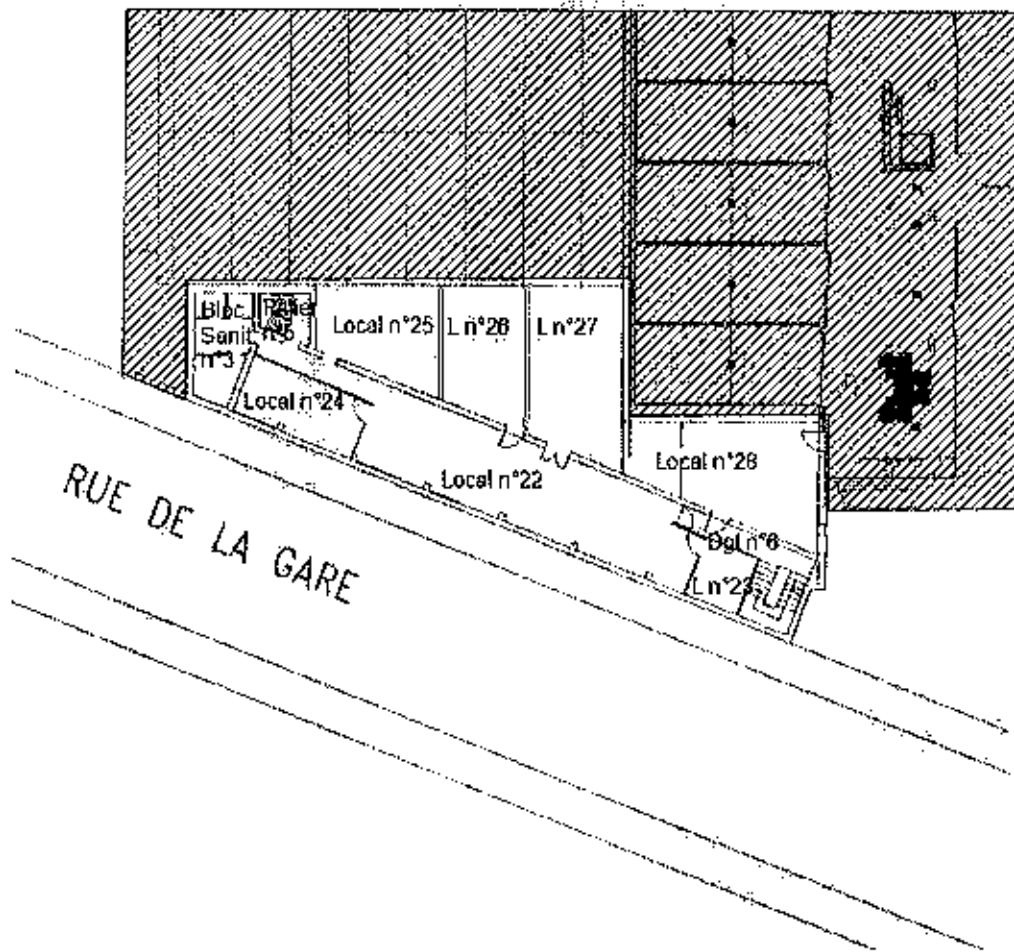
Croquis N°3



Croquis N°4



Croquis N°5



4869 4870 20.12.18 C

7/7

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 40 0140
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 0302

Sesl au capital de 12 000€
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912 067 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail j.desbuisson@wanadoo.fr



SOCOTEC

11, Rue Paul Dubrufté
CS50446
59814 LESQUIN
Tél : 03.20.88.77.18
Fax : 03.20.88.77.34

Rapport de repérage de l'amiante en vue du Dossier Technique Amiante

Création ou mise à jour du DTA ◀◀

Bien immobilier concerné	BATIMENT BUREAUX DRH ETS JEAN CABY 59360 SAINT ANDRE	N° dossier : FAM5231/4 N° de canevas : ISECLI_727 v2.04.03
Propriétaire	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Réf. du rapport : B12A/14/982
Demandeur	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Date(s) de visite : 09/08/2014 Date de commande :

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

Le calorifugeage 1 dans le sous sol
calorifugeage 12 dans le sous sol
calorifugeage 6 dans le dégagement vers le sous sol

Sur décision de l'opérateur de repérage : Ces matériaux ou produits sont les suivants :

Panneaux amiante ciment en extérieur des façades du rdc haut, r+1, r+2
Panneaux amiante ciment dans la circulation du rdc haut
Panneaux amiante ciment dans les bureaux et sanitaires du rdc haut coté rue
Panneaux amiante ciment dans la circulation du r+1
Panneaux amiante ciment dans les bureaux et sanitaires du r+1 haut coté rue
Panneaux amiante ciment dans la salle de formation et salle 2 du r+1
Panneaux amiante ciment dans les bureaux et sanitaires du r+2 haut coté rue
Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble.

Fait à : LESQUIN	Auteur du rapport : DERNONCOURT Cécile Certificat de compétence n°DTI / 1210-001 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA	Signature :
Le : 05/12/2014		

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.
Il comprend 13 pages et en annexe 22 photo(s) de composant, 9 grilles d'évaluation, 8 plan(s), 12 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence.
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC CERTIFICATION 89/83 AV PAUL VAILLANT
COUTURIER 94250 GENTILLY



► Sommaire

► 1. Objet de la mission	3
1.1 Description précise de l'immeuble	3
1.2 Parties de l'immeuble	4
► 2. Déroulement de la mission	5
2.1 Prestations réalisées :	5
2.2 Personnes présentes lors de la visite :	5
2.3 Informations complémentaires sur la visite	5
2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC	6
2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC	6
2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission	6
► 3. Résultats détaillés du repérage	7
3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante	7
3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle) ..	7
3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)	8
3.4 Composants des listes A et B non analysés	9
► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion	10
4.1 Composants de la liste A	10
4.2 Composants de la liste B	10
4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B	12
4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante	12
► 5. Autres composants repérés	13
5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	13
5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	13
► 6. ANNEXES	



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration ou la mise à jour du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble ou à le mettre à jour.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 45-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partis du composant à vérifier ou à sonder.
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.
	Planchers.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)
	Clapets/volets coupe-feu
	Portes coupe-feu
	Vide-ordures
4. Eléments extérieurs	Toitures.
	Bardages et façades légères.
	Conduits en toiture et façade.

Dans le cadre de la réalisation de travaux ou de démolition, le présent rapport devra être complété par une recherche de présence d'amiante adaptée au projet.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Bureaux
Référence du site : SAINT ANDRE - CABY - BUREAUX DRH

Toiture bac acier - maçonnerie béton et façade avant vitrage et glasal (parois fibre-ciment amiante) - faux plafond en fibre minérale et plâtre des bureaux et couloirs - sol carrelage - menuiseries bois - cloisons intérieures bois,
Construction datant de 1930 et amélioration en 1995



1.2 Parties de l'immeuble

Extérieur de l'immeuble
sous-sol
Rez de chaussée
R+1
R+2

Toutes les parties d'immeubles ont été visitées à l'exception de celles décrites dans le chapitre 2.3.



► 2. Déroulement de la mission

2.1 Prestations réalisées :

Date de la commande de la mission :

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC.
 - Laboratoire d'analyses :
1 : EUROFINS ASCAL Bâtiment Nord SAS 557 route de Noyelles PA du Pommier 82110 HENIN BEAUMONT
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés, en particulier état de conservation et risque de dégradation.
- Préconisation de recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Accompagnateur : Mme FLORIN

2.3 Informations complémentaires sur la visite

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

- Les locaux étaient occupés lors de notre visite (meubliers et personnes)
- Les locaux étaient meublés mais non occupés
- Les locaux étaient vides lors de notre visite

Accessibilité aux différentes parties de l'immeuble

- Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble
- Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant



2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC

Les rapports de repérage de l'amiante suivants ont été communiqués à SOCOTEC dans le cadre de la présente mission.

Référence	Date du rapport	Organisme de repérage	Objet du rapport	Principales conclusions
8610957-DB	19/08/1997	AINF	Rep. flocage+calorifugeage	
108492-0001-C3K1	17/12/2003	AINF	Rep. composants pour D.T.A.	
108492	09/12/2009	SOCOTEC - GPI	Dossier Technique Amiante	

Les documents relatifs à l'amiante ont été demandés au donneur d'ordre.

L'absence de communication à SOCOTEC de tout document relatif à l'amiante est de nature à rendre ce rapport incomplet. En cas de découverte par le donneur d'ordre ou le propriétaire de tout document antérieur au présent rapport et non communiqué, il revient à celui-ci de transmettre cette information à SOCOTEC.

2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC

Les documents suivants issus des laboratoires d'analyse de matériaux et produits ont été mis à disposition de SOCOTEC pour la présente mission.

Nom du Laboratoire	N° du PV	Date	Composant concerné
Néant			

2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission

Les plans des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants.

Partie d'immeuble (localisation)	Titre du plan
Extérieur de l'immeuble	plan d'ensemble
sous-sol	plan cave
Rez de chaussée	plan demi niveau plan rdc
R+1	plan r+1
R+2	plan r+2



► 3. Résultats détaillés du repérage

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation. Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 3.1),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§3.2 et 3.3)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 3.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

a 3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁ <i>sous vitrage en amiante ciment</i>	façades Rdc haut - R+1 - R+2	Visuel (identification : amiante ciment)
sous-sol		
Calorifugeage ₁ <i>type 1+ enveloppe</i>	entrée de la cave	14N015721-001 / META / EUROFINs ASCAL
Calorifugeage _{2s} <i>enveloppe plâtrée</i>	milieu de la cave	14N015721-012 / MOLP / EUROFINs ASCAL
Rez de chaussée		
Calorifugeage _s <i>de type 6 + enveloppe</i>	demie niveau ancien poste téléphonique	14N015721-006 / META / EUROFINs ASCAL
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁₁ <i>cloisons en amiante ciment</i>	circulation, bureaux et sanitaires coté rue	Visuel (identification : amiante ciment)
R+1		
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1s} <i>cloisons en amiante ciment - type 1</i>	circulation	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1a} <i>cloisons en amiante ciment type 2</i>	bureaux	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{2a} <i>cloisons en amiante ciment</i>	salle de formation et salle 2	Visuel (identification : amiante ciment)
R+2		
Panneau intérieur d'allège ₃₁	panneaux donnants sur l'extérieur	Visuel (identification : amiante ciment)

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
R+1		
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1a} <i>cloison en isorel</i>	salle de réunion	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : Isorel)
R+2		
Calorifugeage _{3a} <i>laine de roche</i>	sanitaires	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de verre)



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAM5231/4

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)


Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
Dalle de sol plastique ₂₄ PVC sur plancher bois technique	local serveur informatique	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : PVC sur plancher technique)
Faux plafond ₂₂ 60x60 moucheté de 2000	ensemble du plateau	Visuel (marquage : récent 2000)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₃ cloisons en bois	ensemble du plateau	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)

N 3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
sous-sol		
Calorifugeage ₄ de type 2 + enveloppe	dans la cave	14N015721-002 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₅ de type 3 + enveloppe	dans le fond de la cave	14N015721-003 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₆ de type 4 + enveloppe	dans la cave sous l'escalier	14N015721-004 / META / EUROFINS ASCAL
Rez de chaussée		
Calorifugeage ₇ de type 5 + enveloppe	demi niveau : ancien poste téléphonique	14N015721-005 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₉ de type 7 + enveloppe -	local arrière du poste téléphonique	14N015721-007 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₁₄ de type 7 + enveloppe	local archives CE	14N015721-007 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Calorifugeage ₉)
Calorifugeage ₂₆ de type 7 + enveloppe	débaras	14N015721-007 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Calorifugeage ₉)
Enveloppe de calorifugeage ₁₃ type béton	local archives - idem local archives CE	14N015721-010 / META / EUROFINS ASCAL
Faux plafond ₁₀ perforé	circulations - idem dans les bureaux et WC	14N015721-008 / META / EUROFINS ASCAL
Faux plafond ₁₂ 60x60 perforé type 2	bureau 2	14N015721-008 / META / EUROFINS ASCAL
R+1		
Faux plafond ₁₆ 60x60 perforé - idem RdC	circulation	14N015721-008 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Faux plafond ₁₀)
Faux plafond ₁₇ 60x60 perforé - idem RdC	bureaux	14N015721-008 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Faux plafond ₁₀)
R+2		
Faux plafond ₂₁ 30x30 piqueté blanc	escalier et ensemble du niveau hors plateau	14N015721-011 / META / EUROFINS ASCAL



Rapport : B12A/14/962
Dossier : FAM5231/4

 3.4 Composants des listes A et B non analysés		
Identité du composant	Zone homogène	Commentaires
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		



4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion

Pour les composants contenant de l'amiante, les tableaux suivants décrivent les dispositions à mettre en œuvre par le propriétaire.

a 4.1 Composants de la liste A			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation	Conduite à tenir	Échéance réglementaire
sous-sol			
Calorifugeages type 1+ enveloppe	Note 3	Travaux de confinement ou de retrait <i>Prévoir des mesures d'empoussières et confinement ou retrait</i>	04/12/2017
Calorifugeage ₂₅ enveloppe plâtrée	Note 3	Travaux de confinement ou de retrait <i>Prévoir des mesures d'empoussières et confinement ou retrait</i>	04/12/2017
Rez de chaussée			
Calorifugeage ₁ de type 6 + enveloppe	Note 2	Surveillance du niveau d'empoussièremment	04/03/2015

a 4.2 Composants de la liste B			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation <i>(voir chapitre 4.3)</i>	Recommandation de gestion	Précisions complémentaires
Extérieur de l'immeuble			
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁ <i>sous vitrage en amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
Rez de chaussée			
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1,1} <i>cloisons en amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
R+1			
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1,5} <i>cloisons en amiante ciment - type 1</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{1,6} <i>cloisons en amiante ciment type 2</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{2,0} <i>cloisons en amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAM5231/4



4.2 Composants de la liste B

Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation <i>(voir chapitre 4.3)</i>	Recommandation de gestion	Précautions complémentaires
R+2			
Panneau intérieur d'allège _{s1}	EP	Evaluation périodique	



4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B

Les recommandations de gestion mentionnées dans les tableaux précédents ainsi que les précisions complémentaires décrites ont pour objectifs de protéger les occupants de l'immeuble vis-à-vis des risques de libération de fibres d'amiante dans l'air.

Elles s'inscrivent dans un processus global dépendant du principe d'action retenu.

A - Evaluation périodique (EP):

Celle-ci consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

B - Action corrective de premier niveau (AC1) :

Elle consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

C - Action corrective de second niveau (AC2) :

Elle consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont notées (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



► 5. Autres composants repérés

Les informations sur d'autres composants communiquées par le propriétaire, le mandataire ou le laboratoire d'analyse sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

A 5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

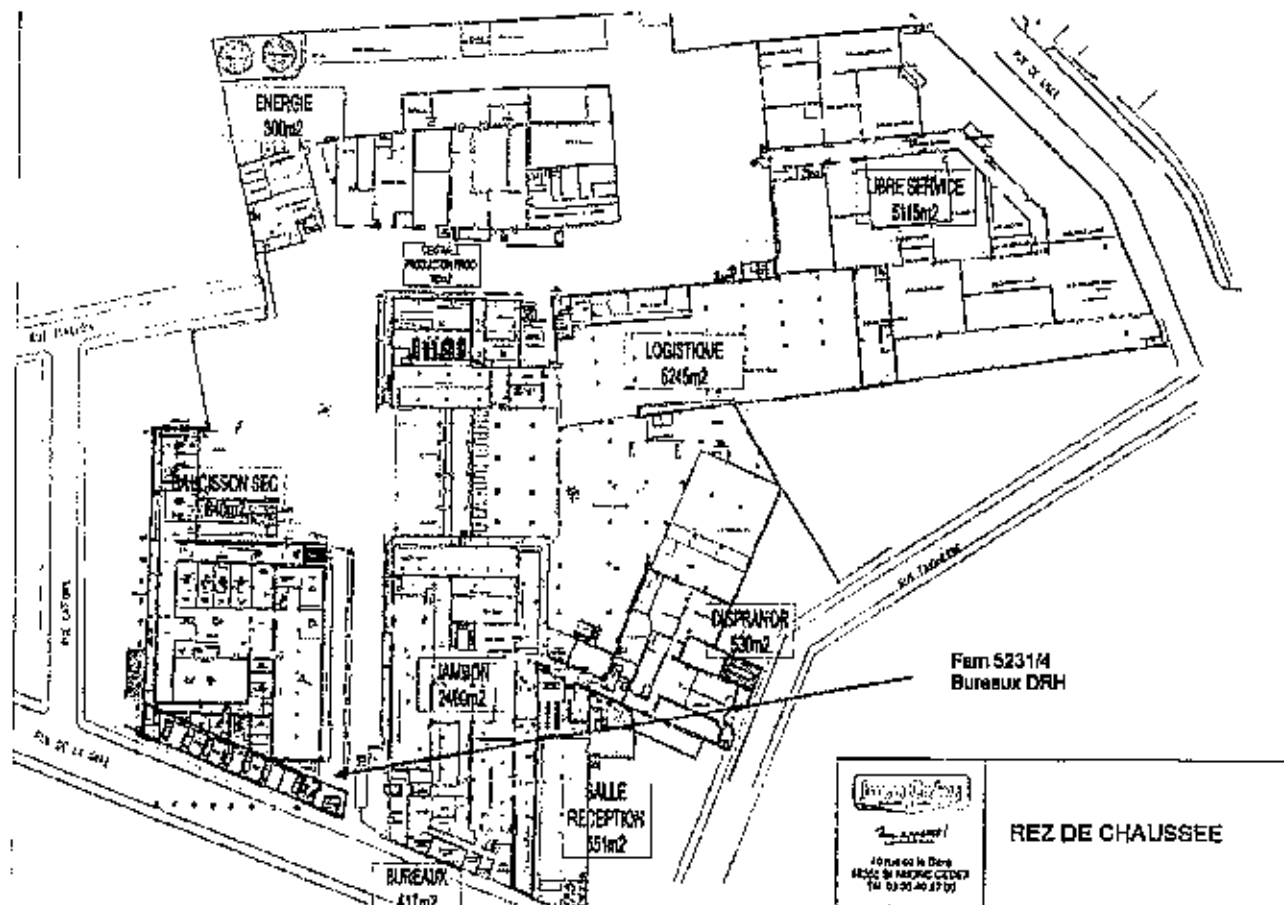
Identité du composant	Zone homogène	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion Précisions complémentaires	Mode de reconnaissance
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)				
Néant				

N 5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		

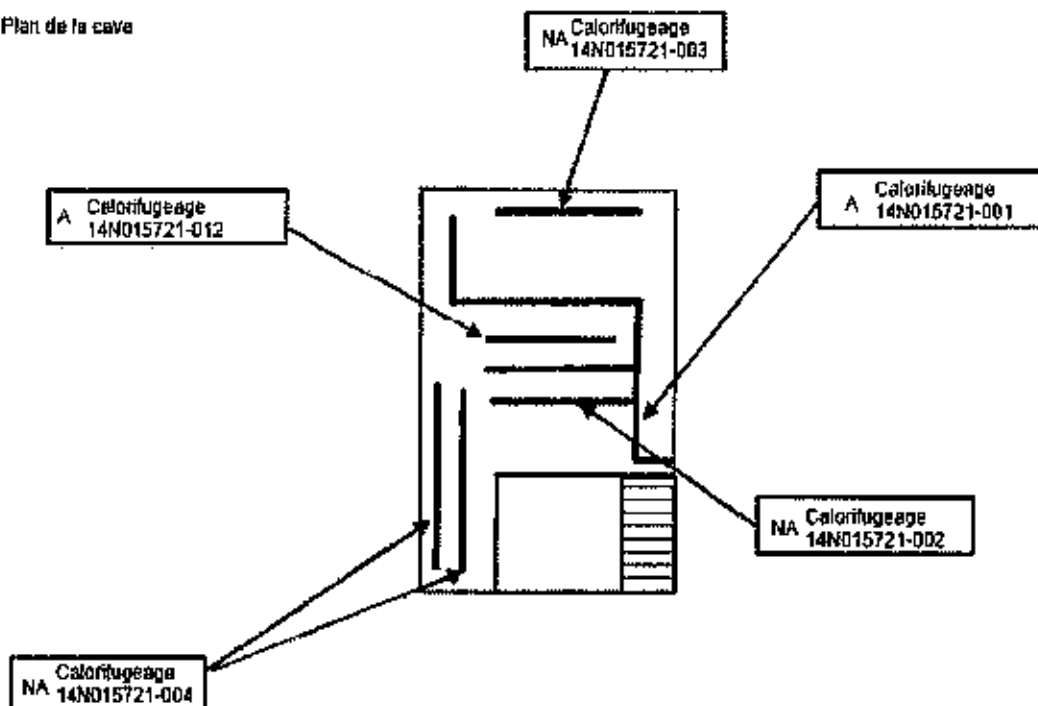
► 6. ANNEXES

Exterieur de l'immeuble	Titre du plan : plan d'ensemble
-------------------------	---------------------------------



sous-sol	Titre du plan : plan cave
----------	---------------------------

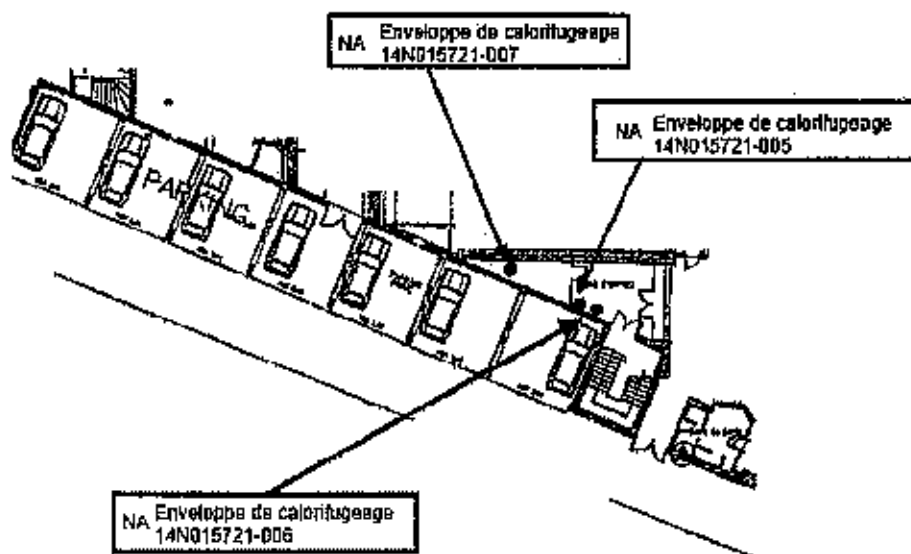
Plan de la cave



Rez de chaussée

Titre du plan : plan demi niveau

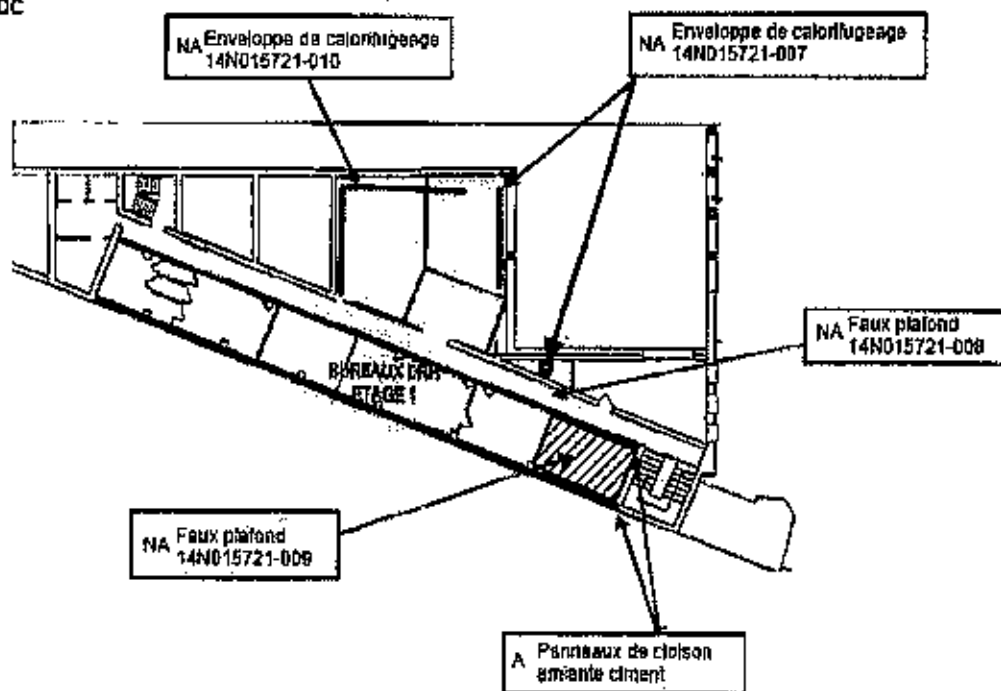
Plan rdc demi-niveau



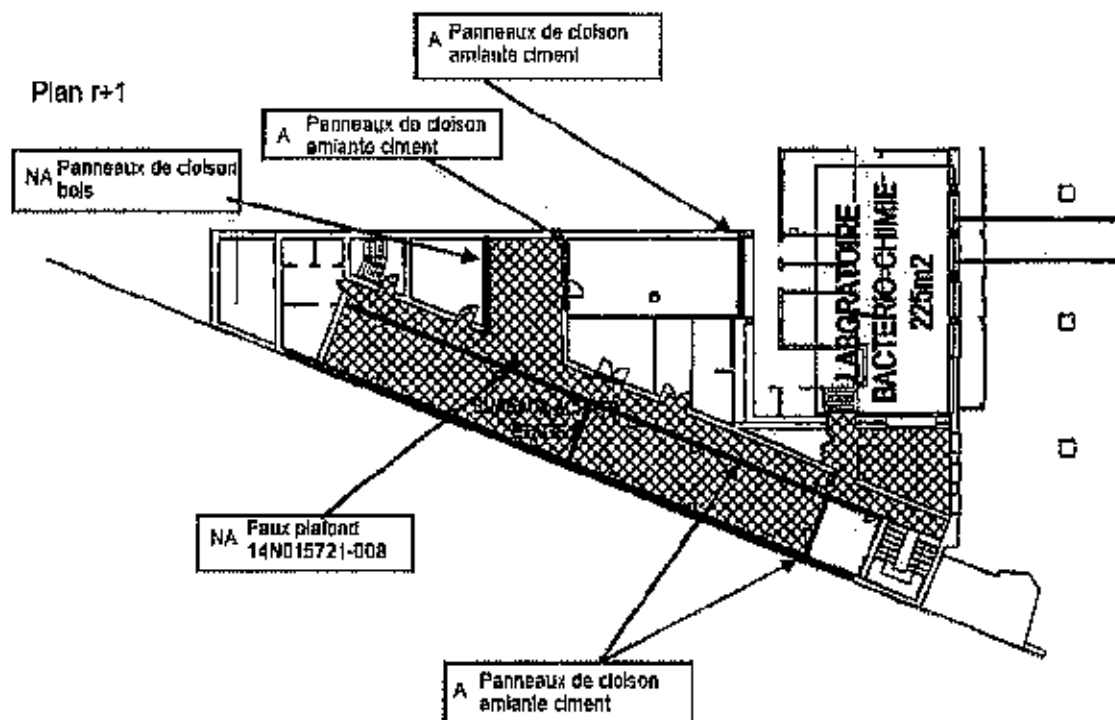
Rez de chaussée

Titre du plan : plan rdc

plan rdc



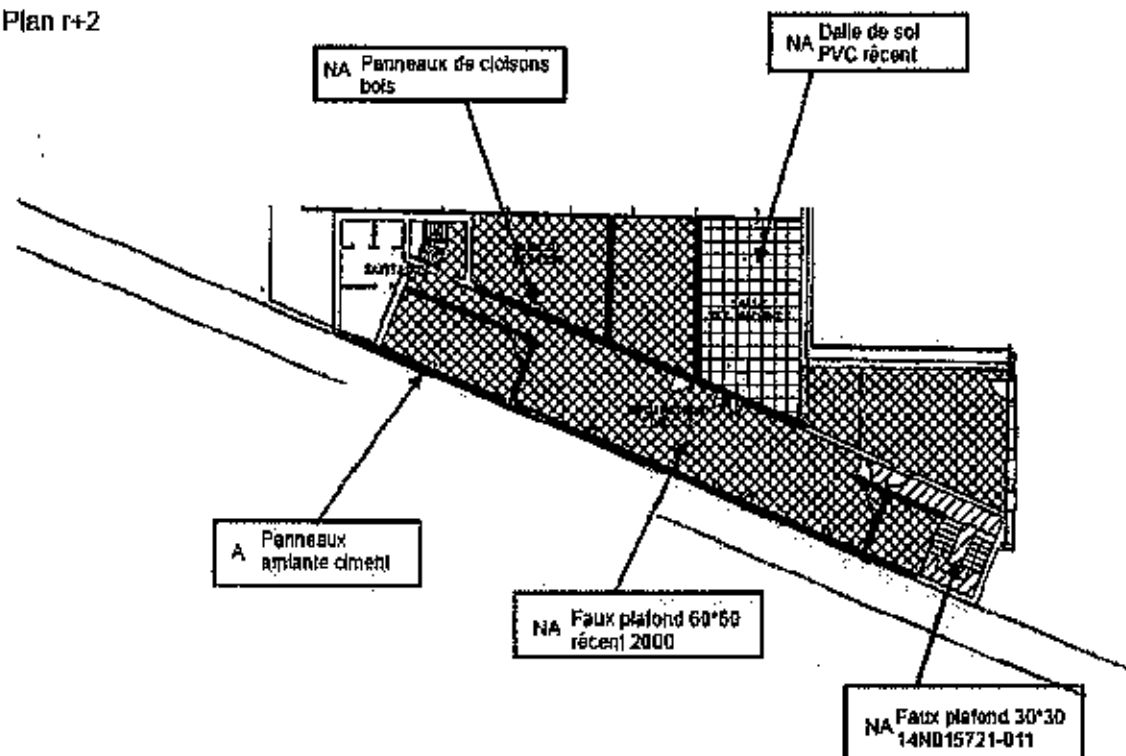
R+1	Titre du plan : plan r+1
-----	--------------------------



R+2

Titre du plan : plan r+2

Plan r+2





Sous-sol	Composant : Calorifugeage <i>type 1+ enveloppe entrée de la cave</i>
----------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M/ Cécile DERONCOURT
Immeuble "Les Fontaines" - BRL A
2 rue d'Éna
69619 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-MB-02409-01 Version du : 22/06/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14ND16721 Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/962
Atelier / Mission / Dossier : Bâtiment ex de Jean CabY-DRH- FAM5231/4
Date : Auteur : Site - 06/08/2014 - Cécile DERONCOURT - Jean CabY

Echantillon N° : 14ND16721-001
Référence échafaudage : CD1 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Sous-sol

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante de type amosite
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (beige)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB : Les fréquences de contrôle sont déterminées sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules ces dernières opérations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Centre Analyse pour le Bâtiment
557, rue de l'Europe - FA de Pannier
F-42100 Montbrison - FRANCE
Tél : +33 (0) 477 01 49 70 - Fax : +33 (0) 477 01 49 74 - Site Web : www.socotec.fr
S.A.S au Capital de 423 729 € RCS SIRET 423 729 254 035 TVA FR 01 423 729 254 035

ACCREDITATION
N° : FR03
Partie applicable au
secteur de la construction





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024409-01

Variation de : 2208/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14ND16721

Date de réception : 13/08/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/982

Adresse / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean Cabry-DTA- FAM5231/A

Date : Auteur : Rév. : DRH/02/14 - Cédric DERONCOURT - Jean Cabry

Echantillon N° : 14ND16721-001

Référence échantillon : CDT - Colorifugeage + enveloppe plastique - Sous-sol



Emile Bataille
Chef de Groupe



sous-sol	Composant : Calorifugeage de type 2 + enveloppe dans la cave
----------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERHONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - B.B. A
2 rue d'Ina
69818 LISSASIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HS-024410-01 Version du: 22/08/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14M015721 Date de réception: 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/982
Adresse / Mission / Dossier : Bâtiment ex dir Jean Caby-DYA- FAM5231/A
Date / Auteur : 5/8 - 08/08/2014 - Cécile DERHONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15721-002
Référence échantillon : CD2 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Sous-sol

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau souple (fibreuse) (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreuse de type isolant (beige)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050
ND : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines opérations mentionnées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Essais de Analyse pour le Bâtiment Nord
EST - route de Tournai - F-40100 - France
Tél : 03 27 31 43 70 - Fax : 03 27 31 43 74 - Site Web : www.essais.be
S.A.B. au Capital de 129 728 € R.C.B. Overijssel 284.035 TVA Pro / 528 284 035





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024410-01

Versé le : 22/09/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14ND15721

Date de réception : 13/09/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/982

Maison / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean caby ETA- FAM5231/4

Date : Auteur : Site : 06/09/2014 - Cédric DERRONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14ND15721-002

Référence échantillon : C02- Cadrillage + enveloppe plâtrée - Sous-sol



Ernie Baillie
Chef de Groupe



Sous-sol	Composant : Calorifugeages <i>de type 3 + enveloppe dans le fond de la cave</i>
----------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Yvelines" - B&A
2 rue Ulys
69016 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-02441T-01 Version du : 22/03/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14N016721 Date de réception : 13/03/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/982
Atteinte / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean Caby - BTA - FAMS231/4
Date / Auteur / Site - 03/03/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N016721-003
Référence (échantillon) : C03 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Sous-sol

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune) (foncé)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOP	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres (boige)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOP	Fibres d'amiante non détectées
Phase 3	
Description visuelle	Matériau friable fibreux (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La production de ce document n'est assurée que sous sa forme intégrale. Il compose 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines préparations renseignées dans ce document sont fournies par l'accreditation. Elles sont identifiées par le symbol "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
257, route de Maigné - PA de France
F-52110 Sion-et-Grand-France, FRANCE
Tél : +33 3 21 21 49 70 - Fax : +33 3 71 21 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au capital de 120 220 € - RCS 331 035 174 - FR 1 529 354 075

ACCREDITATION
N° : 1603
Passe à partir de 100
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024411-01

Version du : 22/06/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14ND15721

Date de réception : 13/09/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/824

Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean caby-DTA- FAM5231/4

Date : Affect : Site : 06/06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14ND15721-009

Référence échantillon : 003 - Calorifugage + enveloppe plâtrée - Sous-sol



Emilie Bataille
Chf de Groupe



sous-sol	Composant : Calorifugeage <i>de type 4 + enveloppe dans la cave sous l'escalier</i>
----------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tennis" - B.A. A
2 rue d'Iéna
59616 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024412-01 Version du : 22/06/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14N015721 Date de réception : 13/06/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/624
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean caby-DTA- FA M5231/4
Date / Auteur : 08/06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14N015721-004
Préférence échantillon : CD4 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Sous-sol

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et zant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcinaison et attaque acide (méthode directe de traitement)
Nombre de préparations	1
• Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (bége)
Traitement de l'échantillon	+
Nombre de préparations	2
• Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 249 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

RE : Les informations de référence sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seuls ces objets sont mentionnés dans ce document sans couverture par l'accréditation. Elles sont mentionnées par le symbole *

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Métal
537 route de Tergués - P.A. de Commerce
F-57100 Hiesse-Sur-Favesnes - FRANCE
Tél : 03 83 21 0 40 10 - Fax : 03 83 21 13 42 74 - Site Web : www.eurofins.fr/bdb
B.A.E. n° Coprédit de 027 236 - C.R.C. D'Orléans 025 294 035 (VA) 0601 529 294 035

ACCREDITATION
ISO 17020
Partie applicable au
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024412-01

Version du : 22/06/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14NB15721

Date de réception : 13/06/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/524

Atelier / Mission / Dossier : Bâtiment ex. drh Jean caby-DTA- FAMS231/4

Date : Atelier : Sls - 03/08/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14NB15721-004

Référence échantillon : CD4 - Coffrefugeage - enveloppe plâtreuse - Sous sol



Emile Bataille
Chef de Groupe



Sous-sol	Composant : Calorifugeage enveloppe plâtrée milieu de la cave
----------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - Bât. A
2 rue d'Ana
69018 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024420-01 Version du : 22/09/2014 13:36 Page 1/2

Dossier N° : 14ND16721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/982
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean caby-OTA - FAM5231/4
Date / Auteur : Site - 08/08/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14ND16721-012
Référence échantillon : CD12 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Sous sol

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante de type crocote
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type liant (beige)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MQLP) réalisée selon la norme ISG 248 - Appendice 2

NB : Les informations de toxicité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets énumérés à l'annexe. Seules certaines représentations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Expertise Analyses pour le Bâtiment Nord
67, avenue de la République - F-59100 Roubaix
F-59110 France - Europe FRANCE
Tél : 03 20 22 31 40 70 - Fax : 03 20 22 31 40 74 - Site Web : www.experte-nord.fr
S.A.G au Capital de 120 000 € RCS Douai 525 254 039 TVA INTR 679 254 039

AGGREGATION
N° 1-103
Fédération Française
des Laboratoires
d'Analyses
et de Contrôle





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-02442D-01

Version du : 22/06/2014 13:38

Page 2/2

Dossier N° : 14ND16721
Référence dossier :

Commande : B12A/14/624
Adresse / Mission / Dossier : Bâtiment et drh Jean caby-DTA- FAMS231/A
Date : Auteur : SIA - 06/06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Date de réception : 13/06/2014

Echantillon N° : 14ND16721-012

Référence échantillon : CD12 - Galvanisé + enveloppe plâtreux - Sous-sol

Emile Blaille
Chef de Groupe

Centre d'Analyse pour le Bâtiment Nord
657 Rue de la République PARIS 13ème
5-63110 Bagny-en-Val FRANCE
Tel : 03 3 21 13 49 70 - Fax : 03 3 21 13 49 71 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.D. et Capital de 139 136 696 50 Euro 525 294 036 TVA FR 1 825 394 035

ACCREDITATION
N° 174-1048
Fédération Française de
www.eurofins.fr



Rapport : B12A/14/952
Dossier : FAM5231/4



Rez de chaussée	Composant : Calorifugeage de type 5 + enveloppe demi niveau : ancien poste téléphonique
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M^{me} Cécilia DERNONCOURT
Immeuble "Les Tenteles" - BBL A
2 rue d'Itha
59018 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024413-01 Version du : 22/08/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14NB15721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Compta : B12A/14/952
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex dth Jean Caby-DTA- FAM5231/4
Date : Aulx : Site : 06/08/2014 - Cécilia DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14NB15721-005
Référence échantillon : 005 - Calorifugeage + enveloppe plâtreuse - Rdc demi niveau : ancien poste téléphonique

Références	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (orange)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050
NB Les informations de disponibilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Expertise Analyses pour le Bâtiment Nord
557, route de Tournai - PA 60 Tournai
F-57110 Hiesse-Bains - FRANCE
Tél : +33 (0)3 83 43 70 - Fax : +33 (0)3 21 11 49 24 - Site Web : www.experte-batib
S.A.S au capital de 120 700 € RCS Tournai 629 254 015 TVA Intr 1 825 264 625

ACCREDITATION
N° 1588
Portée de l'activité sur
www.cofrac.fr



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAM5231/4



Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-0244(3-0)

Versions du: 22/08/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14ND15721

Date de réception : 13/08/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/624

Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex dth Jean caby-DTA- FAM5231/4

Date : Arrêt : 8/8 - 06/08/2014 - Cédric DERRONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14NG16721-005

Référence échantillon : DDS - Carotage + enveloppe plâtrée - Rdc demi niveau: ascien poste IAM phonique

Emile Bataille
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
557, route de Fayalès - PA du Puyrroux
F-62110 Hérisson - FRANCE
Tél: +33 3 21 19 43 70 - Fax: +33 3 21 12 45 74 - Site Web: www.eurofins.fr/bat
S.A.S. au Capital de 100 000 € RCS Lille 529 294 025 TVA Intr 529 254 026

ACCREDITATION
N° 1600
Pour le service sur
www.cofrac.fr



Rez de chaussée	Composant : Calorifugeage <i>de type 6 + enveloppe demi niveau ancien poste téléphonique</i>
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERNONCOURT
Immeuble "Les Terrales" - Bât. A
2 rue d'Als
59018 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024414-01 Version du : 22/09/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14ND15721 Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/082
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex dth Jean Caby-OTA- FAM5231/4
Date : Auteur : SH - 08/09/2014 - Cécile DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15721-005
Référence échantillon : C06 - Calorifugeage + enveloppe plâtrées - Rdc demi niveau : ancien poste téléphonique

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) (clair) + matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante de type amosite
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreuse de type isolant (bége)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MQLP) réalisée selon la norme NF S 248 - Appendice 2

HB : Les informations détaillées sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines installations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMBIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024414-01

Version du : 22/06/2014 13.37

Page 2/2

Dossier N° : 14ND15721

Date de réception : 19/08/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/624

Atelier / Mission / Dossier : Bâtiment ex ets Jean Caby-DTA- FAM5231/4

Date : Aulais Site - 08/06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15721-006

Références échantillon : CDS - Cartrifugeage + enveloppe plâtrée - Rdc dans abeais ; arrieres postes téléphoniques

Emile Baille
Chef de Groupe

Expertise Analytique pour le Bâtiment Nord
657 route de Bayalès - PAU - Pyrénées
F-64215 Hénos - FRANCE
Tél : +33 5 3 21 15 49 70 - Fax : +33 5 3 21 15 49 70 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 125 720 € RCS : B20001670 294 025 TVA : FR211670 294 025

ACCREDITATION
N° 17- 003
Portée d'application
www.cofrac.fr





Roz de chaussée	Composant : Calorifugeage de type 7 + enveloppe - local arrière du poste téléphonique
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertres" - BRLA
2 rue d'Ina
59610 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024415-01 Version du : 23/08/2014 13:37 Page 1/2

Dossier N° : 14ND16721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/824
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean Caby DTA- FAMS231/4
Date / Acteur / Site - 06/08/2014 - Cécile DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND16721-007
Référence échantillon : 007 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - Rdc demi niveau - dégagement de l'ancien poste téléphonique

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (marron) + (blanc) : matériaux semi-dur (fibres) (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Catéplâton et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (orange) (clair)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HS 6 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43 050

NB : Les informations de toxicité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée qu'à titre de forme intégrale. Il comporte 3 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations mentionnées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analytic pour le Département Nord
EST, route de Fayelles, FA 400 Pommiers
F-62110 Hénin-Barbeau, FRANCE
Tél : 03 20 21 03 89/70 - Fax : 03 20 21 03 84/74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 129 728 € RCS 02441529 294 035 TVA Intr 528 254 026

ACCREDITATION
ISO 15189
Portée accréditée aux
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-H8-024415-01

Version du : 22/08/2014 13:37

Page 2/2

Dossier N° : 14N016721

Date de réception : 13/08/2014

Référence dossier :

Commande : B12A/14/624

Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex dth Jean caby DTA- FAM8231/4

Date : Auteur : 816 - 06/08/2014 - Cédric DERNIGROUET - Jean caby

Echantillon N° : 14N016721-007

Référence échantillon : CD7 - Cochlifugeage + enveloppe plâtrée - Rdc d'un niveau ; dégagement de l'ancien poste téléphonique



Emile Bataille
Chef de Groupe



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAMS231/4

Rez de chaussée	Composant : Enveloppe de calorifugeage <i>type béton</i> <i>local archives - Idem local archives CE</i>
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERNONCOURT
Immeuble "Les Toulousains" - BBLA
2 rue d'Alsace
59618 LESQUEN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-02441B-01 Version du : 22/08/2014 13:36 Page 1/1

Dossier N° : 14N015721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/982
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex drh Jean Caby-DTA- FAMS231/4
Date : Ajour : Site : 06/08/2014 - Cécile DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N015721-010
Référence échantillon : CD10 - Enveloppe de calorifuge - Rdc Local archives

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris); matériaux de type fil métallique (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-150

NB: Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Signature

Emilie Bajaille
Chef de Groupe

Essais Analyse pour le Bâtiment Nord
227, route de Ligny-lez-Paillart - F-59100
F-59100 Ligny-lez-Paillart - FRANCE
Tél : 03 20 31 13 49 70 - Fax : 03 20 31 13 49 74 - E-mail: www.socotec.fr
S.A.S au Capital de 121 720 € (RCS Oise 529 234 035 TVA FR21 529 234 035

ACCREDITATION
N° 1-263
Portée d'application sur
www.cofrat.fr





Rez de chaussée	Composant : Faux plafond ₁₀ <i>perforé</i> <i>circulations - idem dans les bureaux et WC</i>
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tuffiaux" - BR. A
2 rue d'Irma
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024416-01 Version du : 22/08/2014 13:37 Page 1/1

Dossier N° : 14ND16721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/982
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex des Jean Cabry - BTA - FAM5231/4
Date / Auteur : Site - 06/08/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabry

Echantillon N° : 14ND16721-008
Référence échantillon : C08 - Faux plafond - Rdc circulation

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (bleu) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (fibreuse) (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale et complète. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Emilie Bataille
Chef de Groupe

Bureau Analyses pour le Bâtiment Nord
557, avenue de France 911 - FA de Paris Nord
F-91110 Lisses-Courcouronnes, FRANCE
Tél : +33 1 71 31 48 70 - Fax : +33 1 71 31 48 71 - Site Web : www.socotec.fr
S.A.S au Capital de 123 726 € RCS Courcouronnes 228 204 032 TVA FR21 079 204 032

ACCREDITATION
N° 1-043
Prest. accréditées au
site www.cofrac.fr





Rez de chaussée	Composant : Faux plafond ₁₂ 60x60 perforé type 2 bureau 2
-----------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERRONCOURT
Immeuble "Les Terrasses" - B2, A
2 rue diéna
69818 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024417-01 Version du : 22/08/2014 13:37 Page 1/1

Dossier N° : 14N015721 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/824
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex des Jean Caby-OTA- FAMS231/4
Date / Auteur : 5/8 - 06/08/2014 - Cédric DERRONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N015721-009
Référence échantillon : CDS - Faux plafond 60*60 - Rdc bureau2

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron); matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur le mande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines présentations apparaissant dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "

Emile Bataille
Chef de Groupe

Essais Analyse pour le Bâtiment Nord
557, route de Brégnolle FA 69 Perrenon
F-62110 Hénin-Saumont FRANCE
Tél : +33 3 21 63 4970 - Fax : +33 3 21 63 4974 - Site Web : www.essais-nb.fr
R.A.S au Capital de 123 726 € RCS Lille Métropole 529 294 035 TVA INTR 529 291 025

ACCREDITATION
N° 803
Révisé régulièrement en
www.cofrac.fr





R+2	Composant : Faux plafond ₂₁ 30x30 piqueté blanc escalier et ensemble du niveau hors plateau
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - BR A
2 rue d'Éna
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-024419-01 Version du : 2208/2014 13:36 Page 1/1

Dossier N° : 14ND15721 Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Contrat n° : B12A/14/082
Affaire / Mission / Dossier : Bâtiment ex dth Jean Caby-DTA- FAM52314
Date / Auteur : 08/09/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15721-011
Référence échantillon : CD11 - Faux plafond 30x30 - R+2 escalier

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Galinisation et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de ce tableau sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page sur 1. Le présent rapport ne concerne que les objets énumérés à l'essai. Seules les données présentées dans ce document sont couvertes par la certification. Elles sont identifiées par le symbole *

Emilie Balaille
Chef de Groupe

Centre Analyse pour le Bâtiment Nord
557, route de Fayolle, FA de Puzos
F-52110 Halls - Belgique, 7704000
Tél: +32 3 21 22 70 - Fax: +32 3 21 22 71 - Site Web: www.eurofins.be/fr/fr
BAS de Cijssels de 120 720 € TTC (BCE) n° 529 394 025 TVA PT21 629 254625

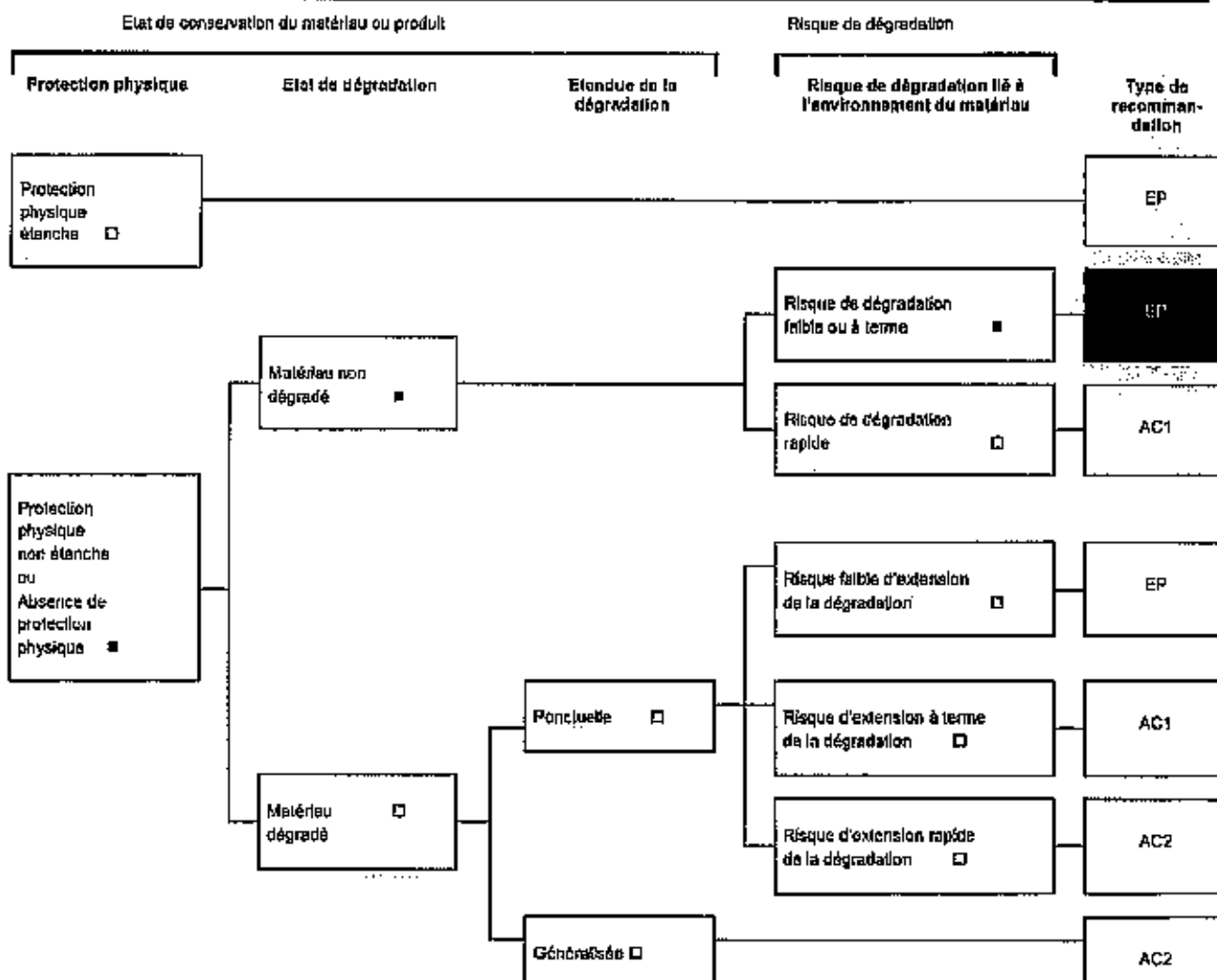
ACCREDITATION
EN ISO
Partie applicable au
www.cofrac.fr



Rapport : B12A/14/962
Dossier : FAM5231/4

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds),	sous vifrage en amiante ciment	Localisation	Extérieur de l'immeuble
		Zone homogène	façades Rdc haut - R+1 - R+2
Echantillon n°	sans objet		



Auteur : DERNONCOURT Céline Date : 06/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAMS231/4

FICHE DE COTATION DE CALORIFUGEAGE

Echantillon n° 14N015721-001	Zone homogène	entrée de la cave
Localisation sous-sol		
Calorifugeage type 1+ enveloppe	Description complémentaire	
Epaisseur approximative : 5cm	Longueur approximative : 15m	

Protection physique étanche 1

Protection physique non étanche ou absence de protection physique : Remplir la grille ci-dessous

Etat de dégradation	Protection physique	Circulations d'air	Chocs et vibrations	Résultats
Calorifugeage en mauvais état <input checked="" type="checkbox"/>				3
Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2
			M <input type="checkbox"/>	2
			F <input type="checkbox"/>	2
NP <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2
			M <input type="checkbox"/>	2
			F <input type="checkbox"/>	3
Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	3	
		F <input type="checkbox"/>	3	
Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input checked="" type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2
			M <input type="checkbox"/>	2
			F <input type="checkbox"/>	2
NP <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	2
			F <input type="checkbox"/>	2
Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	3	
		F <input type="checkbox"/>	3	

Commentaires sur les choix de la grille

Ventilation
Forte

Activité du local
Cave

Date : 05/12/2014
Autour : DERNONCOURT
Cédric

Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste A

Rapport : B12A/14/062
Dossier : FAM5231/4

FICHE DE COTATION DE CALORIFUGEAGE

Echantillon n°	14N015721-012	Zone homogène	milieu de la cave
Localisation	sous-sol		
Calorifugeage ₂₅	enveloppe plâtrée	Description complémentaire	
Epaisseur approximative	: 5cm	Longueur approximative : 4m	

Protection physique étanche 1

Protection physique non étanche ou absence de protection physique : Remplir la grille ci-dessous

Etat de dégradation	Protection physique	Circulation d'air	Clocs et vibrations	Résultats
Calorifugeage en mauvais état <input checked="" type="checkbox"/>				3
Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	1	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
NP <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	3	
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2		
	M <input type="checkbox"/>	3		
	F <input type="checkbox"/>	3		
Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	1	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
NP <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2		
	M <input type="checkbox"/>	3		
	F <input type="checkbox"/>	3		

Commentaires sur les choix de la grille

Ventilation
Forte

Activité du local
cave

Date : 05/12/2014
Auteur : DERNONCOURT
Cédric

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste A

FICHE DE COTATION DE CALORIFUGEAGE

Echantillon n° 14N015721-006	Zone homogène	Demi niveau ancien poste téléphonique
Localisation Rez de chaussée		
Calorifugeage: de type 6 + enveloppe	Description complémentaire	
Epaisseur approximative : 6cm	Longueur approximative : 3m	

Protection physique étanche 1

Protection physique non étanche ou absence de protection physique : Remplir la grille ci-dessous

Etat de dégradation	Protection physique	Circulation d'air	Chocs et vibrations	Résultats
Calorifugeage en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input checked="" type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	1	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
NP <input checked="" type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input checked="" type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input checked="" type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	3	
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2		
	M <input type="checkbox"/>	3		
	F <input type="checkbox"/>	3		
Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
			M <input type="checkbox"/>	1
			F <input type="checkbox"/>	2
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	1	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
NP <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
		M <input type="checkbox"/>	2	
		F <input type="checkbox"/>	2	
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	2		
	M <input type="checkbox"/>	3		
	F <input type="checkbox"/>	3		

Commentaires sur les choix de la grille

Ventilation
Dans une circulation avec 2 ouvertures

Activité du local
circulation

Date : 06/12/2014
Auteur : DERNONCOURT Cédric

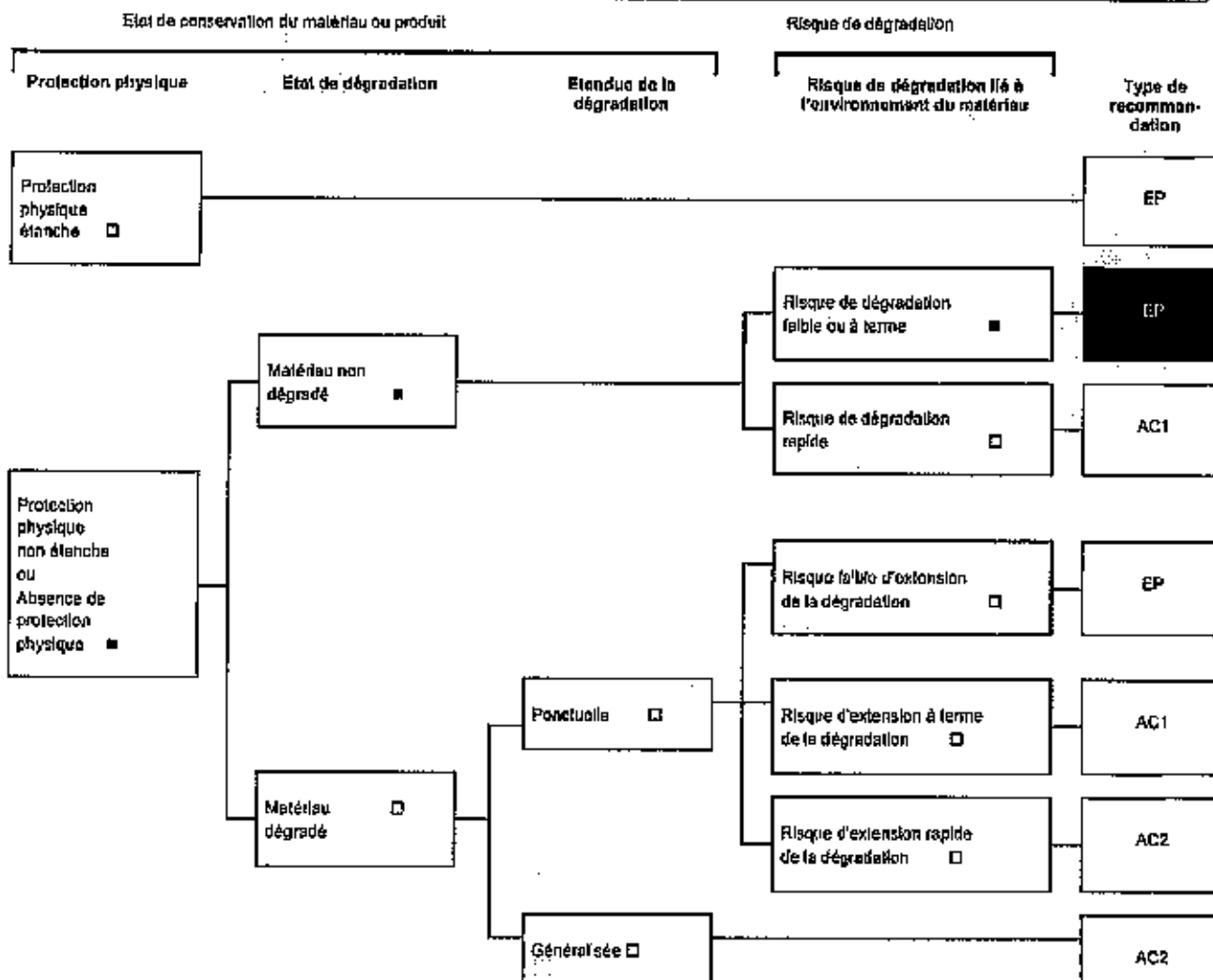
Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste A



Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAM5231/4

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁	cloisons en amiante ciment	Localisation Zone homogène	Rez de chaussée Circulation et bureaux coté rue
Echantillon n°	sans objet		



Auteur DERNONCOURT Cédric Date 05/12/2014

Commentaires :

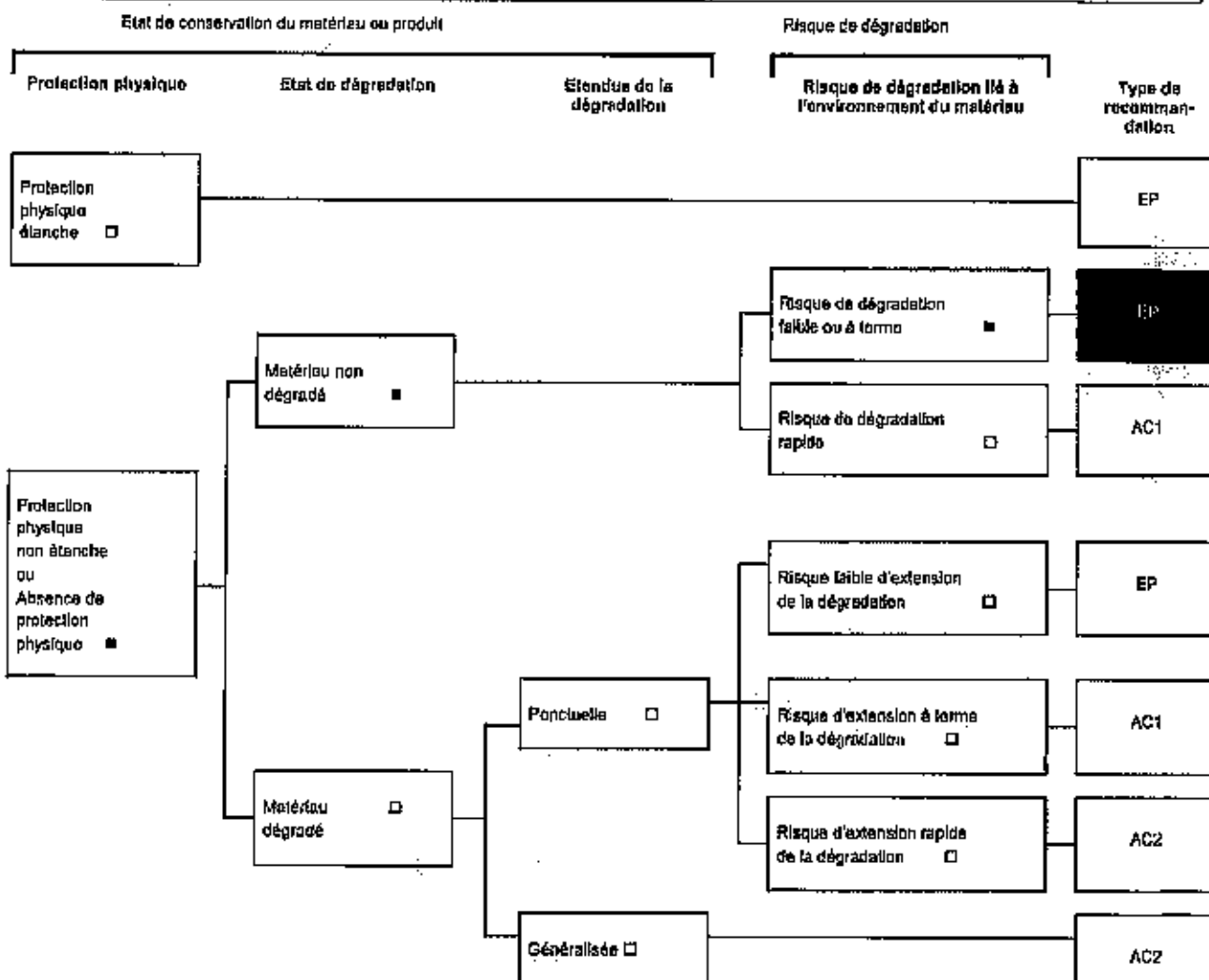
EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B

Rapport : B12A/14/982
Dossier : FAM5231/4

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)	de cloisons en amiante ciment - type 1	Localisation	R+1
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	circulation



Auteur DERONCOURT Cédric Date 05/12/2014

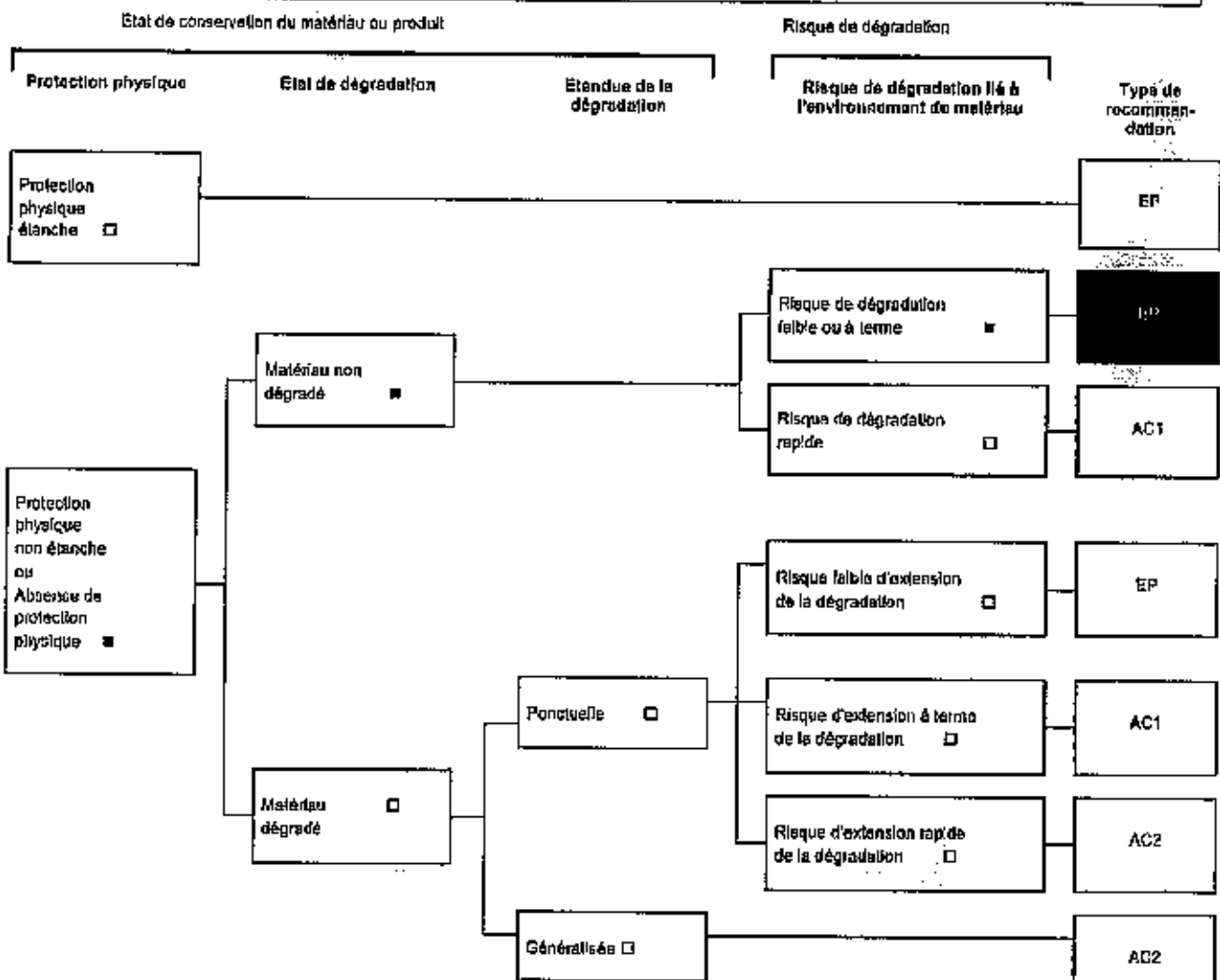
Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériel ou produit
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limité du matériel ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériel ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds),	cloisons en amiante ciment type 2	Localisation	R+1
		Zone homogène	bureaux
Echantillon n°	sans objet		



Auteur DERNONCOURT
Cédric

Date 05/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,

AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limité du matériau ou produit)

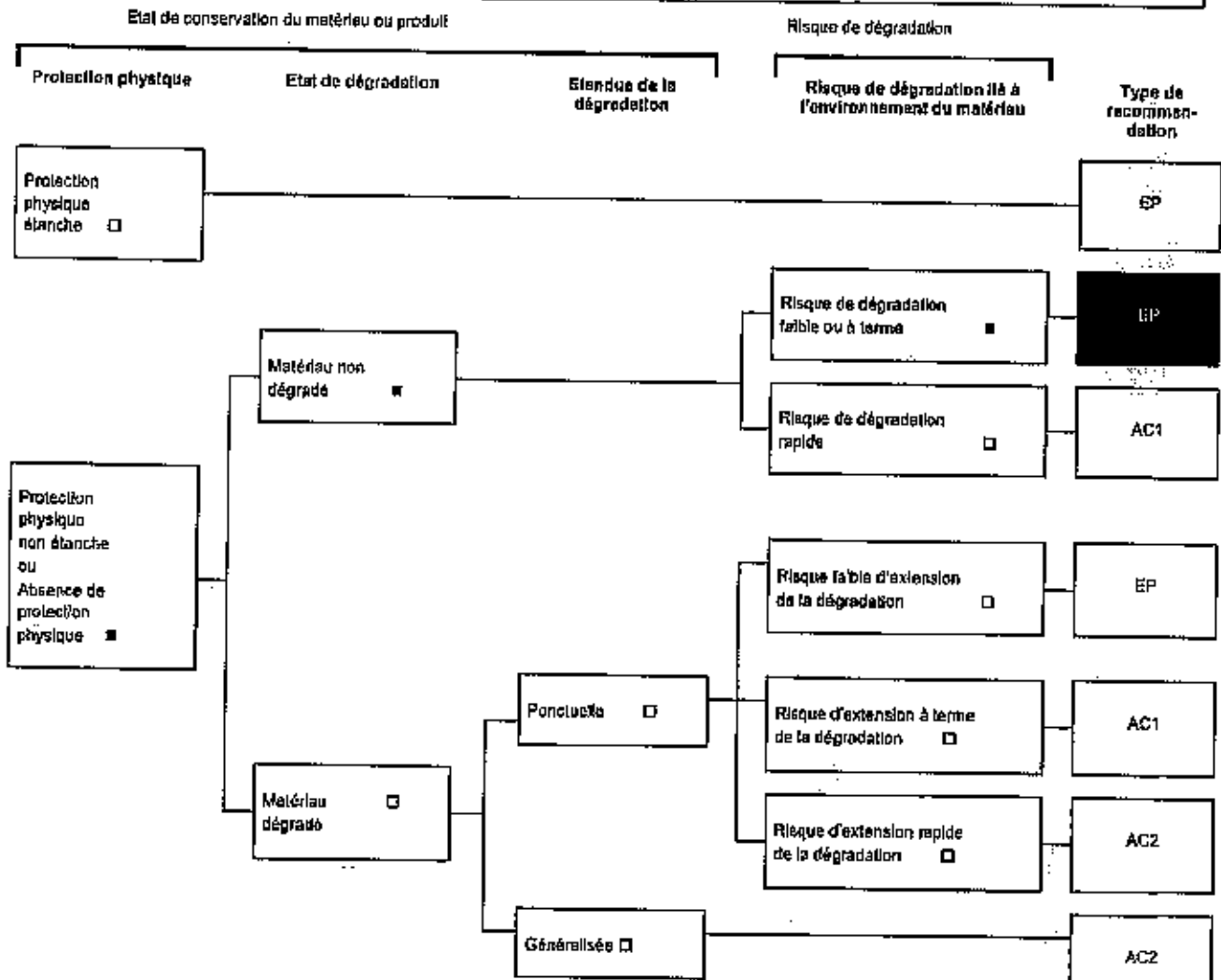
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₁	cloisons en amiante ciment	Localisation	R+1
		Zone homogène	salle de formation et salle 2
Echantillon n°	sans objet		



Auteur DERONCOURT
Cédric

Date 00/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériel ou produit,

AC1 : Action corrective de premier niveau (mise en état limitée du matériel ou produit)

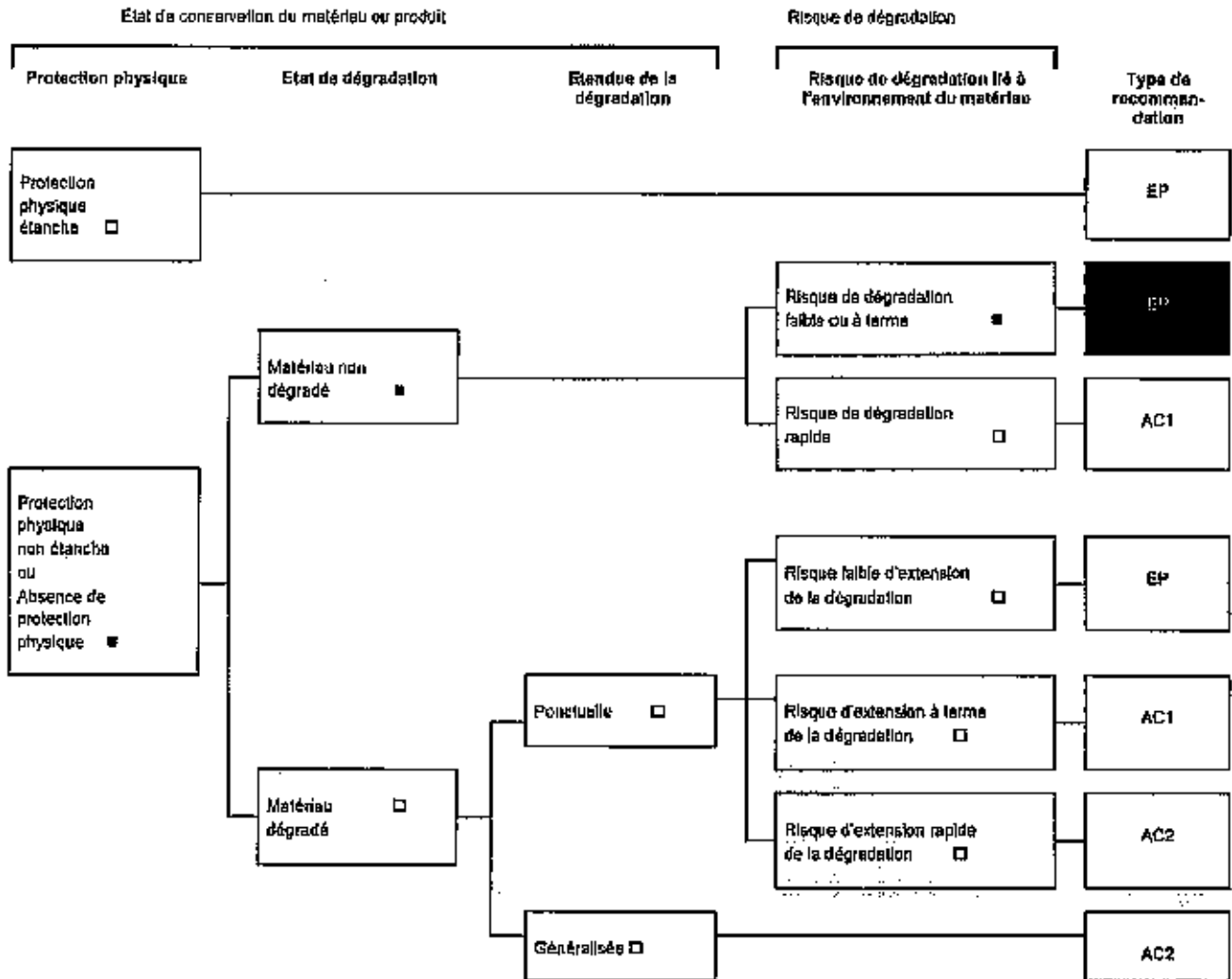
AC2 : Action corrective de second niveau (matériel ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneau Intérieur d'allège	Localisation	R+2
Echantillon n°	Zone homogène	panneaux donnant sur l'extérieur
sans objet		



Auteur DERONDICOURT Cédric Date 05/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériel ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (matériau en état limite du matériel ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B

Localisation : Extérieur de l'immeuble



Composant : Panneaux rigides (cicléons, gaines, plafonds), (a)
sous vitrage en amiante ciment
façades Rdc haut - R+1 - R+2

Rapport : B12A/14/882
Dossier : FAM5231/4

Localisation : sous-sol



Composant : Calorifugeage₁ (a)
type 1 + enveloppe
entrée de la cave



Composant : Calorifugeage₂ (N)
de type 2 + enveloppe
dans la cave



Composant : Calorifugeage₃ (N)
de type 3 + enveloppe
dans le fond de la cave



Composant : Calorifugeage₄ (N)
de type 4 + enveloppe
dans la cave sous l'escalier



Composant : Calorifugeage₅ (n)
enveloppe plâtrée
milieu de la cave

Rapport : B12A/14/982

Dossier : FAM5231/4

Localisation : Rez de chaussée



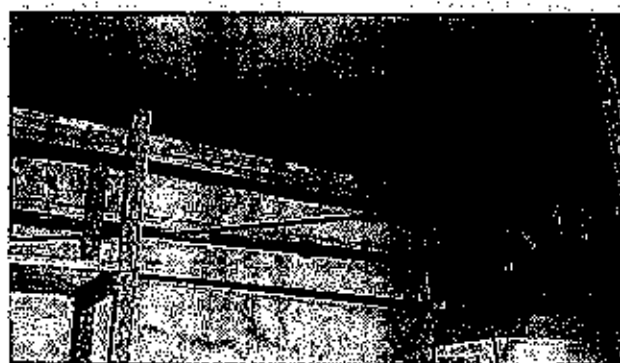
Composant : Calorifugeage₁ (N)
de type 5 + enveloppe
demi niveau ; ancien poste téléphonique



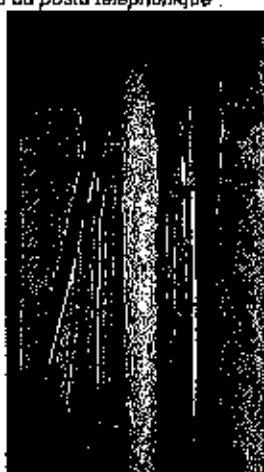
Composant : Calorifugeage₁ (S)
de type 6 + enveloppe
demi niveau ancien poste téléphonique



Composant : Calorifugeage₁ (N)
de type 7 + enveloppe -
local arrière du poste téléphonique



Composant : Calorifugeage₁ (N)
de type 7 + enveloppe
local archives CE



Composant : Calorifugeage₂ (N)
de type 7 + enveloppe
débarras



Composant : Enveloppe de calorifugeage₁ (N)
type béton
local archives - idem local archives CE

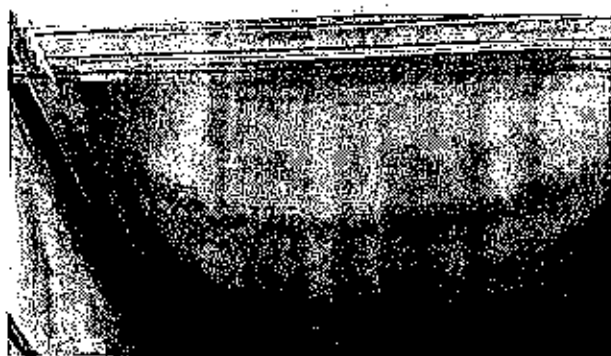
Rapport : B12A/14/882
Dossier : FAM5231/4



Composant : Faux plafond₁₀ (N)
perforé
circulations - idem dans les bureaux et WC



Composant : Faux plafond₁₂ (N)
60x60 perforé type 2
bureau 2



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₁₁ (a)
cloisons en arête ciment
circulation, bureaux et sanitaires coté rue

Rapport : B12A/14/982

Dossier : FAMB231/4

Localisation : R+1



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₁₅ (a)
cloisons en amiante ciment - type 1
circulation



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₁₆ (a)
cloisons en amiante ciment type 2
bureaux



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₂₀ (a)
cloisons en amiante ciment
salle de formation et salle 2

Rapport : B12A/14/882

Dossier : FAM5231/4

Localisation : R+2



Composant : Calorifugeage₀₆ (N)
laine de roche
sonitales



Composant : Dalle de sol plastique₂₄ (N)
PVC sur plancher bois technique
local serveur informatique



Composant : Faux plafond₂₁ (N)
30x30 piqué blanc
escalier et ensemble du niveau hors plateau



Composant : Faux plafond₂₂ (N)
60x60 moucheté de 2000
ensemble du plateau

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4871 20.12.18

Le 18/01/2019



Bien : Industrie
Adresse : 40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : SAUCISSONS SECS
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114

PROPRIETAIRE

4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR

MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 18/01/2019
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Industriel Nombre de Pièces : 91 Numéro de lot : SAUCISSONS SECS Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114	Adresse : 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE Bâtiment : SAUCISSONS SECS Propriété de : 4869 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
N° Dossier : 4869 4871 20.12.18 C	
Mission effectuée le : 16/01/2019 Date de l'ordre de mission : 20/12/2018	

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 7 093,04 m²

(Sept mille quatre-vingt-treize mètres carrés zéro quatre)

Commentaires : **Néant**

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Place ou Local	Etage	Surface	Commentaire
L n°1	RDC	61,02 m ²	
L n°2	RDC	342,60 m ²	
L n°3	RDC	28,00 m ²	
L n°4	RDC	181,65 m ²	
L n°5	RDC	11,98 m ²	
L n°6	RDC	29,81 m ²	
L n°7	RDC	389,12 m ²	
L n°8	RDC	154,92 m ²	
L n°9	RDC	22,39 m ²	
L n°10	RDC	42,81 m ²	
L n°11	RDC	31,08 m ²	
L n°12	RDC	6,25 m ²	
L n°13	RDC	43,97 m ²	
L n°14	RDC	38,88 m ²	
L n°15	RDC	32,71 m ²	
L n°16	RDC	31,02 m ²	
L n°17	RDC	39,13 m ²	
L n°18	RDC	41,13 m ²	
L n°19	RDC	30,40 m ²	
L n°20	RDC	41,96 m ²	
L n°21	RDC	52,86 m ²	
L n°22 (Transfo)	RDC	0,00 m ²	Non visité, porte fermée à clé.
L n°23 (Transfo)	RDC	0,00 m ²	Non visité, porte fermée à clé.
L n°24	RDC	35,54 m ²	
BS n°1	1er	0,00 m ²	Non visité, porte fermée à clé.
BS n°2	1er	0,00 m ²	Non visité, porte fermée à clé.
L n°25	1er	81,39 m ²	
BS n°3	1er	19,44 m ²	
L n°26	1er	30,56 m ²	
L n°27	1er	8,30 m ²	
L n°28	1er	11,63 m ²	
L n°29	1er	1,91 m ²	
L n°30	1er	42,81 m ²	
L n°31	1er	4,26 m ²	
L n°32	1er	19,92 m ²	

L n°33	1er	53,18 m ²	
L n°34	1er	34,88 m ²	
L n°35	1er	11,06 m ²	
L n°38	1er	13,49 m ²	
L n°37	1er	63,29 m ²	
L n°38	1er	12,48 m ²	
L n°39	1er	5,37 m ²	
L n°40	1er	6,88 m ²	
L n°41	1er	19,64 m ²	
L n°42	2ème	5,17 m ²	
L n°43	2ème	267,32 m ²	
L n°44	2ème	45,16 m ²	
L n°45	2ème	97,26 m ²	
L n°46	2ème	50,94 m ²	
L n°47	2ème	51,87 m ²	
L n°48	2ème	52,17 m ²	
L n°49	2ème	51,84 m ²	
L n°50	2ème	51,94 m ²	
L n°51	2ème	51,34 m ²	
L n°52	2ème	35,25 m ²	
L n°53	2ème	46,04 m ²	
L n°54	2ème	57,92 m ²	
L n°55	2ème	58,68 m ²	
L n°56	2ème	65,17 m ²	
L n°57	2ème	176,37 m ²	
L n°58	2ème	55,51 m ²	
L n°59	2ème	219,87 m ²	
L n°60	2ème	49,80 m ²	
L n°61	2ème	49,76 m ²	
L n°62	2ème	49,18 m ²	
L n°63	2ème	49,29 m ²	
L n°64	2ème	51,26 m ²	
L n°65	2ème	49,48 m ²	
L n°66	2ème	49,71 m ²	
L n°67	2ème	17,29 m ²	
L n°68	2ème	51,74 m ²	
L n°69	2ème	455,35 m ²	
L n°70	2ème	216,05 m ²	
L n°71	2ème	148,14 m ²	
L n°72	2ème	284,12 m ²	
L n°73	2ème	92,05 m ²	
L n°74	2ème	74,30 m ²	
L n°75	2ème	181,68 m ²	
L n°76	2ème	182,59 m ²	
L n°77	2ème	177,21 m ²	
L n°78	2ème	91,65 m ²	
L n°79	2ème	78,26 m ²	
L n°80	2ème	21,83 m ²	
L n°81	2ème	18,80 m ²	
L n°82	2ème	238,91 m ²	
L n°83	2ème	228,48 m ²	
L n°84	2ème	19,52 m ²	
L n°85	2ème	64,70 m ²	
L n°86	2ème	161,15 m ²	
L n°87	2ème	273,78 m ²	
L n°88	2ème	98,10 m ²	
Total		7.093,04 m²	



La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'ont pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.


AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59800 Lille
RCS Lille 491 206 751

Le Technicien :
Victor DESBUISSON

à LILLE, le 18/01/2019

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques

4869 4871 20.12.18 C

3/7

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 40 01 40
Téléfax 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912067 51
Responsabilité Professionnelle la Axa
Mail j.desbuisson@wanadoo.fr

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis de situation

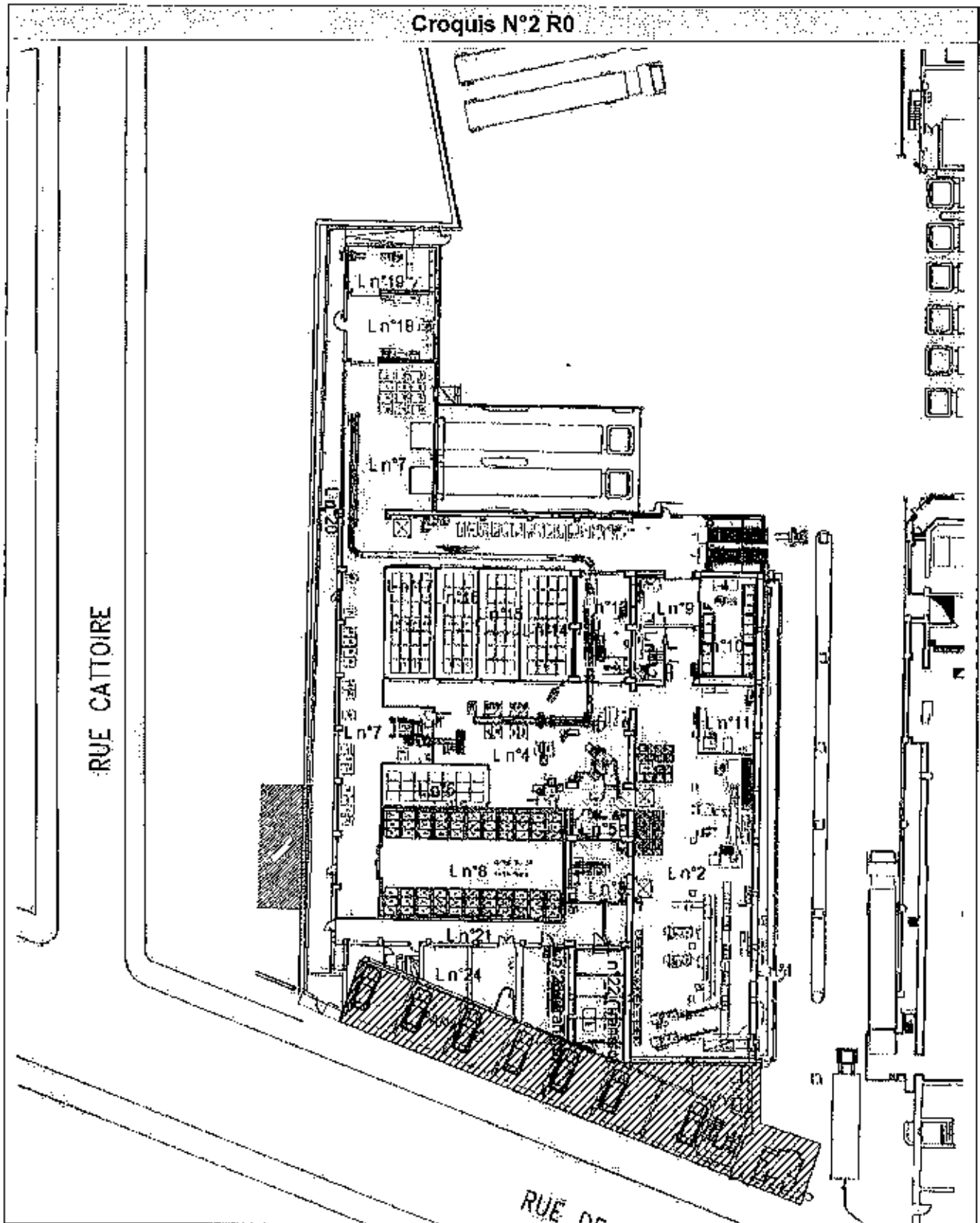
Département : NORD Commune : SAINT-ANDRÉ	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visé est celui qui est en vigueur par le centre des impôts foncier suivant : N° 1144 CITE ADMINISTRATIVE RUE GUSTAVE DEFOY 51 ME ETABL 65013 69018 LILLE Cedex Tél. 03-20-93-60-93 Fax 03-20-65-05-57 e-mail : l@46@univ-lille.fr
Section : AN Feuilles : 009 AN 01 Echelle d'origine : 1/600 Echelle actuelle : 1/1150 Date d'émission : 1981/02/10 (Insolite hors de Paris) Coordonnées au projet : RGFA30050 © 2017 Ministère de l'Énergie et des Comptes publics		Cet extrait de plan a été obtenu par : Gérald D. GUYOT



4869 4871 20.12.18 C

4/7

Croquis N°2 R0



4869 4871 20.12.18 C

5/7

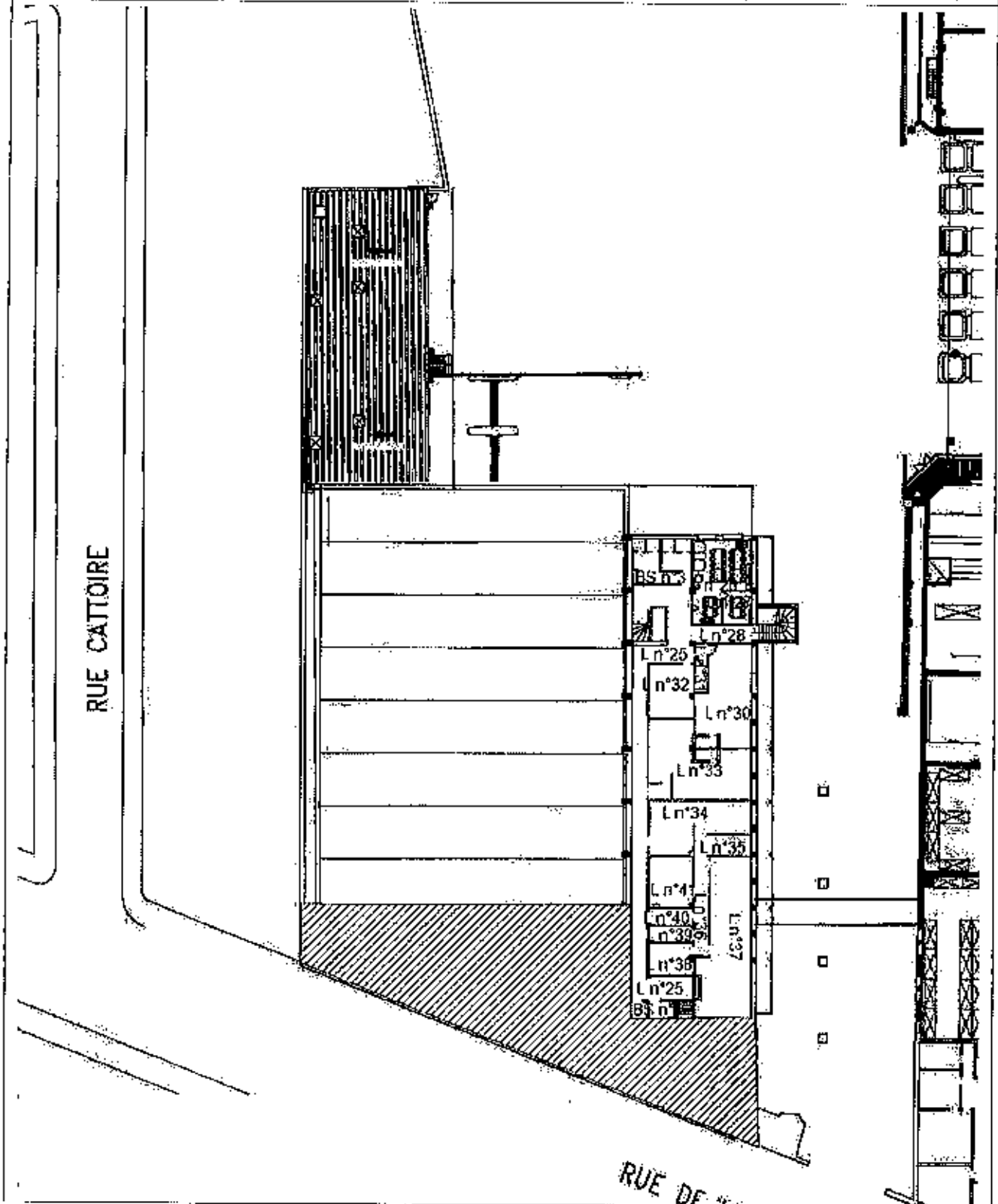
AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 93800 Lila

Téléphone 03 20 40 01 40
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 431 206751 00019

TVA FR 484 512 067 51
Responsabilité P Professionnelle Axa
Mail j.destuisson@wanadoo.fr

Croquis N°3 R1



4869 4871 20.12.18 C

6/7

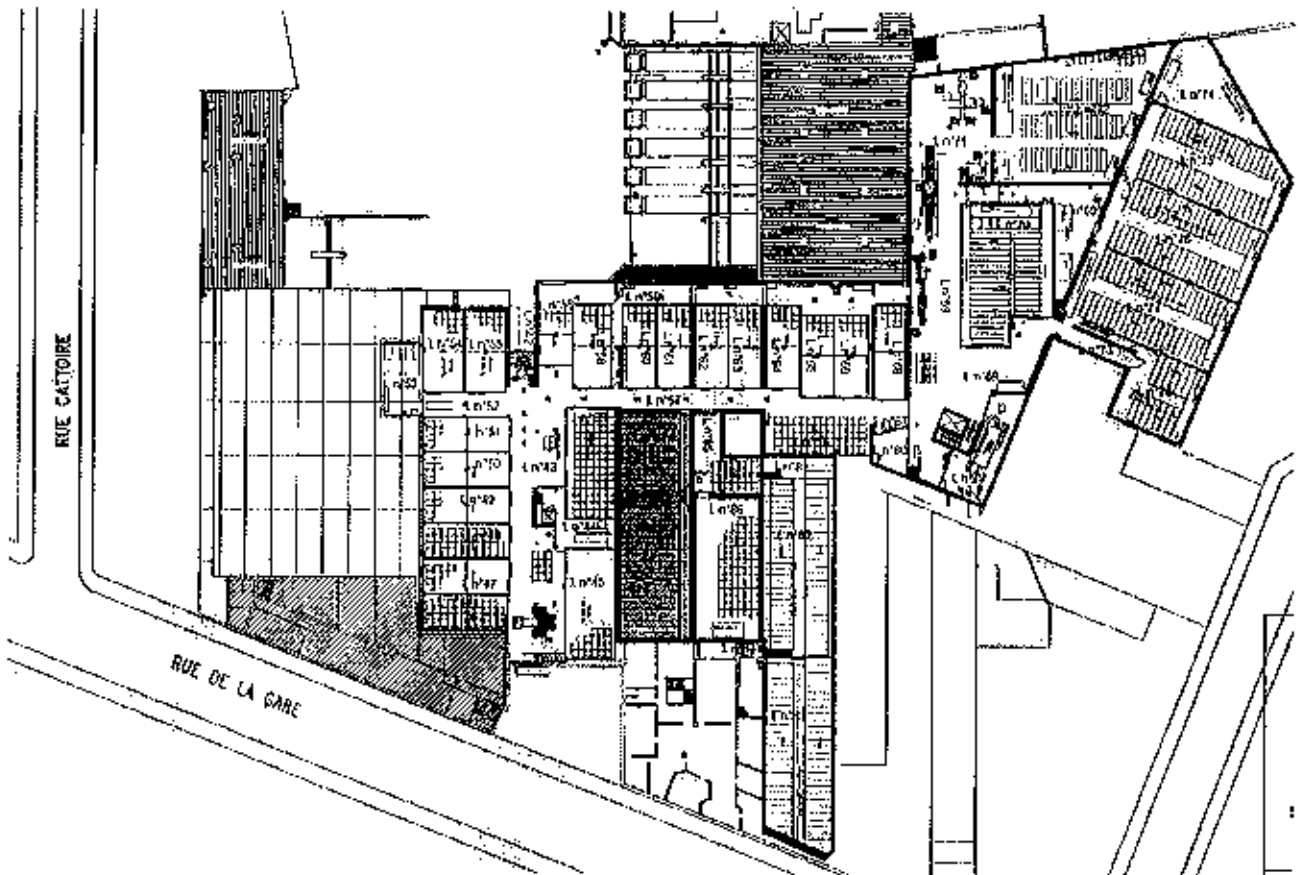
AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 09 20 40 01 40
Télécopie 03 20 98 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912067 53
Responsabilité Professionnelle Ase
Mail j.durbuisson@wanadoo.fr

Croquis N°4 R2



4869 4871 20.12.18 C

7/7

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 40 0140
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 52 92 03 02

Serli au capital de 32 000 €
RCS Lille 401 206753 00019

TVA FR 484 912067 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail j.dubuisson@wanadoo.fr



SOCOTEC

11, Rue Paul Dubrule
CS50446
59814 LESQUIN
Tél : 03.20.86.77.18
Fax : 03.20.86.77.34

Rapport de repérage de l'amiante en vue du Dossier Technique Amiante

Création ou mise à jour du DTA

Bien immobilier concerné	BATIMENT SAUCISSONS SECS ETS JEAN CABY 59350 SAINT ANDRE	N° dossier : FAMS231/11
Propriétaire	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	N° de canevas : ISECLI_726 v2.04.03
Demandeur	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Réf. du rapport : B12A/14/996
		Date(s) de visite : 08/08/2014
		Date de commande :

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur de repérage. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

extérieur:

- couverture en plaques ondulées amiante ciment

intérieur:

- les panneaux vissés des anciens séchoirs 3, 4, 5 en R+3
- les panneaux vissés en plafond dans 2 locaux en toiture R+3
- un conduit de ventilation dans la circulation vers l'ancien séchoir 3 en R+3
- un conduit de ventilation dans la galerie technique formage carton en R+2
- les panneaux vissés dans les anciens séchoirs en R+2

Lors de la visite sur site, certaines parties de l'immeuble n'ont pas été accessibles par l'opérateur : elles sont énumérées au §2.3

Le propriétaire doit engager les actions nécessaires pour lever l'inaccessibilité et permettre le repérage complet de l'immeuble.

Fait à : LESQUIN	Auteur du rapport : DERNONCOURT Cédric Certificat de compétence n°DTI / 1210-001 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA	Signature :
Le : 09/12/2014		

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.
Il comprend 10 pages et en annexe 16 photo(s) de composant, 7 grilles d'évaluation, 5 plan(s), 8 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence.
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC CERTIFICATION 88/93 AV PAUL VAILLANT
COUTURIER 94250 GENTILLY



► Sommaire

► 1. Objet de la mission	3
1.1 Description précise de l'immeuble	3
1.2 Parties de l'immeuble	3
► 2. Déroulement de la mission	4
2.1 Prestations réalisées :	4
2.2 Personnes présentes lors de la visite	4
2.3 Informations complémentaires sur la visite	4
2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC	5
2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC	5
2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission	5
► 3. Résultats détaillés du repérage	6
3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante	6
3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle) ..	6
3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)	7
3.4 Composants des listes A et B non analysés	7
► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion	8
4.1 Composants de la liste A	8
4.2 Composants de la liste B	8
4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B	9
4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante	9
► 5. Autres composants repérés	10
5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	10
5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	10
► 6. ANNEXES	



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration ou la mise à jour du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble ou à le mettre à jour.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder	
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
	Portes coupe-feu	Joints (freses, bandes).
	Vide-ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardoux bitumineux.
	Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Dans le cadre de la réalisation de travaux ou de démolition, le présent rapport devra être complété par une recherche de présence d'amiante adaptée au projet.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Industrie
Référence du site : SAINT ANDRE - CABY - BATIMENT SAUCISSONS SECS

Toiture multicouche, paxalu, béton et bac acier - charpente béton - maçonnerie béton et briques - façades avant bardage métallique avec charpente métallique - dalle béton et sol carrelage - descentes eaux pluviales en PVC et métal

1.2 Parties de l'immeuble

Extérieur de l'immeuble
Rez de chaussée ; R+1 ; R+2 ; R+3
Toutes les parties d'immeubles ont été visitées à l'exception de celles décrites dans le chapitre 2.3.



► 2. Déroulement de la mission

2.1 Prestations réalisées :

Date de la commande de la mission :

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC.
 - Laboratoire d'analyses :
1 : EUROFINAS ASCAL Bâtiment Nord SAS 557 route de Noyelles PA du Pommier 62110 HENIN BEAUMONT
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés, en particulier état de conservation et risque de dégradation.
- Préconisation de recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Accompagnateur : Mme FLORIN

2.3 Informations complémentaires sur la visite

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

- Les locaux étaient occupés lors de notre visite (meubliers et personnes)
- Les locaux étaient meublés mais non occupés
- Les locaux étaient vides lors de notre visite

Accessibilité aux différentes parties de l'immeuble

- Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble
- Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble

Parties d'immeuble inaccessibles		
Parties inaccessibles	Justifications	Investigations à réaliser pour lever l'inaccessibilité
Catodifugeages dans coque métal sur l'ensemble du bâtiment	non visibles sur la totalité non démontable	à vérifier en cas de travaux
Doublage des plafonds et cloisons	non démontables	A vérifier avant travaux
Ancliers séchoirs r+2	Encombrés et absence d'éclairage	A vérifier
Toiture vu partiellement	pas d'accès sécurisé	A vérifier

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant



2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC

Les rapports de repérage de l'amiante suivants ont été communiqués à SOCOTEC dans le cadre de la présente mission.

Référence	Date du rapport	Organisme de repérage	Objet du rapport	Principales conclusions
8610957-DB	19/08/1997	AINF	Rep. flochage+calorifugeage	
108492-0001-C3K1	17/12/2003	AINF	Rep. composants pour D.T.A.	
108492	09/12/2009	SOCOTEC - GPI	Dossier Technique Amiante	

Les documents relatifs à l'amiante ont été demandés au donneur d'ordre. L'absence de communication à SOCOTEC de tout document relatif à l'amiante est de nature à rendre ce rapport incomplet. En cas de découverte par le donneur d'ordre ou le propriétaire de tout document antérieur au présent rapport et non communiqué, il revient à celui-ci de transmettre cette information à SOCOTEC.

2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC

Les documents suivants issus des laboratoires d'analyse de matériaux et produits ont été mis à disposition de SOCOTEC pour la présente mission.

Nom du Laboratoire	N° du PV	Date	Composant concerné
Néant			

2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission

Les plans des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants.

Partie d'immeuble (localisation)	Titre du plan
Extérieur de l'immeuble	plan d'ensemble
Roz de chaussée	plan rdc
R+1	plan r+1
R+2	plan r+2
R+3	plan toiture et r+3



► 3. Résultats détaillés du repérage

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation. Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 3.1),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§3.2 et 3.3)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 3.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

a 3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Plaques ondulées en toiture; <i>amiante ciment</i>	couverture	Visuel (identification : amiante ciment)
R+2		
Conduit de fluide (air) ₁₇ <i>conduit ventilation</i>	galerie technique formage carton	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂ <i>panneaux dans séchoirs</i>	Anciens séchoirs	14N015718-003 / META / EUROFINs ASCAL
R+3		
Conduit de fluide (air) ₁₈ <i>amiante ciment</i>	circulation vers séchoir 3	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁₀ <i>cloison et plafond</i>	ancien séchoir 3	14N015718-003 / META / EUROFINs ASCAL <i>(rattaché à Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₂)</i>
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₀ <i>cloisons et plafonds</i>	séchoirs 4 et 5	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₁ <i>plafond</i>	locaux sur toiture	Visuel (identification : amiante ciment)

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
R+1		
Faux plafonds <i>60x60 moucheté - récent 2000</i>	circulations et WC	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : récent 2000)
Faux plafonds <i>60x60 plâtre</i>	salle de pause	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : plâtre)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₄ <i>cloisons plâtre</i>	circulations et WC	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : plâtre)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₅ <i>doublage cloisons métal</i>	salle de pause	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : métal)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₇ <i>cloisons et plafond doublage métal</i>	labo	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : métal)



N 3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Exérieur de l'immeuble		
Calorifugeage ¹³ gris	toiture	14N015718-005 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ¹⁴ noir	toiture	14N015718-006 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ¹⁵ gris	toiture	14N015718-007 / META / EUROFINS ASCAL
R+2		
Calorifugeage ¹⁶ + enveloppe plâtrée	galerie technique du formage carton	14N015718-008 / META / EUROFINS ASCAL
Faux plafonds 60x120 de couleur blanc	escalier vers R+3	14N015719-001 / META / EUROFINS ASCAL
R+3		
Calorifugeage ¹¹ + enveloppe	ancien séchoir 3	14N015718-004 / META / EUROFINS ASCAL
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) panneaux au sol	toiture terrasse	14N015718-002 / META / EUROFINS ASCAL

? 3.4 Composants des listes A et B non analysés		
Identité du composant	Zone homogène	Commentaires
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		



4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion

Pour les composants contenant de l'amiante, les tableaux suivants décrivent les dispositions à mettre en œuvre par le propriétaire.

a 4.1 Composants de la liste A			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation	Conduite à tenir	Échéance réglementaire
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)			
Néant			

a 4.2 Composants de la liste B			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion	Précisions complémentaires
Extérieur de l'immeuble			
Plaques ondulées en toiture ₁ <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
R+2			
Conduit de fluide (air) ₁₇ <i>conduit ventilation</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂ <i>panneaux dans séchoirs</i>	EP	Evaluation périodique	
R+3			
Conduit de fluide (air) ₁₈ <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁₉ <i>cloison et plafond</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₀ <i>cloisons et plafonds</i>	EP	Evaluation périodique	
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₁ <i>plafond</i>	EP	Evaluation périodique	



4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B

Les recommandations de gestion mentionnées dans les tableaux précédents ainsi que les précisions complémentaires décrites ont pour objectifs de protéger les occupants de l'immeuble vis-à-vis des risques de libération de fibres d'amiante dans l'air.

Elles s'inscrivent dans un processus global dépendant du principe d'action retenu.

A - Evaluation périodique (EP):

Celle-ci consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rchercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

B - Action corrective de premier niveau (AC1) :

Elle consiste à :

- rchercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

C - Action corrective de second niveau (AC2) :

Elle consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont notés (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



► 5. Autres composants repérés

Les informations sur d'autres composants communiquées par le propriétaire, le mandataire ou le laboratoire d'analyse sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

A 5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

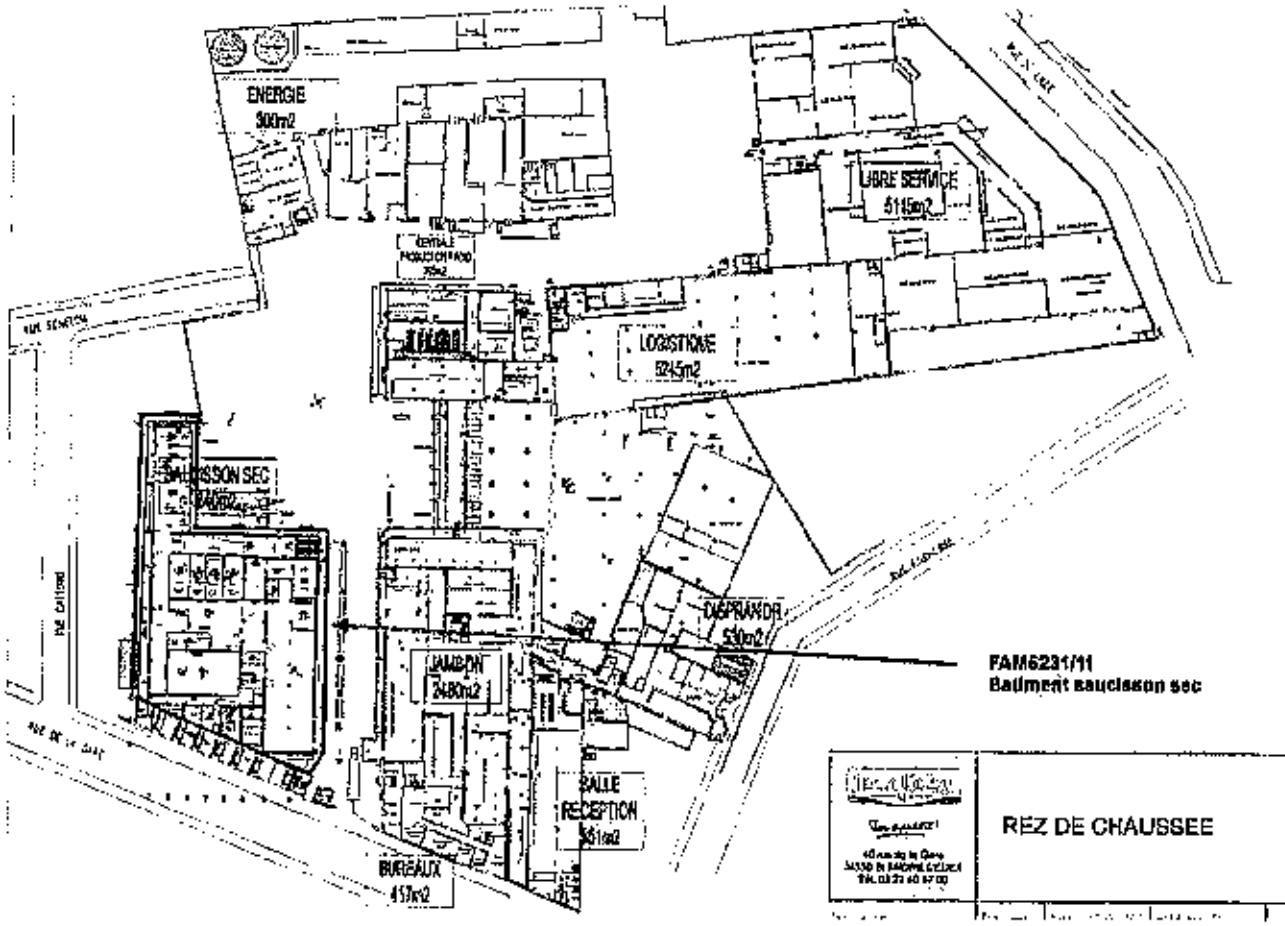
Identité du composant	Zone homogène	Résultat de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion Précisions complémentaires	Mode de reconnaissance
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)				
Néant				

N 5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		

► 6. ANNEXES

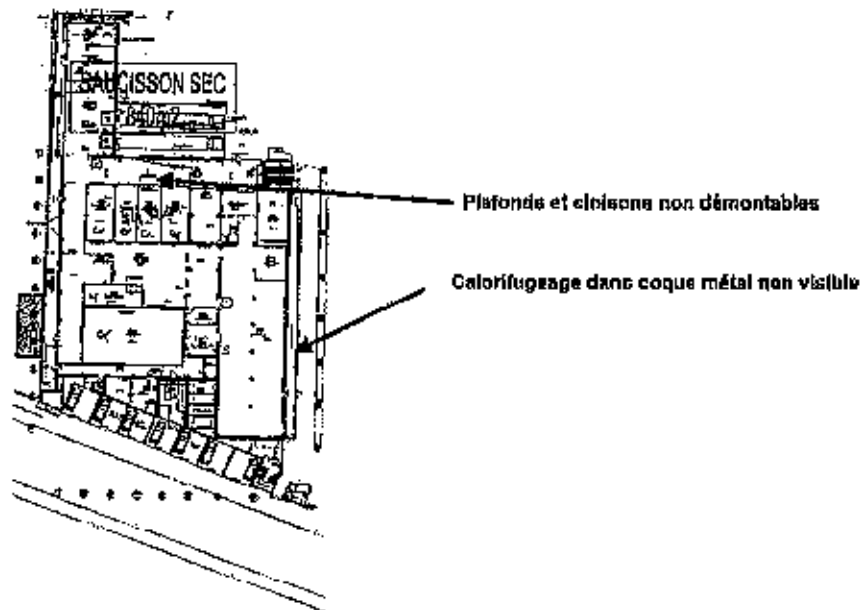
Exterieur de l'immeuble	Titre du plan : plan d'ensemble
-------------------------	---------------------------------



Rez de chaussée

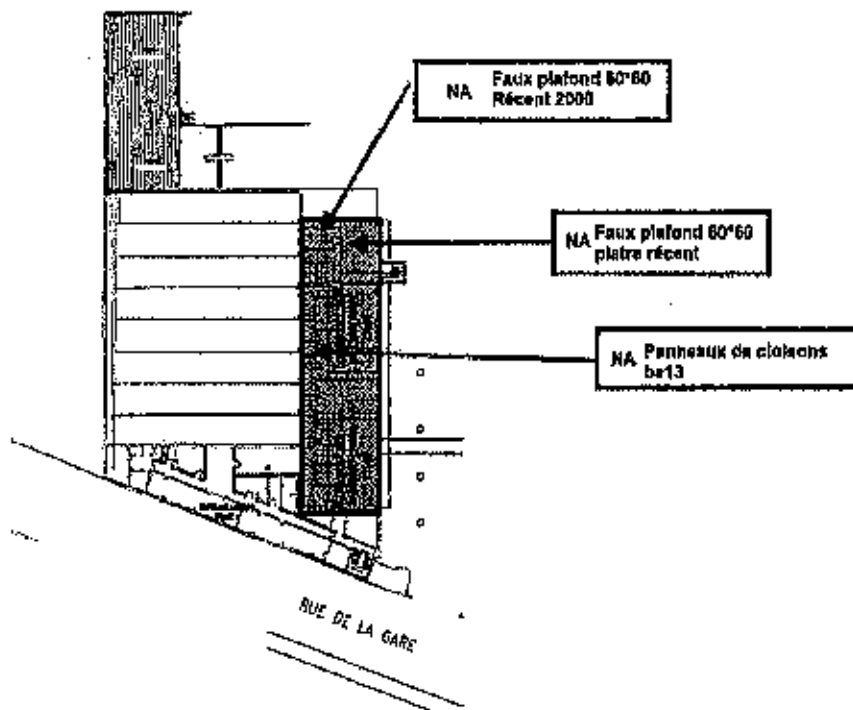
Titre du plan : plan rdc

Plan rez de chaussée
Saucisson sec



R+1	Titre du plan : plan r+1
-----	--------------------------

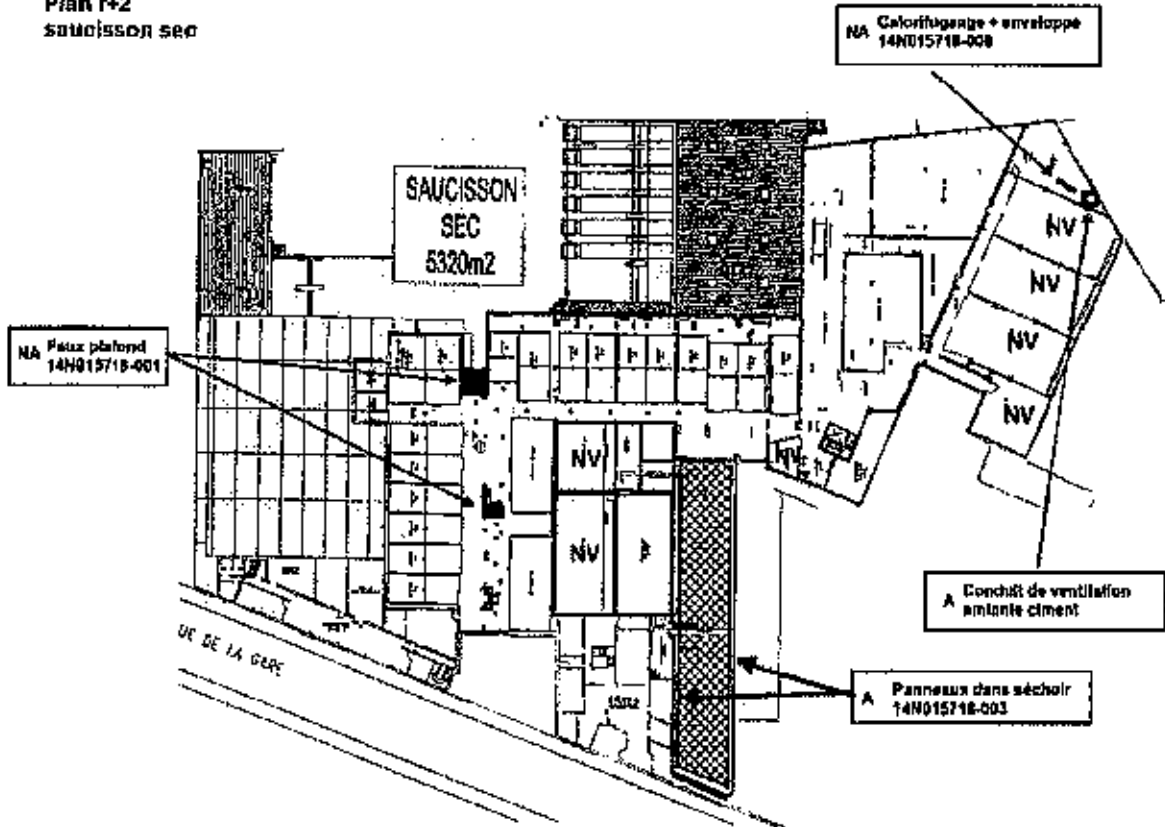
Plan r+1
batiment saucisson sec



R+2

Titre du plan : plan r+2

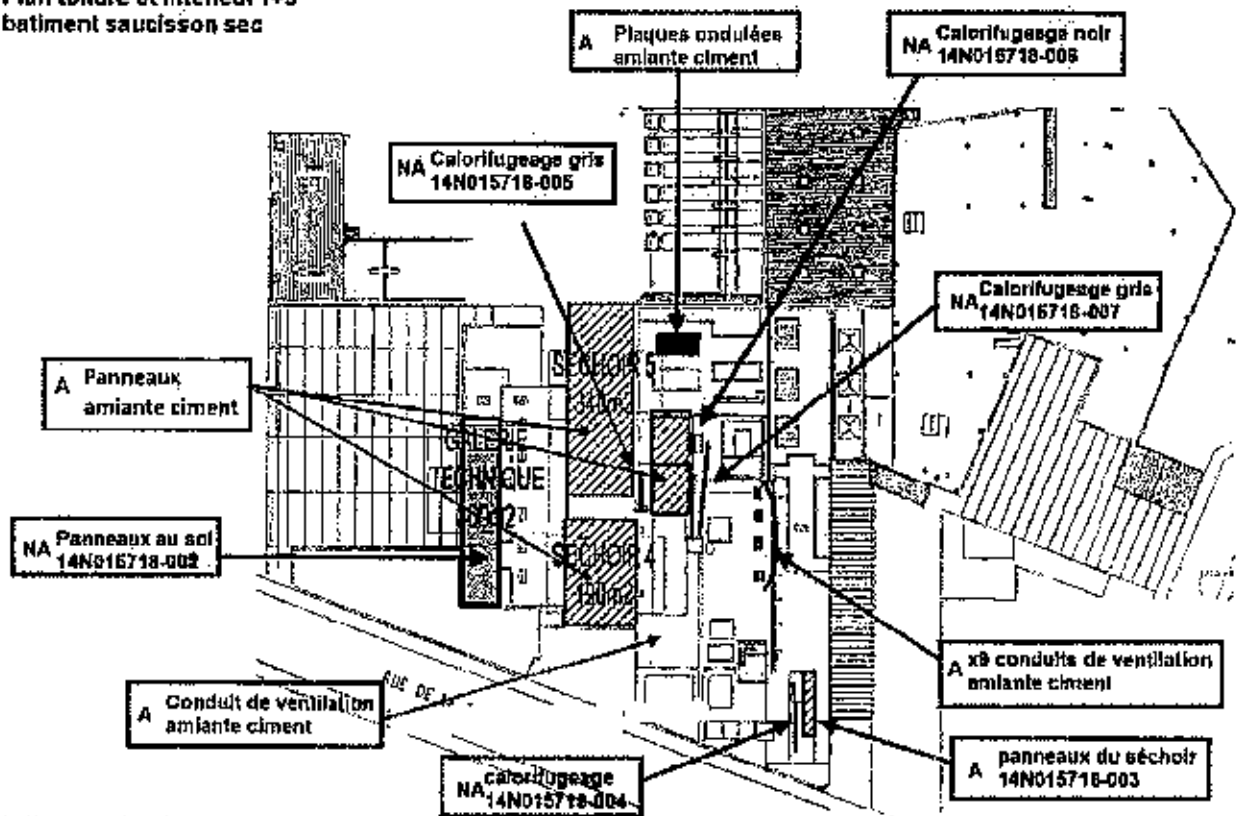
Plan r+2
saucissons secs



R+3

Titre du plan : plan toiture et r+3

Plan toiture et intérieur r+3
batiment saucisson sec





Extérieur de l'immeuble	Composant : Calorifugeage ₁₃ gris tollure
-------------------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Testales" - B.R. A
2 rue d'Inz
69610 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-023942-01 Version du : 18/08/2014 14:06 Page 1/1

Dossier N° : 14ND15718 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/998
Maire / Mission / Dossier : Saucisson sec Jean Caby-DTA- FA M231/11
Date / Auteur : 01/08/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15718-005
Référence échantillon : CDE - Calorifugeage gris - Extérieur tollure

Matériau	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau (friable) (maçon)
Traitements de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les pratiques pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il compose 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Gaëtan Dziora
Technicien de Laboratoire

Eurofins Analytic pour le Bâtiment Nord
557, route de Neupâtes, P.A. du Poitevin
F-62110 Hénin-Charbonnet, FRANCE
Tél : 03 20 21 13 43 70 - Fax : 03 20 21 13 42 78 - Site Web : www.eurofins.fr
R.A.R. no Copied de 127 728 CRC B0401529 24 035 TVA FR2 1529 291 029

ACCREDITATION
107-1500
Prestations couvertes par
www.cofrec.fr





Extérieur de l'immeuble	Composant : Calorifugage ₁₄ noir toiture
-------------------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNOHCOURT
Immeuble "Les Tuffères" - B.P. A
2 rue d'Iéna
69619 LESOUM CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023943-01 Version de : 18/08/2014 14:06 Page 1/2

Dossier N° : 14N015718 Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/023
Affaire / Mission / Dossier : Saucissons secs Jean Caby DTA - FA M8231/11
Date : Aul-sur-Ste - 08/09/2014 - Cédric DERNOHCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N015718-006
Référence échantillon : CD6 - Calorifugage noir - Extérieur toiture

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (gris) (clair)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLI	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale (il compte 2 pages). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Toutes certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
567 avenue de la République - PA de Fontenay
F-62110 Wierre-Boncourt, FRANCE
Tél : +33 3 21 13 49 10 - Fax : +33 3 21 11 48 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 127 726 € RCS BOUYGUES 294 035 TVA INTR 628 294 035

ACCREDITATION
107-1993
Pour les détails voir
www.cofrac.fr





Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/11

Extérieur de l'immeuble	Composant : Calorifugeage ₁₅ gris toiture
-------------------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DEBRONCOURT
Immeuble "Les Terrasses" - B&A
2 rue d'Alina
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023944-D1 Version du : 18/09/2014 14:05 Page 1/1

Dossier N° : 14ND167 IB Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/523
Atelier / Mission / Dossier : Saucisson sec Jean Caby DTA- FAM5231/11
Date : Ateur : St - 08/09/2014 - Cécile DEBRONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND167 IB-007
Référence échantillon : CDT - Calorifugeage gris - Extérieur toiture

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau (friable) (béte)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie électronique à transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF-X43-150
NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole.

Gédéon Dziora
Technicien de Laboratoire

Laboratoire Eurofins pour le Bâtiment Nord
57, route de Valenciennes, PA de Prouvost
F-63110 BÉNESSE-VALENTIGNY, FRANCE
Tél : (+33) 321 01 48 70 - Fax : (+33) 3 21 01 48 74 - Site Web : www.eurofins.fr/bat
S.A.R.L au Capital de 120 729 € (RCS Lille 529 291 075 TVA FR01 529 291 075

ACCREDITATION
N° 1233
Pour plus d'informations sur
www.cofrac.fr





R+2	Composant : Calorifugeage + enveloppe plâtrée galerie technique du forage carton
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric BERNONCOURT
Immeuble "Les Tarfais" - B2 A
2 rue d'Iéna
69618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023945-01 Version du : 18/09/2014 14:06 Page 1/2

Dossier N° : 14N016710 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/096
Atelier / Mission / Dossier : Saucisson sec c/ Jean Caby DTA- FA M5231/11
Date : Auteur : Site : DR08/2014 - Cédric BERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N016710-008
Référence échantillon : 008 - Calorifugeage + enveloppe plâtrée - R+2 galerie technique du forage carton

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris), matériau de type fil métallique (gris) + matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type mousse (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse utilisée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document sans autorité de qui nous sa forme rigoureuse. Il comporte 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules ces mêmes prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "





R+2	Composant : Faux plafonds 60x120 de couleur blanc escalier vers R+3
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - B.L.A.
2 rue d'Itha
69618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-029939-01 Version du : 16/08/2014 14:05 Page 1/1

Dossier N° : 14N015719 Date de réception : 13/09/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/923
Affaire / Mission / Dossier : Saucisson sec Jean Caby BTA- FA M5231/11
Date / Auteur : 9/9 - 06/08/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N015719-001
Référence échantillon : C01 - Faux plafond 60x120 de couleur blanc - R+2 escalier vers R+3

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (usagé); matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de Mécanillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X43-150

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale et complète (page(s) 1). Le présent rapport ne concerne que les objets
soumis à l'essai. Seules certaines prestations reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiables par le symbole *

Gaetan Ozierja
Technicien de Laboratoire

Equipe Analyses pour le Bâtiment Nord
527, route de l'Europe - PA de France
F-52110 Hain-Bassecourt-FRANCE
Tél : 03 33 21 0 49 70 - Fax : 03 33 21 0 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr
SAS au Capital de 121 728 € RCS Nanterre 528 291 025 TVA FR 1 629 251 025

ACCREDITATION
1076 2100
FRANCISQUE 04
www.cofrac.fr





Rapport : B12A/14/896
Dossier : FAM5231/11

R+2	Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) <i>panneaux dans séchoirs</i> <i>Anciens séchoirs</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M^{me} Cécile DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertreux" - B.S.A
2 rue d'Als
59918 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023940-01 Version du : 18/08/2014 14:05 Page 1/1

Dossier N° : 14ND16718 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/823
Adresse / Mission / Dossier : Saucisson sec/jean caby-DTA- FAM5231/11
Date / Affecté / Site : 08/08/2014 - Cécile DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14R015718-003
Référence échantillon : CDG - Panneaux vitrés - Ancien séchoir 3 N9

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type plaque (fibres) (marron)
Traitement de l'échantillon	
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MDLP	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MDLP) réalisée selon la norme NF G 248 - Appendice 2

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 (page(s)). Le présent rapport ne concerne que les objets nommés à l'effet. Seules certaines parties indiquées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont limitées par le symbole "

Gaëtan Dziora
Technicien de Laboratoire

Eurofins Analyses pour le Bâtiment (SAS)
557, route de l'Épave, P.A. du Tournai
F-63110 Naves-Devergné, FRANCE
Tél : +33 3 71 43 48 70 - Fax : +33 3 71 43 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr/bat
S.A.B. au Capital de 123 228 € RCS Douai 020 284 025 TVA INTR 629 29 4 035

ACCREDITATION
177- 000
Pour d'approfondir voir
www.cofrac.fr





R+3	Composant : Calorifugeage ; + enveloppe ancien séchoir 3
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERHONCOURT
Immeuble "Les Tardifs" - B.B. A
2 rue d'Éna
59616 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023941-01 Version du : 16/08/2014 14:06 Page 6/1

Dossier N° : 141015710 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/986
Atelier / Mission / Dossier : Baudouin sec (Jean CabY-DTA - FAM5231/11)
Date : Ajour : Site : 06/08/2014 - Cédric DERHONCOURT / Jean CabY

Echantillon N° : 14N015710-004
Référence échantillon : C04 - Calorifugeage + enveloppe - Ancien séchoir 3 (+3)

Paramètres	Résultats
Phase :	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (fibrevx) (beige) ; matériau de type maillage de fibres et liant (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF-X 43-058

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules copies/préparations rapportées dans ce document, sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Gaëtan Dziora
Technicien de Laboratoire

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Snc
557, route de Moyales - PA de Ponscarre
F-01110 Mont-Thierry - FRANCE
TAP +33 3 21 15 43 70 - Fax +33 3 21 15 43 74 - E-mail : info@eurofins.fr
S.A.S au Capital de 127 720 € RCS Nanterre 529 234 035 TVA Intr 529 234 035

ACCREDITATION
ISO 14001
Portée élargie sur
www.socotec.fr





Rapport : B12A/14/096
Dossier : FAM5231/11

R+3	Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) <i>panneaux au sol toiture terrasse</i>
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Terrasses" - B.D. A
2 rue d'Irma
68818 LESQUAN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023935-01 Version du : 18/08/2014 14:08 Page 1/1

Ordre N° : 14N015710 Date de réception : 13/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/096
Affaire / Mission / Dossier : Saucisson sec Jean Caby BTA- FAM5231/11
Date : Auteur : SA - EB06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14N015710-002
Référence échantillon : 002 - Panneaux au sol - Toiture terrasse+3

Paramètres	Résultat
Phase 1	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode in situ de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

HB Les informations de ce rapport sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale (il comporte 1 page(s)). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Toute copie ou réimpression partielle de ce document sans autorisation écrite de l'accréditation. Elles sont limitées par le symbole :

Gaëtan Dykx
Technicien de Laboratoire

Centre d'Analyses pour le Diagnostic Nord
557, route de la route PA de l'Université
F-63110 Lempdes - FRANCE
Tél : +33 3 21 43 90 71 Fax : +33 3 21 43 90 74 - Site Web : www.cedras.fr
S.A.R.L au Capital de 123 278 € - R.C.S. de Clermont 099 291 039 10A - I.F.S. 234 035

ACCREDITATION
1418 - 1507
Presté à proximité sur
www.cedras.fr

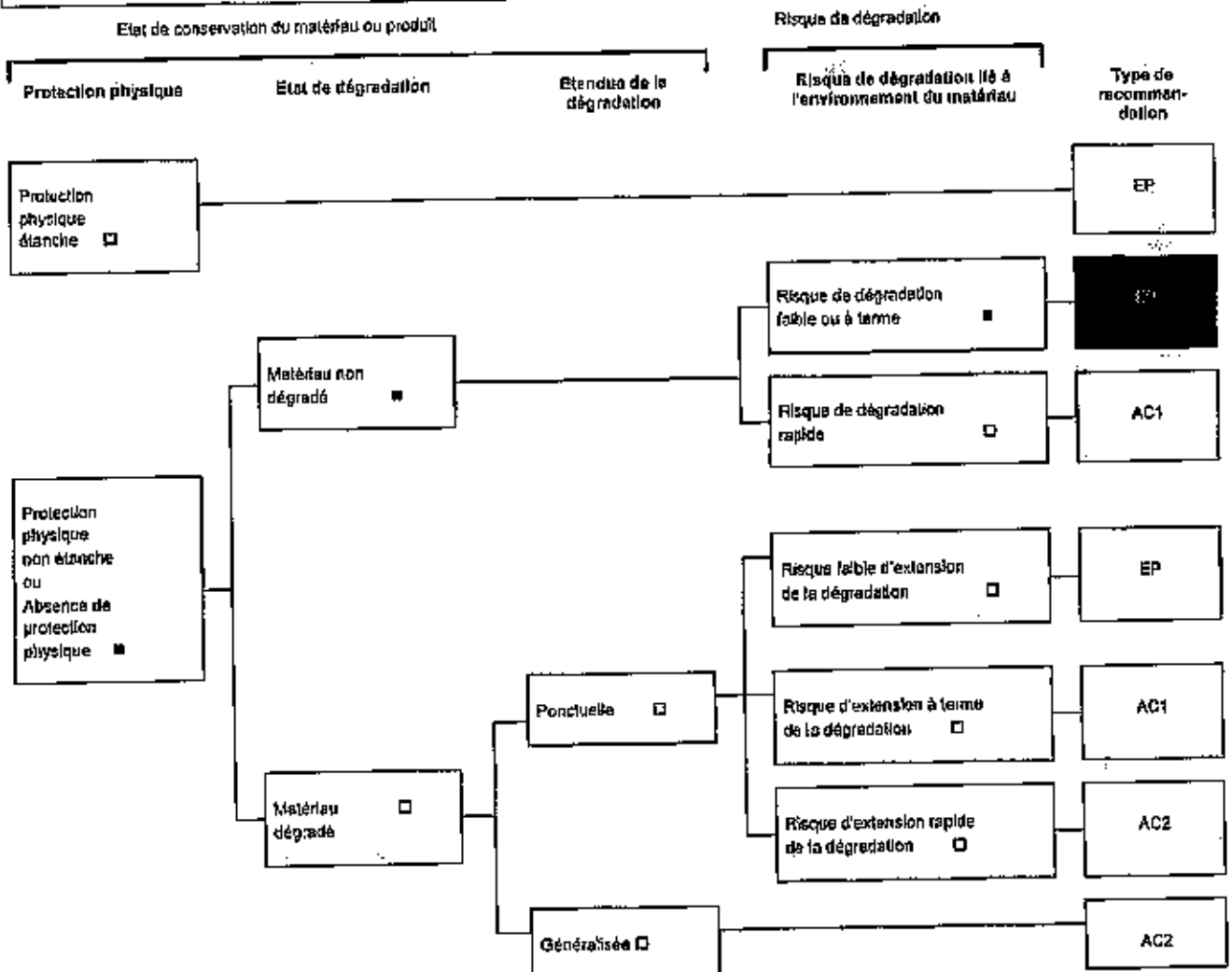




Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/11

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Plaques ondulées en toiture,	amiante ciment	Localisation	Extérieur de l'immeuble
		Zone homogène	couverture
Echantillon n°	sans objet		



Auteur **DERNONCOURT**
Cédric

Date **09/12/2014**

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

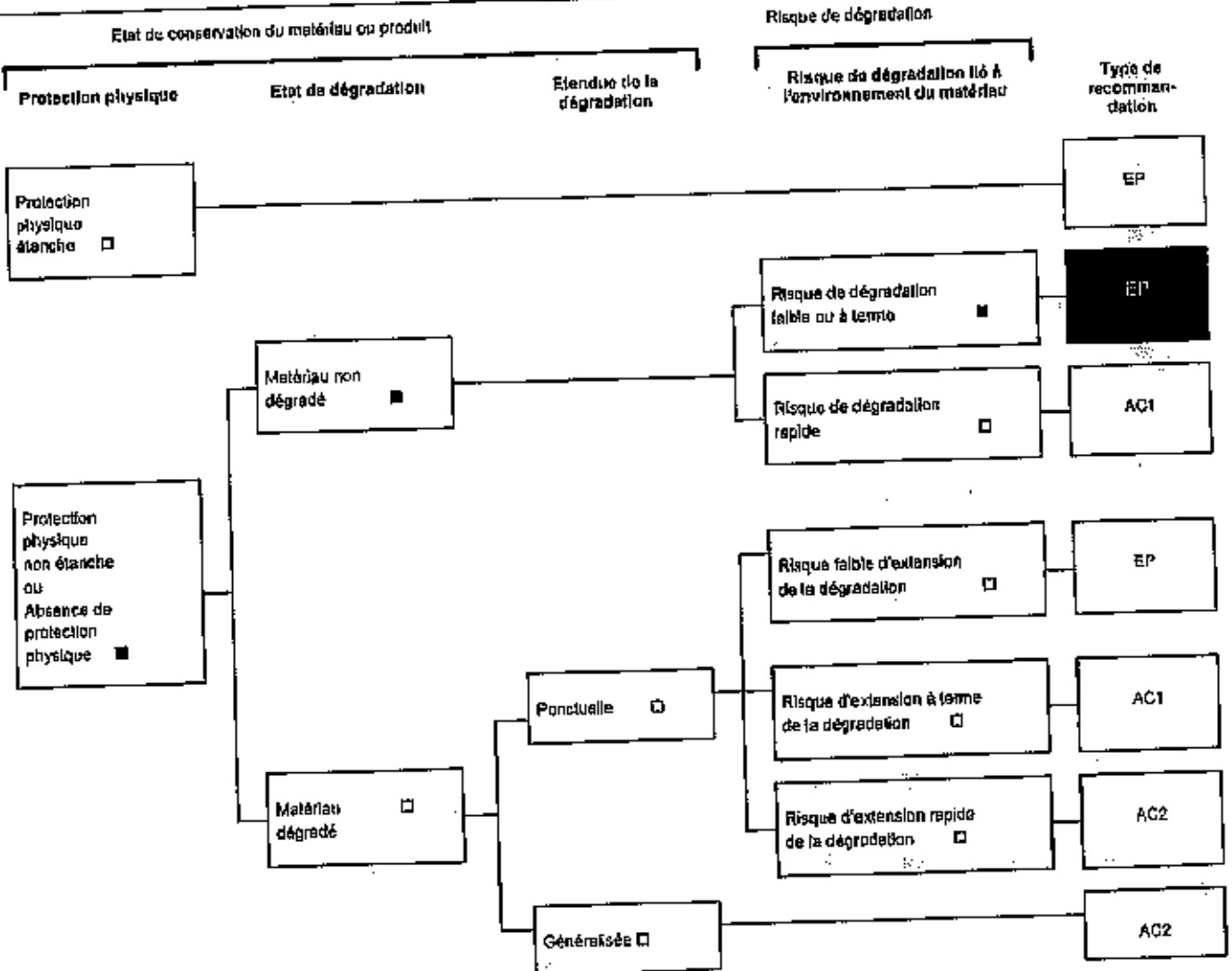
Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/11

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Conduit de fluide (air) :	conduit ventilation	Localisation	R+2
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	galerie technique fromage carton



Auteur : DERNONCOURT Cédric Date : 20/08/2014

Commentaires :

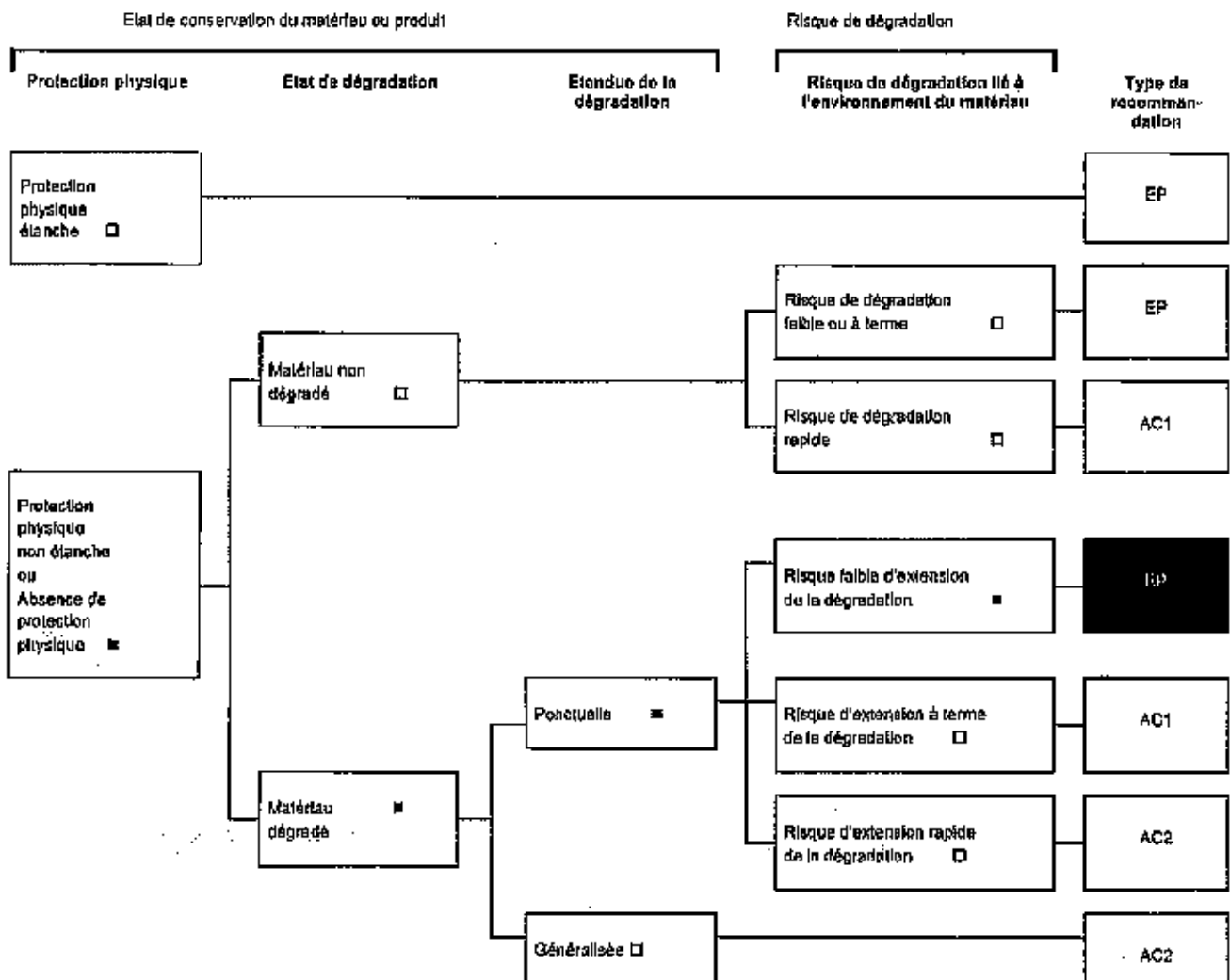
EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)
Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/11

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)	panneaux dans séchoirs	Localisation	R+2
		Zone homogène	Anciens séchoirs
Echantillon n°	14ND15718-003		



Auteur DERONCOURT Cédric Date 09/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.
AC1 : Action corrective de premier niveau (matériau en état limité de matériau ou produit).
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation).

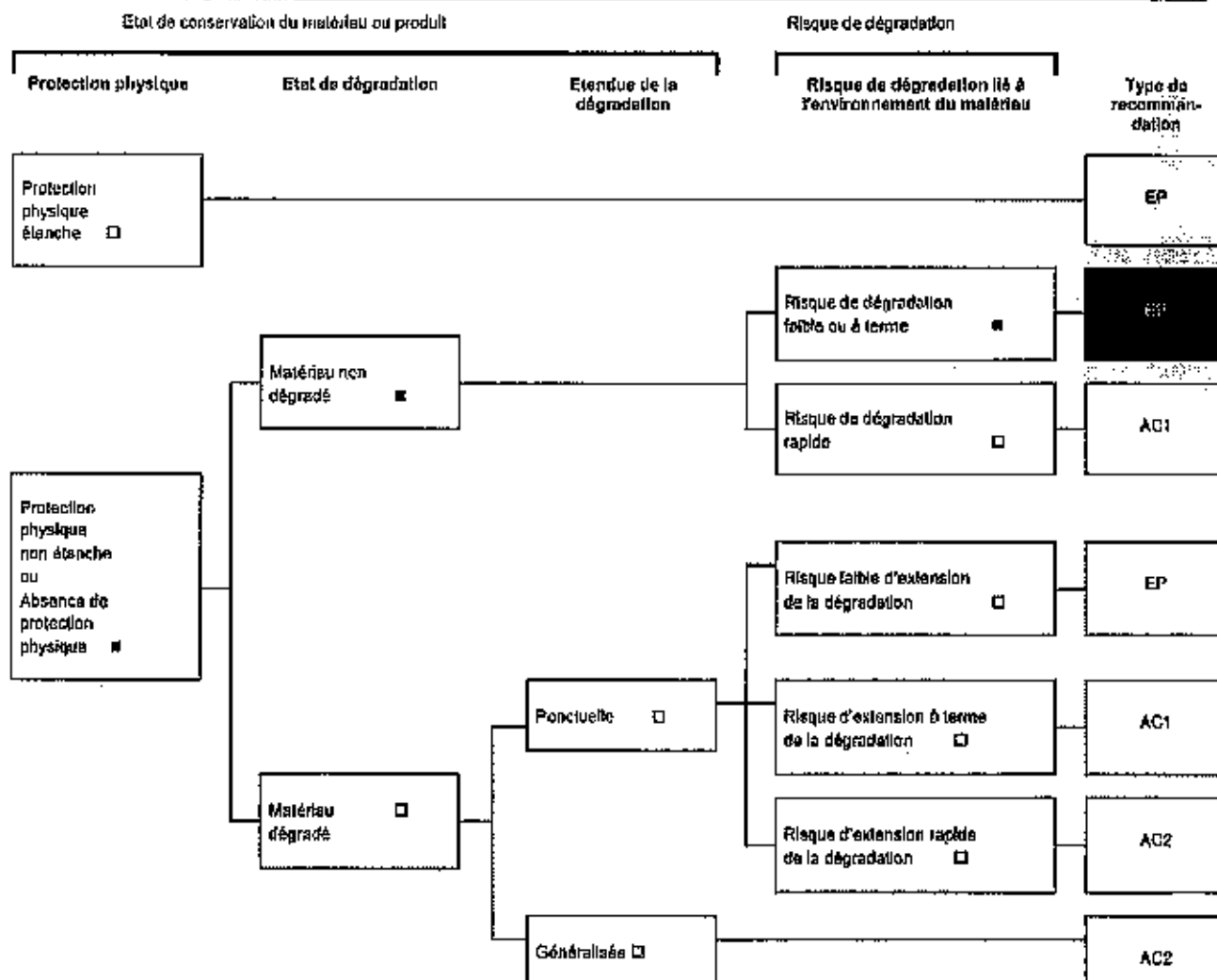
Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/096
Dossier : FAM5231/11

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Conduit de fluide (air) ₁₉	amiante ciment	Localisation	R+3
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	circulation vers séchoir 3



Auteur **DERNONCOURT** Date **09/12/2014**
Gédric

Commentaires :

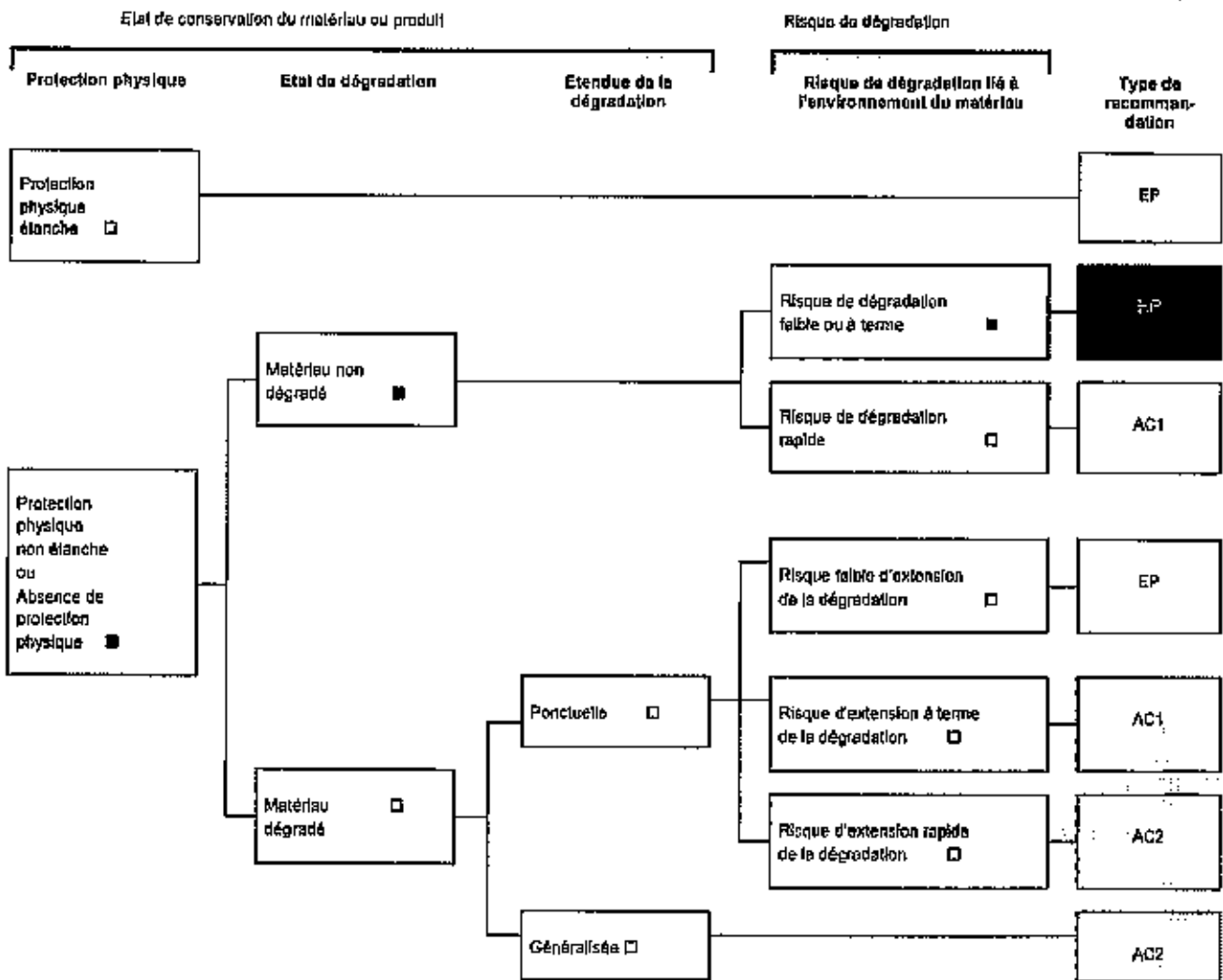
EP : Evaluation périodique du matériel ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériel ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁₀	Cloison et plafond	Localisation	R+3
		Zone homogène	ancien séchoir 3
Echantillon n°	14N015718-003		



Auteur DERNONCOURT
Cédric

Date 20/08/2014

Commentaires :

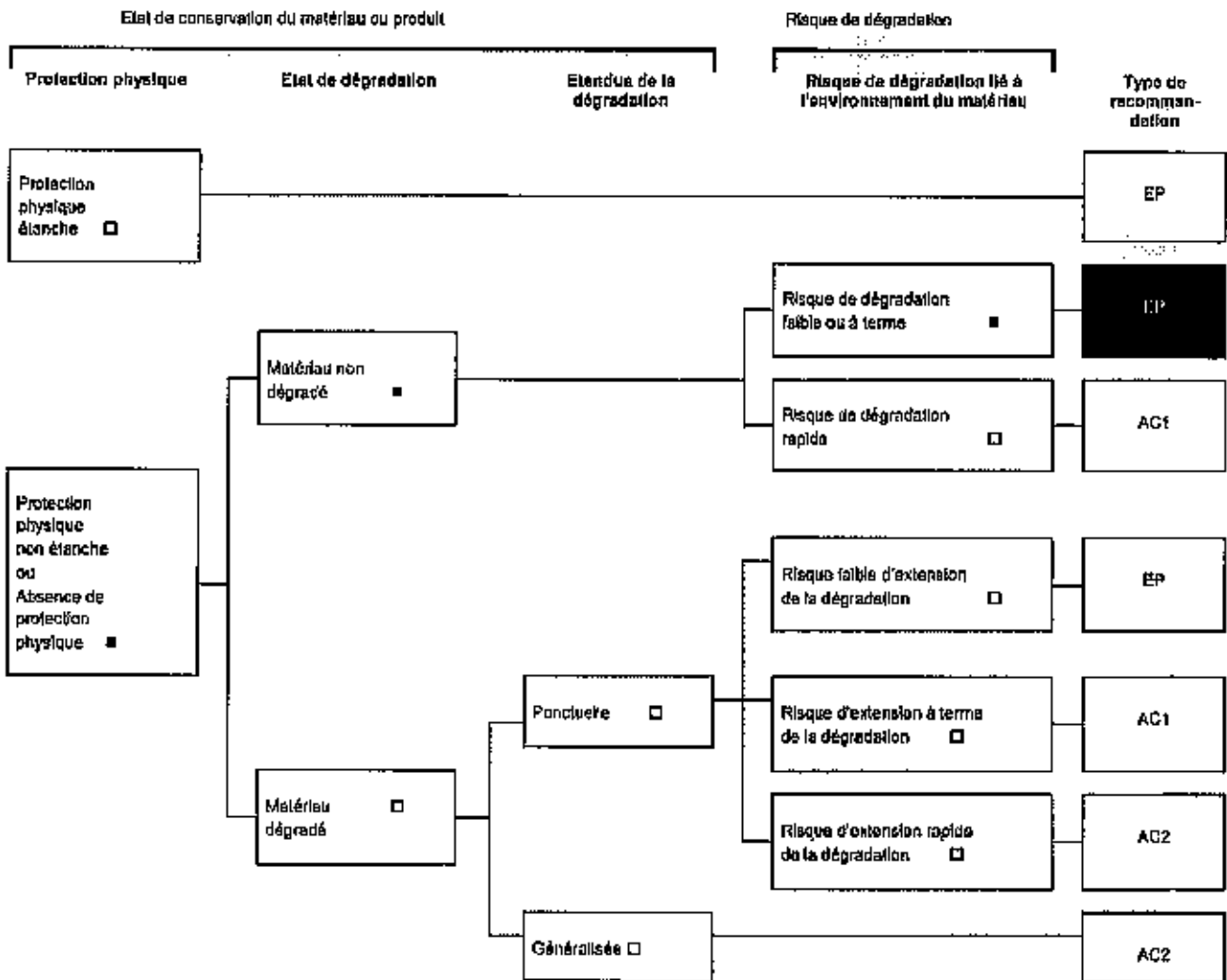
EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexa à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
 ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) _{2b}	cloisons et plafonds	Localisation	R+3
		Zone homogène	séchoirs 4 et 5
Echantillon n°	sans objet		



Auteur DERNONCOURT Cécile Date 08/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
 AC1 : Action corrective de premier niveau (mise en état limitée du matériau ou produit)
 AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

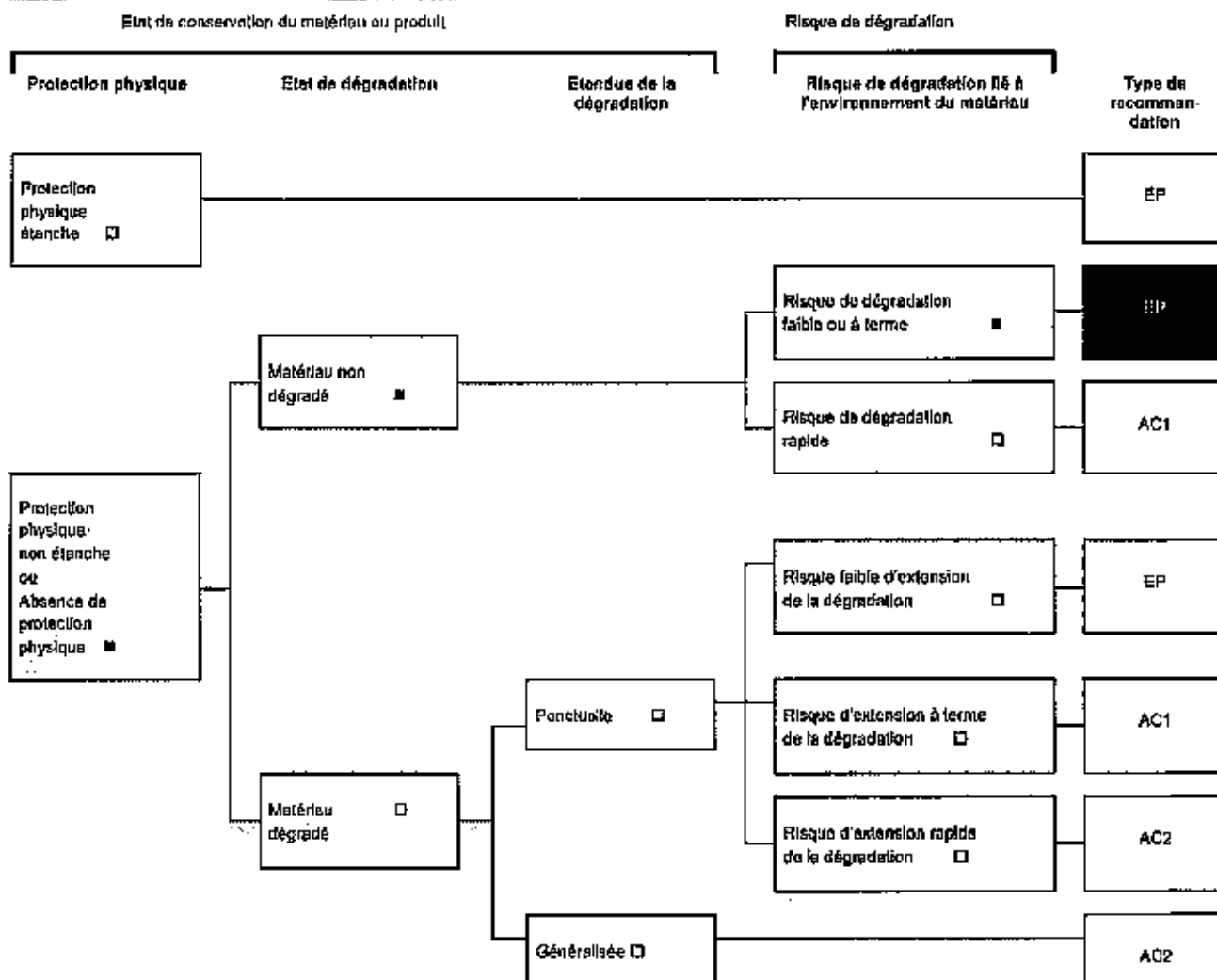
Grille d'évaluation annexa à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/396
 Dossier : FAMS231/11

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
 ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₁	plafond	Localisation	R+3
		Zone homogène	locaux sur toiture
Echantillon n°	sans objet		



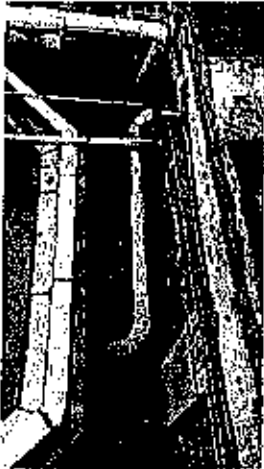
Auteur **DERNONCOURT** Date **09/12/2014**
 Cédric

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
 AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
 AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B

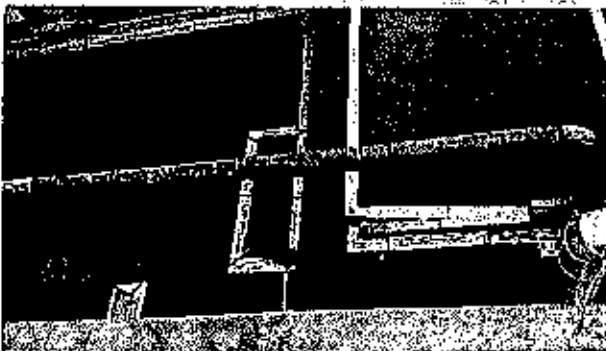
Localisation : Extérieur de l'immeuble



Composant : Calorifugeage₁₃ (N)
gris
toiture



Composant : Calorifugeage₁₄ (N)
noir
toiture



Composant : Calorifugeage₁₅ (N)
gris
toiture



Composant : Plaques ondulées en toiture, (a)
amiante ciment
couverture

BATIMENT SAUCISSONS SECS - ETS JEAN CABY - 59390 SAINT ANDRE



Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/11

Localisation : R+1



Composant : Faux plafonds (N)
60x60 maucheté - récent 2000
circulations et WC



Composant : Faux plafonds (N)
60x60 plâtre
salle de pause

Rapport : B12A/14/896

Dossier : FAM5231/11

Localisation : R+2



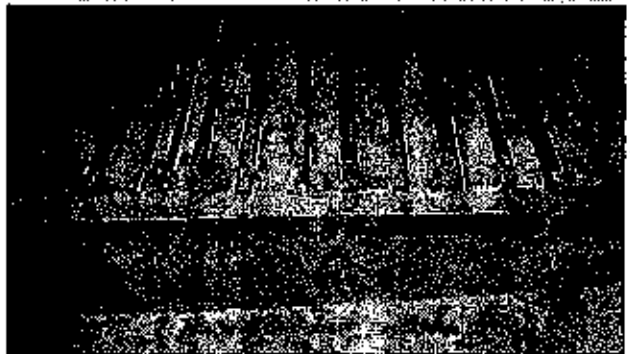
Composant : Colorifugeage₁₆ (N)
+ enveloppe plâtréuse
galerie technique du fromage carton



Composant : Conduit de fluide (air)₁₇ (B)
conduit ventilation
galerie technique fromage carton



Composant : Faux plafond₁₈ (N)
60x120 de couleur blanc
escalier vers R+3



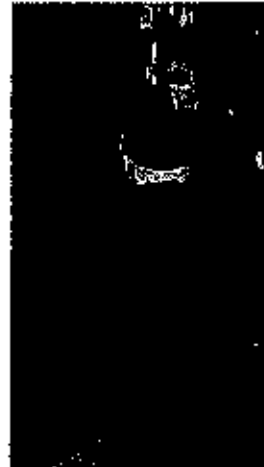
Composant : Panneaux rigides (dolsons, gaines, plafonds)₁₉ (A)
panneaux dans séchoirs
Arclans séchoirs

Rapport : B12A/14/998
Dossier : FAM5231/11

Localisation : R+3



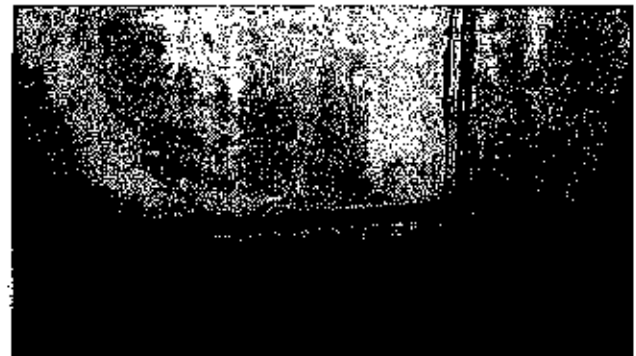
Composant : Calculageage₁₁ (N)
+ enveloppe
ancien séchoir 3



Composant : Conduit de fluide (air)₁₀ (a)
amiante ciment
circulation vers séchoir 3



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₉ (N)
panneaux au sol
toiture terrasse



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₁₀ (a)
cloison et plafond
ancien séchoir 3



Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₂₀ (a)
cloisons et plafonds
séchoirs 4 et 5

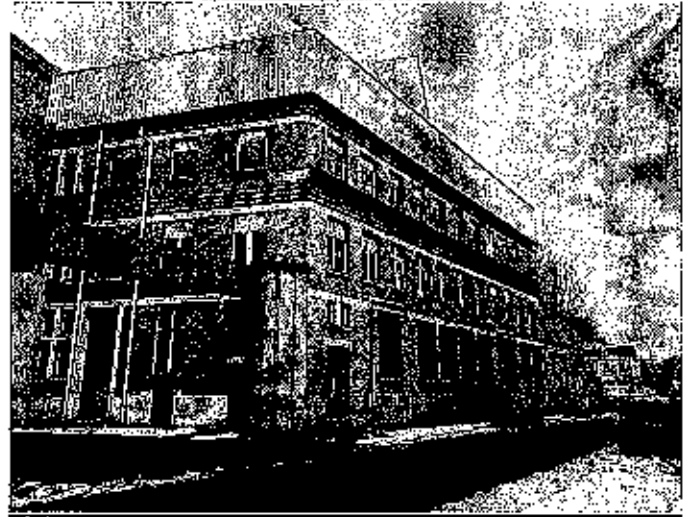


Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₂₁ (a)
plafond
lancés sur toiture

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4872 20 12 18

Le 17/01/2019



Bien : Bureaux
Adresse : 40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : BUREAUX ET RECEPTION
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114

PROPRIÉTAIRE
4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR
MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 09/01/2019
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment :	Bureaux	Adresse :	40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Nombre de Pièces :	48	Bâtiment :	BUREAUX ET RECEPTION
Numéro de lot :	BUREAUX ET RECEPTION	Propriété de :	4869 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Référence Cadastre :	Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114	Mission effectuée le :	9/01/2019
		Date de l'ordre de mission :	20/12/2018
		N° Dossier :	4869 4872 20.12.18 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 1 675,43 m²

(Mille six cent soixante-quinze mètres carrés quarante-trois)

Commentaires : Néant

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
L n°1	RDC	7,32 m ²	
L n°2	RDC	9,16 m ²	
Escalier n°1	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
L n°3	RDC	17,29 m ²	
Dgt n°1	RDC	2,54 m ²	
BS n°1	RDC	4,41 m ²	
L n°4	RDC	43,95 m ²	
L n°5	RDC	21,75 m ²	
L n°6	RDC	17,68 m ²	
Dgt n°2	RDC	34,34 m ²	
L n°7	RDC	3,00 m ²	
L n°8	RDC	49,18 m ²	
Dgt n°3	RDC	3,07 m ²	
L n°9	RDC	19,92 m ²	
L n°10	RDC	18,00 m ²	
L n°11	RDC	39,28 m ²	
L n°12	RDC	16,78 m ²	
Escalier n°2	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
L n°13	1er	34,03 m ²	
Dgt n°4	1er	41,90 m ²	
L n°14	1er	17,65 m ²	
L n°15	1er	29,48 m ²	
L n°16	1er	115,93 m ²	
L n°17	1er	8,03 m ²	
Dgt n°5	1er	18,79 m ²	
L n°18	1er	52,16 m ²	
L n°19	1er	19,38 m ²	
L n°20	1er	17,71 m ²	
L n°21	1er	16,39 m ²	
L n°22	1er	18,73 m ²	
Dgt n°6	1er	8,69 m ²	
L n°23	1er	34,53 m ²	

4869 4872 20.12.18 C

1/6

L n°24	1er	25,75 m ²	
L n°25	1er	25,61 m ²	
L n°26	1er	25,78 m ²	
L n°27	1er	13,43 m ²	
L n°28	1er	20,24 m ²	
L n°29	1er	27,93 m ²	
L n°30	1er	14,79 m ²	
BS n°2	1er	7,28 m ²	
Escalier n°3	1er	0,00 m ²	Non mesuré
L n°31	2ème	13,46 m ²	
L n°32	2ème	219,86 m ²	
L n°33	2ème	34,98 m ²	
L n°34	2ème	0,00 m ²	Non visité, porte fermée à clé.
BS n°3	2ème	8,89 m ²	
L n°35	2ème	15,22 m ²	
L n°36	2ème	11,63 m ²	
L n°37	RDC	31,18 m ²	
L n°38	RDC	25,95 m ²	
L n°39	RDC	346,65 m ²	
L n°40	RDC	42,75 m ²	
BS n°4	RDC	16,12 m ²	
BS n°5	RDC	8,89 m ²	
Total		1 675,43 m²	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59800 Lille
RCS Lille 491 206 781

Le Technicien :
Victor DESBUISSON

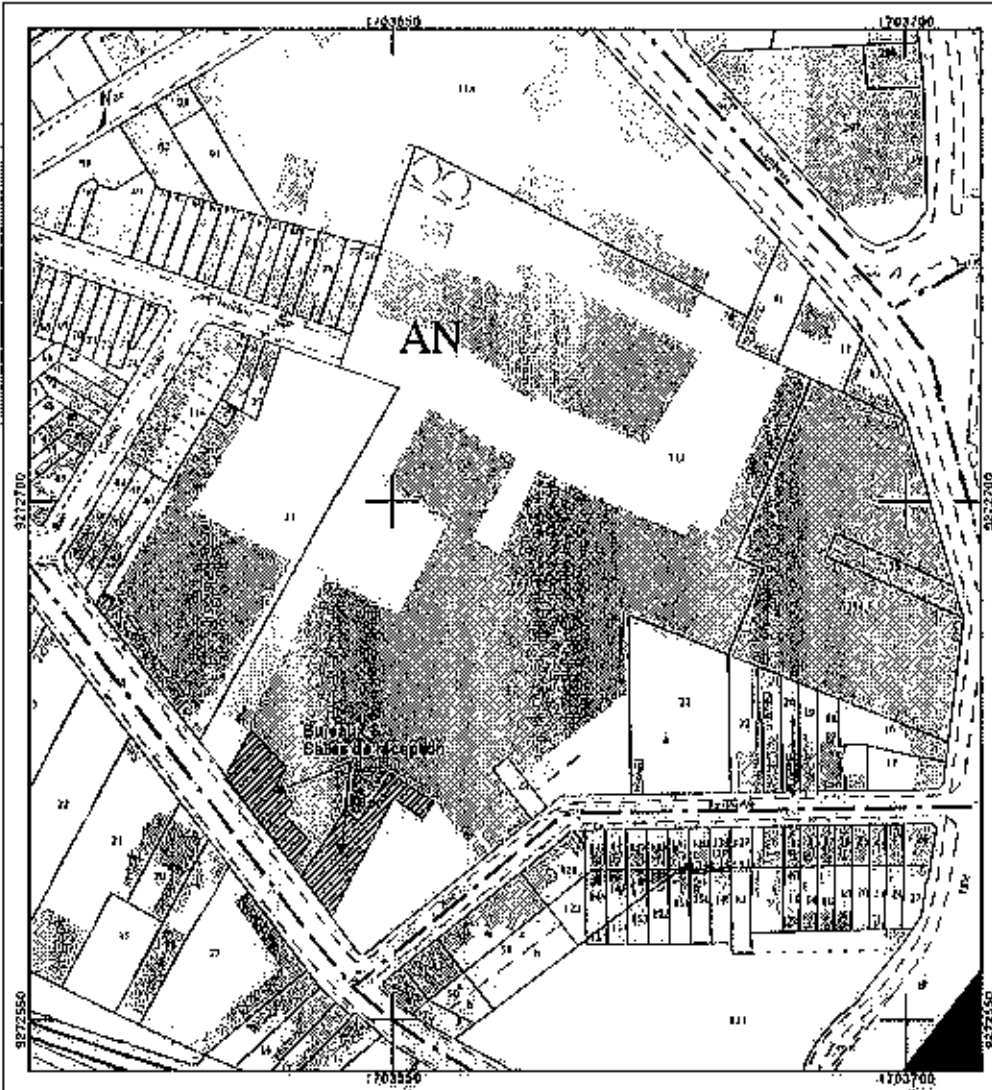
à LILLE, le 17/01/2019

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques

DOCUMENTS ANNEXES

Plan de Situation

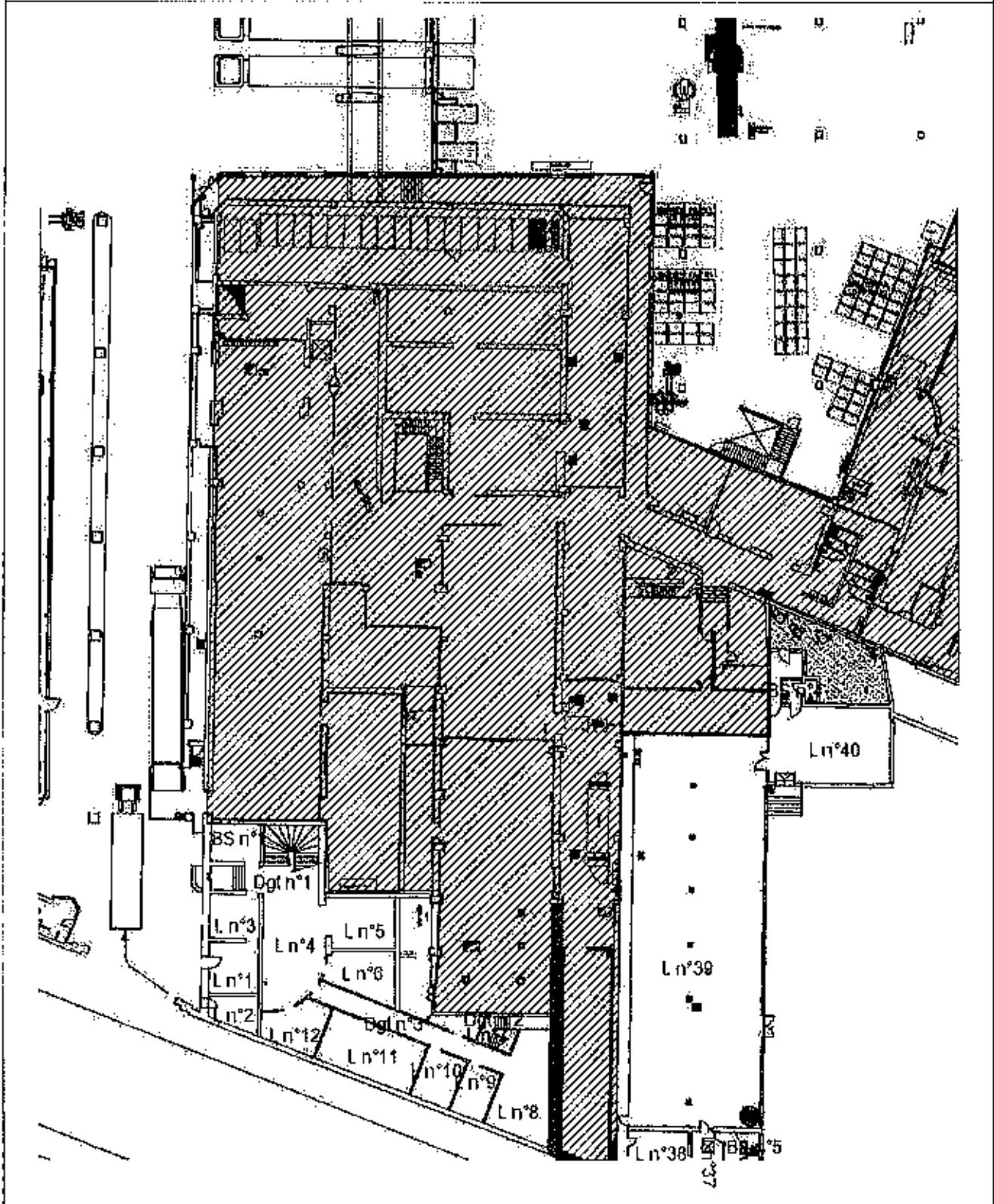
Département : NORD Commune : SANT-ANDRÉ	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : LILLE CITE ADMINISTRATIVE RUE GUSTAVE DELORY 5EME ETAGE 59018 69018 LILLE Cedex Tél. 03 20 95 65 53 Fax 03 20 95 65 57 csi@lille-loblogp.finances.gouv.fr
Section : AN Folio : 000 AN 01 Échelle d'origine : 1/800 Échelle d'édification : 1/1500 Date d'édition : 11/01/2010 (Version hors de Paç)		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



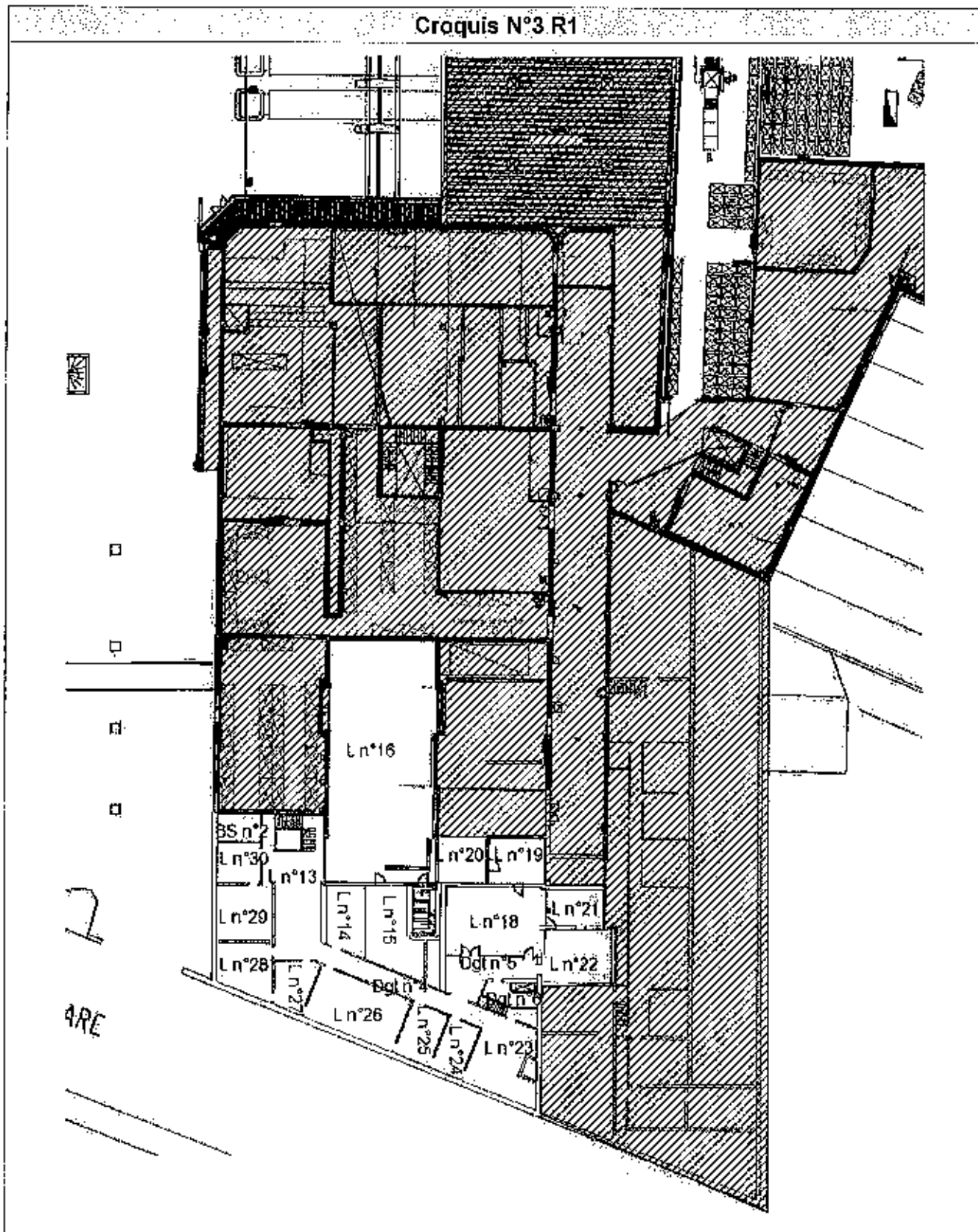
4869 4872 20.12.18 C

3/6

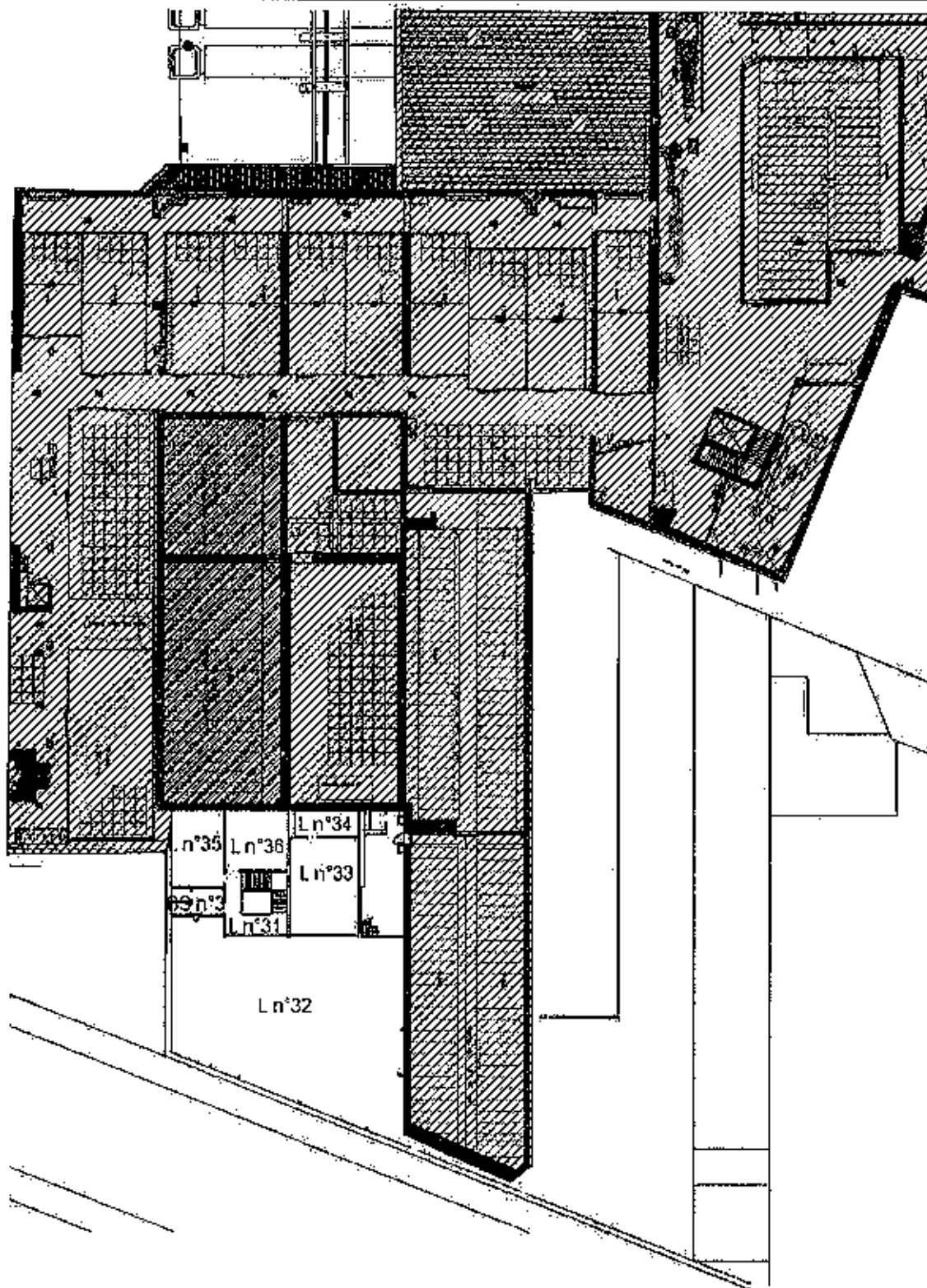
Croquis N°2 R0



Croquis N°3 R1



Croquis N°4 R2





SOCOTEC

11, Rue Paul Dubrule
CS50446
59814 LESQUIN
Tél : 03.20.88.77.18
Fax : 03.20.88.77.34

Rapport de repérage de l'amiante en vue du Dossier Technique Amiante

Création ou mise à jour du DTA

Bien immobilier concerné	BATIMENT BUREAUX ET SALLE RECEPTION ETS JEAN CABY 59350 SAINT ANDRE
Propriétaire	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE
Demandeur	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE

N° dossier : FAM5231/6 N° de normes : ISECLI_713 v2.04.03
Réf. du rapport : B12A/14880
Date(s) de visite : 08/08/2014 Date de commande :

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur de repérage. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

- les faux plafonds en amiante ciment dans les sanitaires du rdc du bâtiment 40
- les panneaux de type glasal dans la salle de réunion du bâtiment 36 selon rapport antérieur, non visible car en coffré entre panneaux bois
- 1 conduit d'évacuation d'eau situé à l'extérieur du bâtiment 36

Dans le rapport DTA du 09/12/2009, il a été repéré des conduits fibre ciment dans le local archives du 1er étage "gaine électrique" et dans le bureau de Mme Grangey, dans la mission actuelle ils n'ont pas été repérés.

Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble.

Fait à : LESQUIN	Auteur du rapport : DERNONCOURT Cédric Certificat de compétence n°DTI / 1210-001 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA	Signature :
Le : 28/11/2014		

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso. Il comprend 11 pages et en annexe 11 photo(s) de composant, 3 grilles d'évaluation, 4 plan(s), 3 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC CERTIFICATION 89/93 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 84250 GENTILLY



► Sommaire

► 1. Objet de la mission	3
1.1 Description précise de l'immeuble	3
1.2 Parties de l'immeuble	4
► 2. Déroulement de la mission	5
2.1 Prestations réalisées :	5
2.2 Personnes présentes lors de la visite :	5
2.3 Informations complémentaires sur la visite	6
2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC	6
2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC	6
2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission	6
► 3. Résultats détaillés du repérage	7
3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante	7
3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle) ..	7
3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)	8
3.4 Composants des listes A et B non analysés	8
► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion	9
4.1 Composants de la liste A	9
4.2 Composants de la liste B	9
4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B	10
4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante	10
► 5. Autres composants repérés	11
5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
► 6. ANNEXES	



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration ou la mise à jour du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à constituer le **Dossier Technique Amiante** de l'immeuble ou à la mettre à jour.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder	
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques intenuiserte, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
	Portes coupe-feu	Joint (tresses, bandes).
	Vide-ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardoux bitumineux.
	Bardages et façades légères, Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Dans le cadre de la réalisation de travaux ou de démolition, le présent rapport devra être complété par une recherche de présence d'amiante adaptée au projet.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Industrie

Référence du site : HAUBOURDIN - CABY - BATIMENT BUREAUX ET SALLE DE RECEPTION

toiture bureaux commerciaux en bac acier - maçonneries en béton et briques - dalles béton - cloisons placo-plâtre et aggloméré bois - revêtement sol carrelage, parquet bois et moquette - descentes eaux pluviales et vannes en PVC et métal - faux plafond



1.2 Parties de l'immeuble

Extérieur de l'immeuble

Rez de chaussée bâtiment 36

R+1 bâtiment 36

Extérieur de l'immeuble bâtiment 36

Rez de chaussée bâtiment 40

R+1 bâtiment 40

R+2 bâtiment 40

Toutes les parties d'immeubles ont été visitées à l'exception de celles décrites dans le chapitre 2.3.



► 2. Déroulement de la mission

2.1 Prestations réalisées :

Date de la commande de la mission :

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC.
 - Laboratoire d'analyses :
 - 1 : EUROFINS ASCAL Bâtiment Nord SAS 557 route de Noyelles PA du Pommier 62110 HENIN BEAUMONT
 - 2 : WESSLING 10 allée Joliot Curie - Bâty 86 69791 SAINT PRIEST
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés, en particulier état de conservation et risque de dégradation.
- Préconisation de recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Accompagnateur : Mme FLORIN

2.3 Informations complémentaires sur la visite

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

- Les locaux étaient occupés lors de notre visite (meubliers et personnes)
- Les locaux étaient meublés mais non occupés
- Les locaux étaient vides lors de notre visite

Accessibilité aux différentes parties de l'immeuble

- Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble
- Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant



2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC

Les rapports de repérage de l'amiante suivants ont été communiqués à SOCOTEC dans le cadre de la présente mission.

Référence	Date du rapport	Organisme de repérage	Objet du rapport	Principales conclusions
8610967-DB	19/08/1997	AINF	Rep. floçage+calorifugeage	
108492-0001- CSK1	17/12/2003	AINF	Rep. composants pour D.T.A.	
108492	09/12/2009	SOCOTEC - GPI	Dossier Technique Amiante	

Les documents relatifs à l'amiante ont été demandés au donneur d'ordre.

L'absence de communication à SOCOTEC de tout document relatif à l'amiante est de nature à rendre ce rapport incomplet. En cas de découverte par le donneur d'ordre ou le propriétaire de tout document antérieur au présent rapport et non communiqué, il revient à celui-ci de transmettre cette information à SOCOTEC.

2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC

Les documents suivants issus des laboratoires d'analyse de matériaux et produits ont été mis à disposition de SOCOTEC pour la présente mission.

Nom du Laboratoire	N° du PV	Date	Composant concerné
WESSLING	A2B2C2D1	12/11/2003	Revêtements muraux en panneaux et plafond

2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission

Les plans des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants.

Partie d'immeuble (localisation)	Titre du plan
Extérieur de l'immeuble	plan d'ensemble
Rez de chaussée <i>bâtiment 36</i>	
R+1 <i>bâtiment 36</i>	
Extérieur de l'immeuble <i>bâtiment 36</i>	
Rez de chaussée <i>bâtiment 40</i>	plan rdc
R+1 <i>bâtiment 40</i>	plan r+1
R+2 <i>bâtiment 40</i>	plan r+2



► 3. Résultats détaillés du repérage

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation. Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 3.1),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§3.2 et 3.3)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 3.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

A 3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Rez de chaussée bâtiment 36		
Panneau intérieur d'allège ²¹ <i>plâtré sous les menuiseries</i>	salle de réunion 2	Visuel (identification : rapport antérieur)
Extérieur de l'immeuble bâtiment 36		
Conduit de fluide (eau) ²³ <i>amiante ciment</i>	extérieur dans le sol	Visuel (identification : amiante ciment)
Rez de chaussée bâtiment 40		
Faux plafond ²⁵ <i>amiante ciment</i>	sanitaires donnant sur quai Jambon	Visuel (identification : rapport antérieur et amiante ciment)

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
Rez de chaussée bâtiment 36		
Faux plafond ¹² <i>laine de roche</i>	salle de réunion	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)
Panneau intérieur d'allège ¹⁴ <i>bois</i>	salle de réunion 2	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ¹³ <i>doublage des murs en BA13</i>	ensemble des bureaux	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : BA13)
R+1 bâtiment 36		
Calorifugeage ¹³ <i>laine de roche</i>	côté escalier	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ¹¹ <i>cloisons bois</i>	côté escalier	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)
Extérieur de l'immeuble bâtiment 36		
Conduit de fluide (eau) ²² <i>métal et pvc</i>	extérieur	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : métal et pvc)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ²⁴ <i>sous les menuiseries</i>	menuiseries extérieur de la salle de réunion 2	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)



R+2 bâtiment 40		
Dalle de sol plastique ¹⁶ 60x60 en PVC	ensemble des bureaux	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : PVC récent)
Dalle de sol plastique ¹⁷ 30x30 PVC	plafiers et sanitaires	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : PVC récent)
Faux plafond ¹⁸ laine de roche	réserve informatique	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ¹⁹ cloisons bois	ensemble de l'étage	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)

N 3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Rez de chaussée bâtiment 40		
Revêtements muraux en panneaux ²⁵ et plafond	cabine téléphonique	A2B2C2D1 / MOLP / WESSLING
R+1 bâtiment 40		
Calorifugeage ² + enveloppe	local archives	14N05667-002 / META / EUROFINS ASCAL
Revêtements muraux en panneaux ²⁷	bureau du directeur	A2B2C2D1 / MOLP / WESSLING (rattaché à Revêtements muraux en panneaux ²⁵)
R+2 bâtiment 40		
Faux plafond ¹ 60x60 touchelé	Bureau	14N015667-001 / META / EUROFINS ASCAL

? 3.4 Composants des listes A et B non analysés

Identité du composant	Zone homogène	Commentaires
Rez de chaussée bâtiment 36		
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ¹⁵ panneaux en plafond	dégagement	non prélevés - car en activité



► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion

Pour les composants contenant de l'amiante, les tableaux suivants décrivent les dispositions à mettre en œuvre par le propriétaire.

a 4.1 Composants de la liste A			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation	Conduite à tenir	Échéance réglementaire
Rez de chaussée bâtiment 40			
Faux plafond _{2a} <i>amiante ciment</i>	Note 3	Travaux de confinement ou de retrait <i>matériaux tombés au sol</i>	27/11/2017

a 4.2 Composants de la liste B			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation <i>(voir chapitre 4.3)</i>	Recommandation de gestion	Précisions complémentaires
Rez de chaussée bâtiment 36			
Panneau intérieur d'allège ₂₁ <i>glasal sous les menuiseries</i>	EP	Evaluation périodique	les panneaux glasal sont encoffrés entre les panneaux bois
Extérieur de l'immeuble bâtiment 36			
Conduit de fluide (eau) ₂₃ <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	



4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B

Les recommandations de gestion mentionnées dans les tableaux précédents ainsi que les précisions complémentaires décrites ont pour objectifs de protéger les occupants de l'immeuble vis-à-vis des risques de libération de fibres d'amiante dans l'air.

Elles s'inscrivent dans un processus global dépendant du principe d'action retenu.

A - Evaluation périodique (EP):

Celle-ci consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

B - Action corrective de premier niveau (AC1) :

Elle consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

C - Action corrective de second niveau (AC2) :

Elle consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les colations des matériaux sont noté3 (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



► 5. Autres composants repérés

Les informations sur d'autres composants communiquées par le propriétaire, le mandataire ou le laboratoire d'analyse sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

A 5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

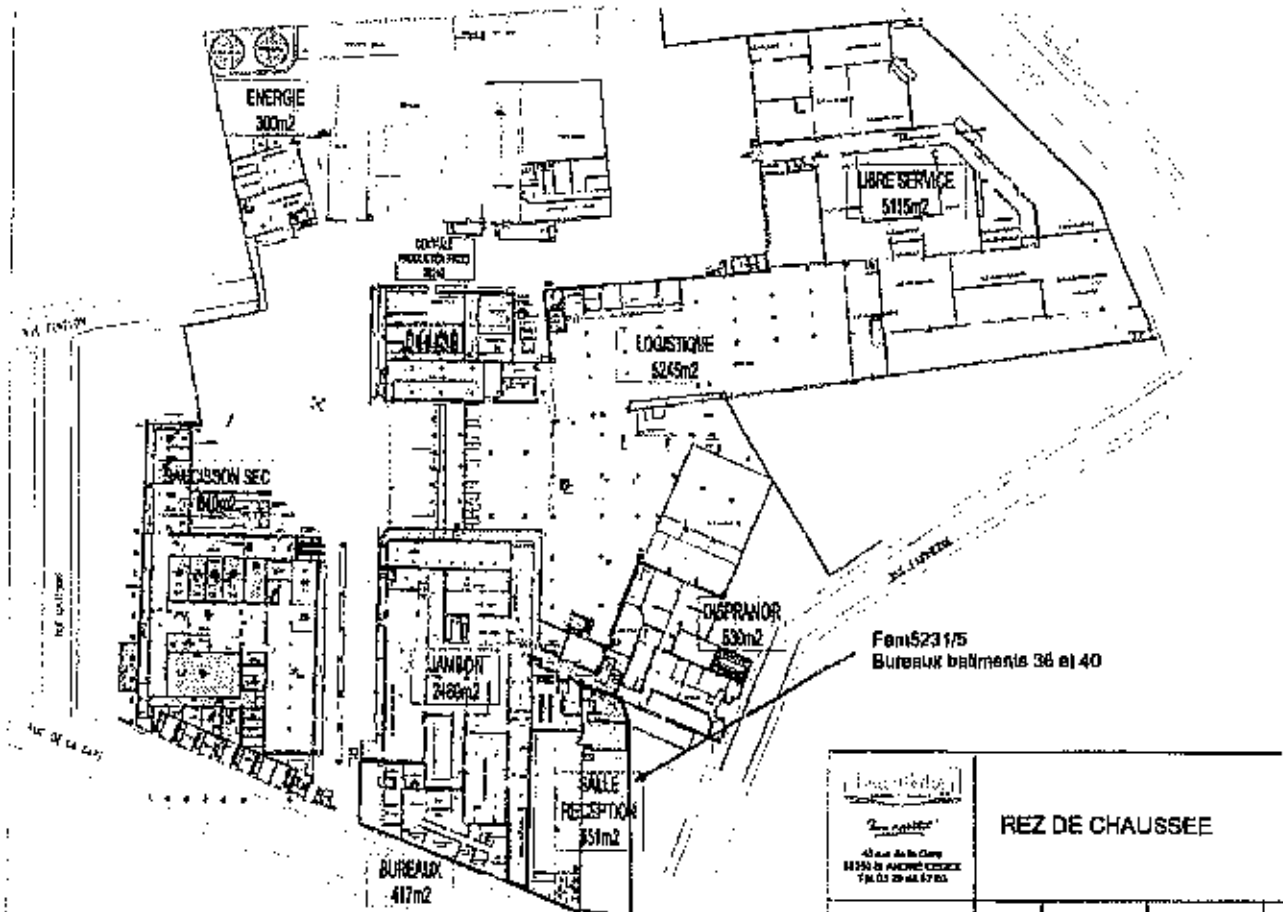
Identité du composant	Zone homogène	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion Précisions complémentaires	Mode de reconnaissance
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)				
Néant				

N 5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		

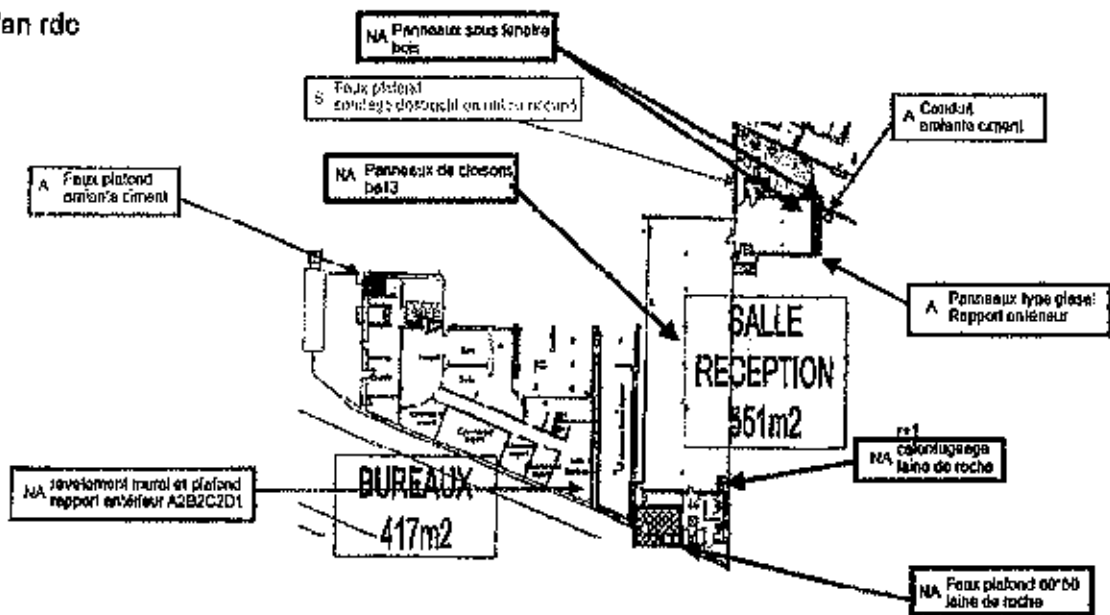
► 6. ANNEXES

Extérieur de l'immeuble	Titre du plan : plan d'ensemble
-------------------------	---------------------------------



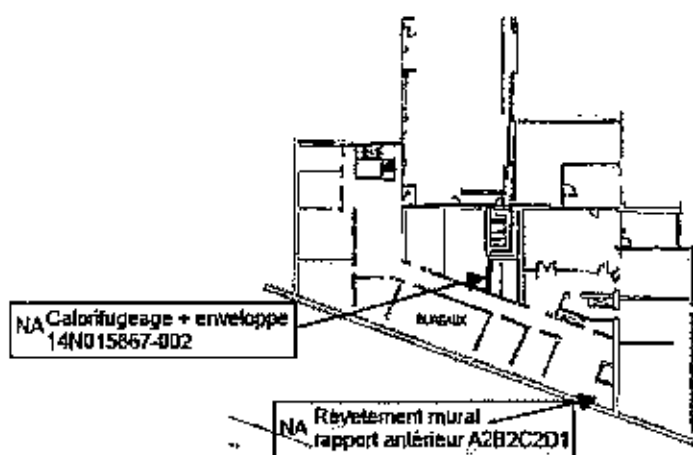
Rez de chaussée bâtiment 40	Titre du plan : plan rdc
-----------------------------	--------------------------

Plan rdc



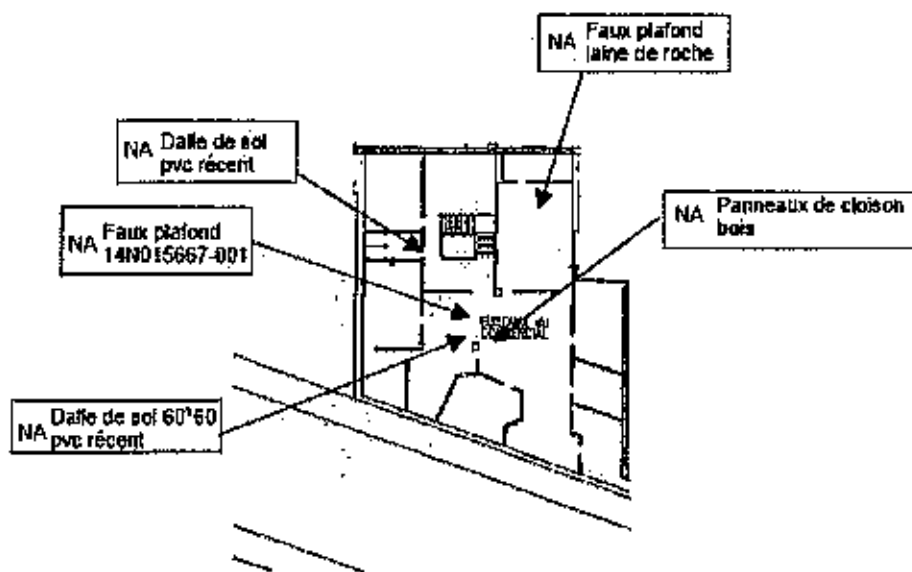
R+1 bâtiment 40	Titre du plan : plan r+1
-----------------	--------------------------

Plan r+1



R+2 bâtiment 4D	Titre du plan : plan r+2
-----------------	--------------------------

Plan r+2





Rez de chaussée bâtiment 40	Composant : Revêtements muraux en panneaux ₂₅ <i>et plafond cabine téléphonique</i>
-----------------------------	---



n° 109492/0001-C9K1 - 20474709 - R1/8B

58/131



Laboratoires Wessling

Forêt de Valenciennes
18, Avenue Jean-Baptiste Curé - 59100
F-59100 St. Pierre-les-Carrés
Tél. : 03 20 78 55 15 - Fax : 03 20 78 55 17
lab@wessling.fr

Rapport d'essai N° 388829

le 12 Novembre 2003
Page 2 sur 2

Résultat(s) de la (s) analyse(s) de produits fibreux
par microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)

N°-Lab.	Identification	Amiante dans produit fibreux	Variétés des fibres	Charge d'amiante
388829-01	A2B2C2D1 106482	Négatif	---	---
388829-02	A3B3C3D3 106482	Négatif	---	---

J.-P. Campers
J.-P. Campers

LAB. N° 109492/0001-C9K1
20474709 - R1/8B

DTM/MC388/C



R+1 bâtiment 40	Composant : Calorifugeage + enveloppe local archives
-----------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Yvelines" - BBL A
2 rue d'Alsace
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-023699-01 Version du : 14/09/2014 09:08 Page 1/2

Dossier N° : 14N016667 Date de réception : 12/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/010
Affaire / Mission / Dossier : Jean caby Bâtiment bureaux-DTA- FAM5231/S
Date : Auteur : Sls - 06/06/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14N016667-002
Référence échantillon : C02 - Enveloppe de calorifugeage + calorifuge - Local archives-1

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type mousse (marron) (clair)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau souple (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (gris) (beige) ; matériau semi-dur (marron)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de recevabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines observations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Centre des Analyses pour le Bâtiment Nord
EST, route de Lillers 59400 FAYE-FRANCAIS
F-59110 Hain-Boncourt, FRANCE
Tél : 03 20 21 13 49 70 - Fax : 03 20 21 13 49 74 - Site Web : www.socotec.fr
S.A.S au Capital de 123 725 € RCS Lille 528 284 036 TVA Intr 529 284 025

ACCREDITATION
1171-0221
Peut être consultée sur
www.cofrac.fr



Rapport : B12A/14/960
Dossier : FAM5231/5



Hygiène du Bâtiment

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-023699-01 Version du : 14/08/2014 08:06 Page 2/2

Dossier N° : 14N016667 Date de réception : 12/09/2014
Référence dossier : Commentaire : B12A/14/510
Affaire / Mission / Dossier : Jean caby Bâtiment bureaux DTA - FAM5231/5
Quai : Aulx : Site - 08/08/2014 - Gaëlle BERNONCOURT - Jean caby

Echantillon N° : 14N016667-002
Référence échantillon : CC2 - Enveloppe de calorifugeage + escaliers - Local archives (+)

Emile Bataille
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
557, route de la Chapelle PA de France
F-63110 Hesse-Ballonnet, FRANCE
Tél : +33(0)21 3 49 70 - Fax : +33(0)21 3 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr
R.A.B. n° Copie 141 129 228 © RC B.Dossier 528 29405 YMA 7701 529 29405

ACCREDITATION
NF 150
Norme européenne sur
www.cofrac.fr



Rapport : B12A/14/950
Dossier : FAM5231/5



R+2 bâtiment 40	Composant : Faux plafond 60x60 maucheté Bureau
-----------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M. Cécile BERNONCOURT
Immeuble "Les Terrasses" - B.B.A
2 rue d'Ana
59818 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023693-01 Version du: 14/06/2014 08:06 Page 1/1

Dossier N° : 14ND15657 Date de réception : 12/08/2014
Référence dossier : Commande : B12A/14/518
Atelier / Mission / Dossier : Jean Caby Bâtiment bureaux-BTA- FAM5231/5
Date : Actus : 514 - 08/08/2014 - Cécile BERNONCOURT - Jean Caby

Echantillon N° : 14ND15657-001
Référence échantillon : CD1 - Faux plafond - Bureau n°2

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafond (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Coloration et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines photographies reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Emile Baballe
Chef de Groupe

Expertise Analytique pour le Bâtiment Nord
557, route de Sempuis - FA 01 Evreux
F-61100 Evreux - Evreux, FRANCE
Tél : +33 (0) 3 21 33 49 70 - Fax : +33 (0) 3 21 33 43 74 - Site Web : www.socotec.fr
S.A.P. au Capital de 129 720 € RCS Evreux 529 294 035 TVA FR21 519 704 099

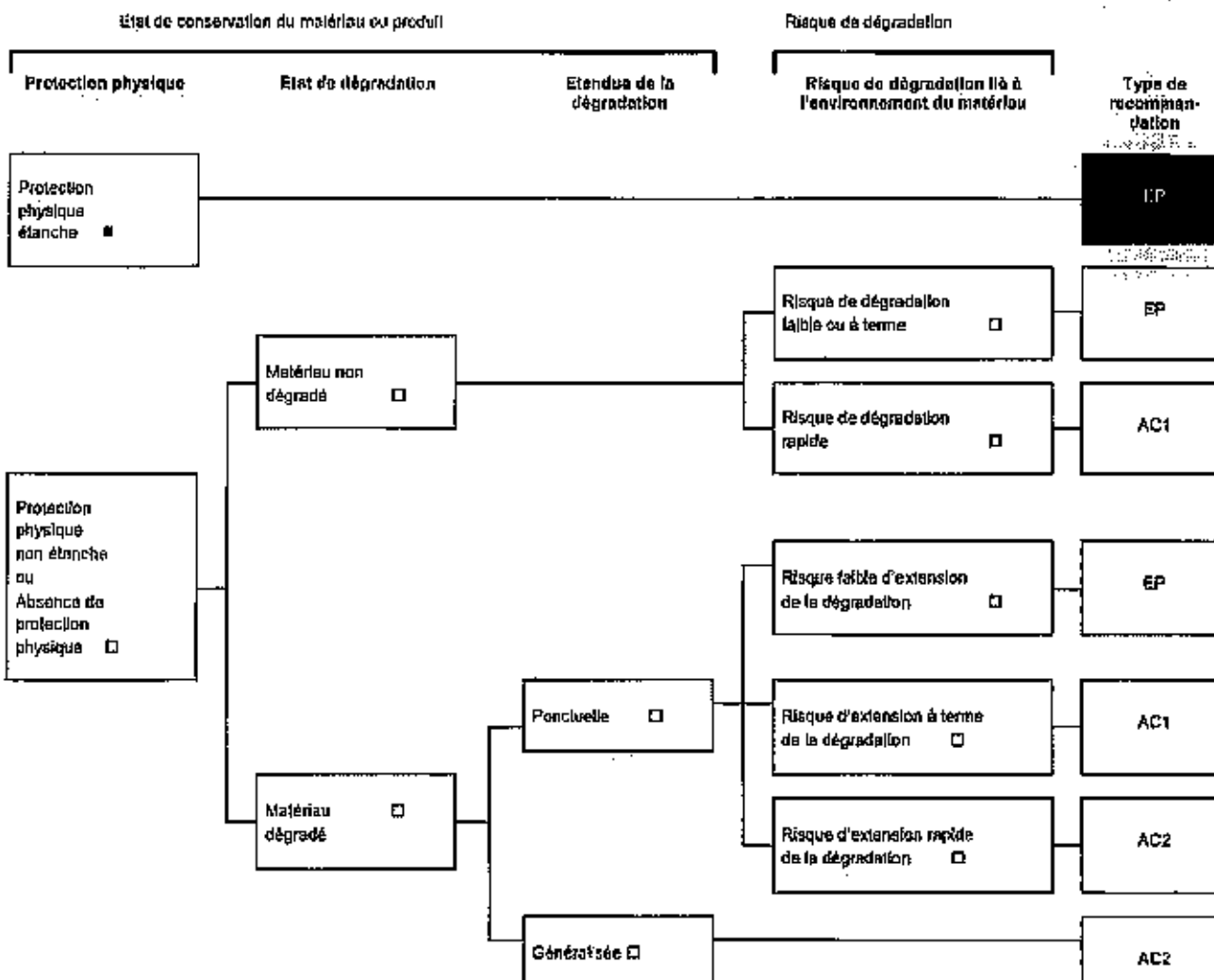
ACCREDITATION
N°1 - ISO
Presté accrédité sur
www.cofrac.fr





Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Panneau intérieur d'ailege ₂₁	gisal sous les menuiseries	Localisation	Roz de chaussée bâtiment 36
		Zone homogène	salle de réunion 2
Echantillon n°	sans objet		



Auteur : DERNONCOURT Cédric Date : 28/11/2014

Commentaires :

Les panneaux gisal sont non visibles car encoffrés entre les panneaux bois

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.

AC1 : Action corrective de premier niveau (mise en état limitée du matériau ou produit)

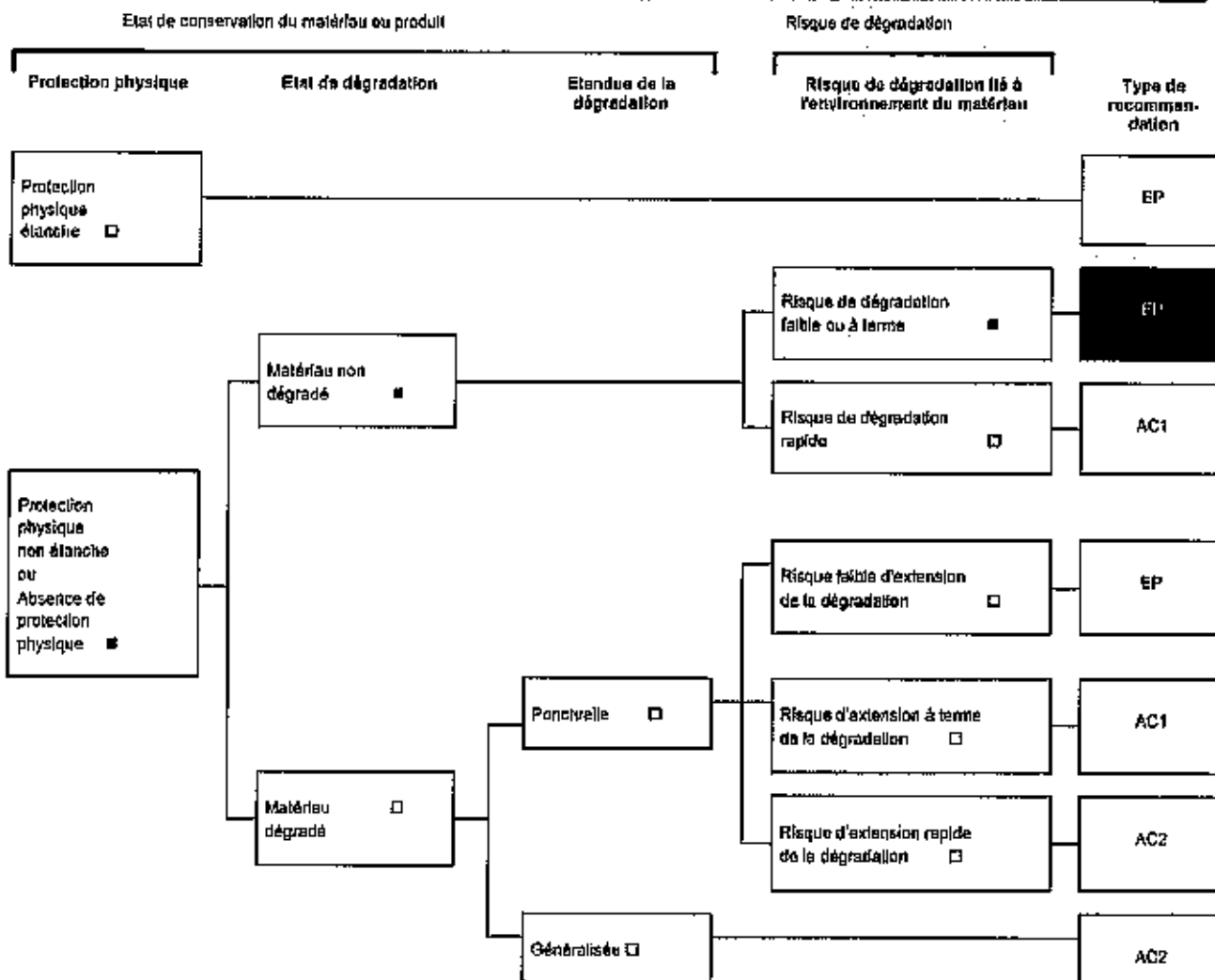
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexé à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Conduit de fluide (eau) ₂₃	amiante ciment	Localisation	Extérieur de l'immeuble bâtiment 36
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	extérieur dans le sol



Auteur DERNONCOURT Date 29/11/2014
Cédric

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.
AC1 : Action corrective de premier niveau (ramise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B

FICHE DE COTATION DE FAUX PLAFOND

Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	sanitaires donnant sur quai jambon
Localisation	Rez de chaussée bâtiment 40		
Faux plafond ₂₆	amiante ciment	Description complémentaire : Présence de matériaux tombés au sol	
		Surface approximative : 10m2	

Protection physique étanche 1

Protection physique non étanche ou absence de protection physique : Remplir la grille ci-dessous

Etat de surface et de dégradation	Circulations d'air	Chocs et vibrations	Résultats
Produits en mauvais état <input checked="" type="checkbox"/>			3
Produits avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
	M <input type="checkbox"/>	2	
	F <input type="checkbox"/>	3	
Produits en bon état <input type="checkbox"/>		f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	2

Commentaires sur les choix de la grille

Ventilation
Ventilation forte proche d'ouverture
Activité du local
sanitaires
Date : 28/11/2014
Auteur : DERNONCOURT Cédric

Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste A

Rapport : B12A/14/860
Dossier : FAM5231/5



Localisation : Rez de chaussée bâtiment 36



Composant : Faux plafond₁₂ (N)
laine de roche
salle de réunion



Composant : Panneau Intérieur d'aldoga₂₁ (a)
glesal sous les menuiseries
salle de réunion 2

Rapport : B12A/14/980
Dossier : FAM5231/5

Localisation : R+1 bâtiment 35



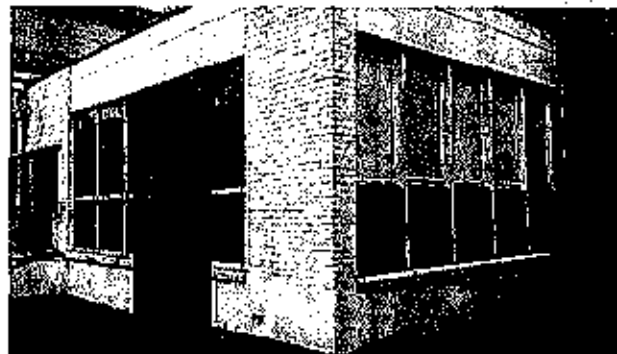
Composant : Calorifugeage₁₀ (N)
laine de roche
côté escalier

Rapport : B12A/14/980
Dossier : FAM5231/5

Localisation : Extérieur de l'immeuble bâtiment 36



Composant : Conduit de fluide (eau)₂₃ (a)
amiante ciment
extérieur dans le sol



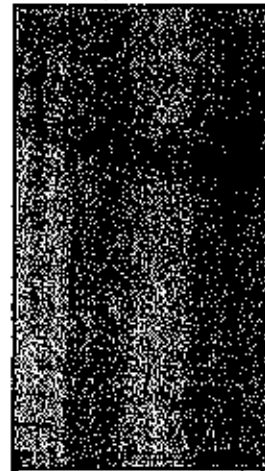
Composant : Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds)₂₄ (N)
sous les menuiseries
menuiseries extérieures de la salle de réunion 2

Rapport : B12A/14/980
Dossier : FAM5231/5

Localisation : Rez de chaussée bâtiment 40



Composant : Faux plafond (A)
corniche ciment
sablées donnant sur quel jambon



Composant : Revêtement muraux en panneaux (A)
et faux plafond
cabine téléphonique

Rapport : B12A/14/860

Dossier : FAM5231/5

Localisation : R+1 bâtiment 40



Composant : Calorifugeage₂ (N)
+ enveloppe
local archives

BATIMENT BUREAUX ET SALLE RECEPTION - ETS JEAN CABY - 59350 SAINT ANDRE

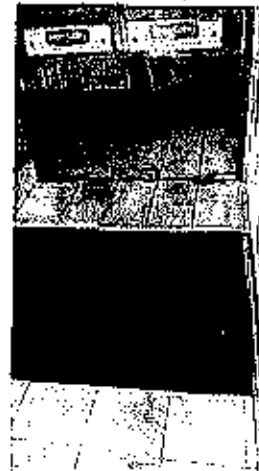


Rapport : B12A/14/960
Dossier : FAM5231/5

Localisation : R+2 bâtiment 40



Composant : Dalle de sol plastique (N)
60x60 en PVC
ensemble des bureaux



Composant : Dalle de sol plastique (N)
30x30 PVC
paliers et sanitaires

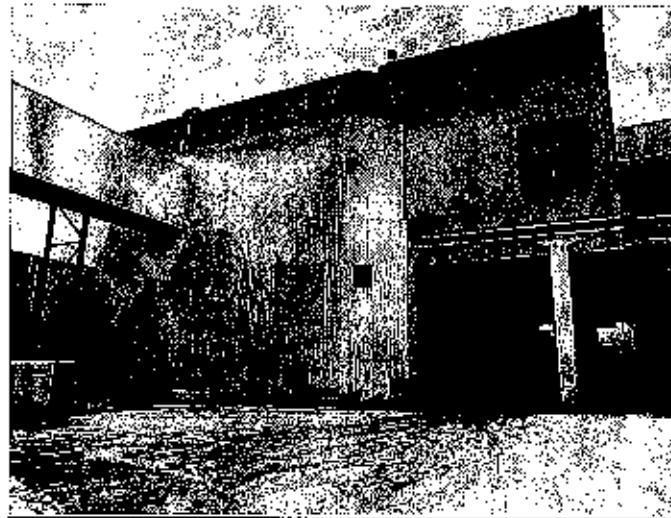


Composant : Faux plafond (N)
60x60 mouchoiré
Bureau

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4873 20 12 18

Le 17/01/2019



Bien : Industriel
Adresse : 40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : BÂTIMENT JAMBON
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114

PROPRIÉTAIRE

4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR

MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 16/01/2019
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Industriel	Adresse : 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Nombre de Pièces :	Bâtiment : JAMBON
Numéro de lot : BÂTIMENT JAMBON	Propriété de : 4869
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114	40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
	Mission effectuée le : 16/01/2019
	Date de l'ordre de mission : 20/12/2018
	N° Dossier : 4869 4873 20.12.18 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 6 118,11 m²
(Six mille cent dix-huit mètres carrés onze)

Commentaires : Néant

B DÉTAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
L n°1	RDC	126,20 m ²	
DGT n°1	RDC	12,07 m ²	
Escalier n°1	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
L n°2	1er SS	81,25 m ²	
DGT n°2	RDC	50,91 m ²	
DGT n°3	RDC	179,88 m ²	
DGT n°4	RDC	25,17 m ²	
L n°3	RDC	150,37 m ²	
L n°4	RDC	95,36 m ²	
L n°5	RDC	67,73 m ²	
L n°6	RDC	204,72 m ²	
L n°7	RDC	11,59 m ²	
L n°8	RDC	24,91 m ²	
L n°9	RDC	27,87 m ²	
L n°10	RDC	51,67 m ²	
L n°11	RDC	144,37 m ²	
L n°12	RDC	81,64 m ²	
L n°13	RDC	18,76 m ²	
L n°14	RDC	200,74 m ²	
L n°15	RDC	94,99 m ²	
DGT n°5	RDC	57,13 m ²	
L n°16	RDC	23,73 m ²	
L n°17	RDC	181,10 m ²	
L n°18	RDC	5,82 m ²	
L n°19	RDC	45,54 m ²	
L n°20	RDC	74,82 m ²	
L n°21	RDC	61,49 m ²	
DGT n°6	RDC	81,66 m ²	
L n°22	RDC	33,42 m ²	
L n°23	RDC	48,68 m ²	
BS	RDC	34,14 m ²	
L n°24	RDC	0,00 m ²	Non visité
DGT n°7	RDC	5,01 m ²	
Escalier n°2	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
L n°25	1er SS	107,78 m ²	
L n°26	1er SS	163,71 m ²	
L n°27	1er SS	498,12 m ²	
L n°28	1er SS	32,02 m ²	
L n°29	1er SS	313,40 m ²	
L n°30	1er SS	130,47 m ²	

4869 4873 20.12.18 C

1/8

L n°31	1er SS	187,31 m ²	
L n°32	1er SS	7,17 m ²	
DGT n°8	1er SS	77,33 m ²	
L n°33	1er SS	67,51 m ²	
L n°34	1er SS	21,30 m ²	
L n°35	1er SS	40,48 m ²	
L n°36	1er SS	18,83 m ²	
L n°37	1er SS	13,04 m ²	
L n°38	1er SS	24,18 m ²	
L n°39	1er SS	26,08 m ²	
L n°40	1er SS	46,44 m ²	
L n°41	1er SS	57,20 m ²	
Escalier n°3	1er SS	0,00 m ²	Non mesuré
DGT n°9	1er	58,71 m ²	
L n°42	1er	21,87 m ²	
L n°43	1er	70,47 m ²	
L n°44	1er	29,54 m ²	
L n°45	1er	231,15 m ²	
L n°46	1er	21,63 m ²	
L n°47	1er	49,70 m ²	
L n°48	1er	16,52 m ²	
DGT n°10	1er	78,74 m ²	
L n°49	1er	15,72 m ²	
L n°50	1er	18,52 m ²	
L n°51	1er	20,70 m ²	
L n°52	1er	21,13 m ²	
L n°53	1er	7,74 m ²	
L n°54	1er	1,17 m ²	
L n°55	1er	36,53 m ²	
L n°56	1er	120,86 m ²	
L n°57	1er	80,03 m ²	
L n°58	1er	150,05 m ²	
L n°59	1er	85,23 m ²	
L n°60	1er	133,92 m ²	
L n°61	1er	67,64 m ²	
L n°62	1er	116,89 m ²	
L n°63	1er	39,17 m ²	
L n°64	1er	136,45 m ²	
L n°65	1er	152,90 m ²	
L n°66	1er	169,18 m ²	
L n°67	1er	22,90 m ²	
Total		6.118,11 m²	


La présente mission rend compte de l'état des surfaces des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien :
Victor DESBUISSON

à LILLE, le 17/01/2019

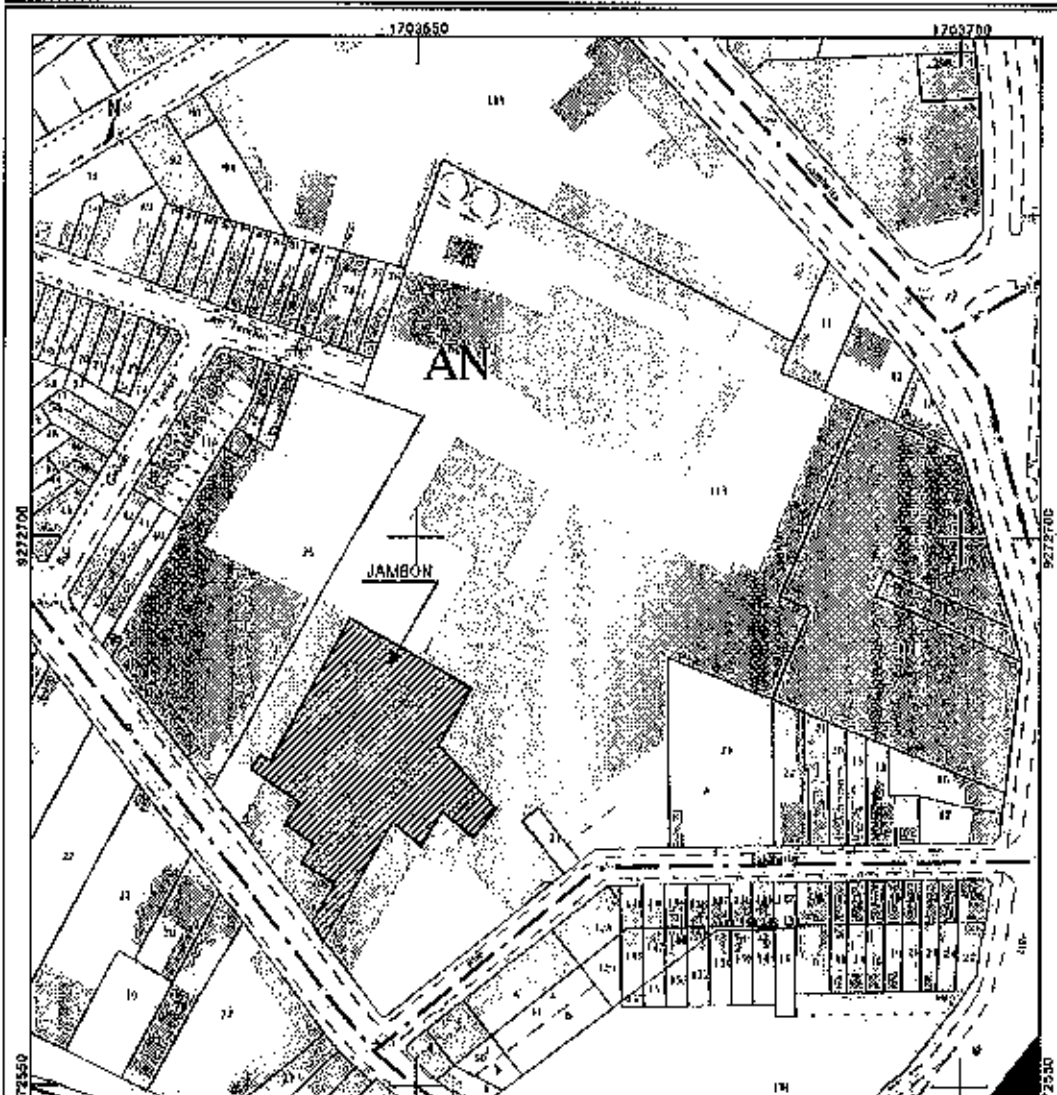
Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques


AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59600 Lille
RCS Lille 491 206 751

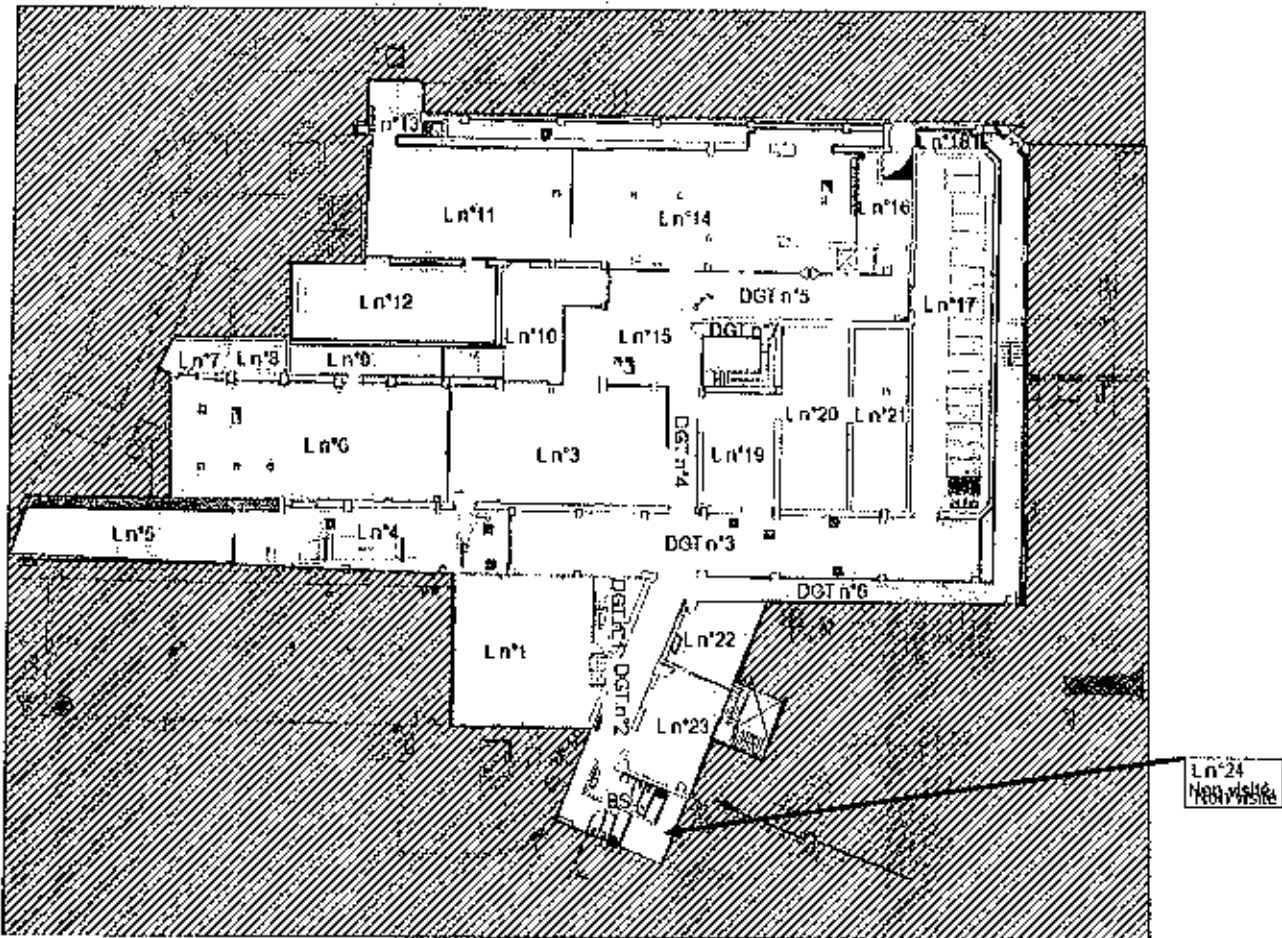
DOCUMENTS ANNEXES

Croquis de situation

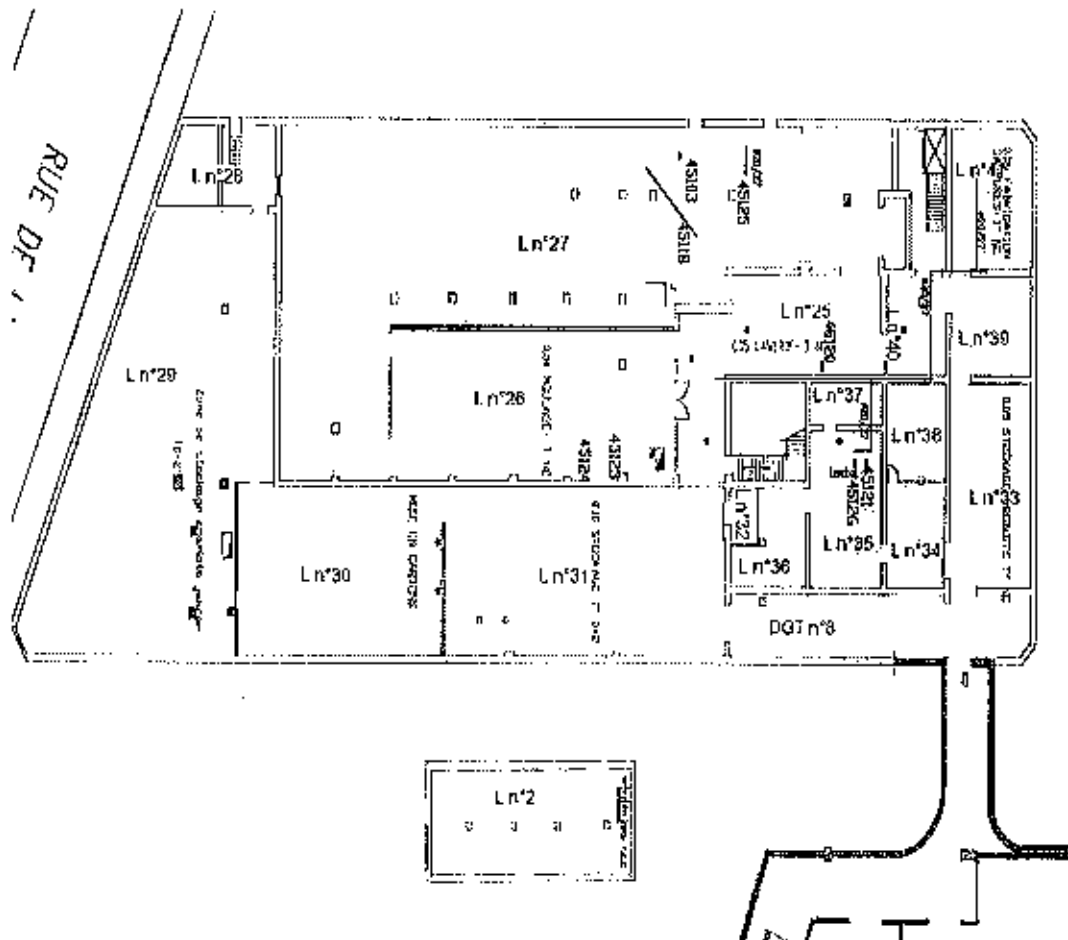
<p>Département : NORD</p> <p>Commune : SAINT-ANDRE</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>Le plan visuelisé sur cet écran est géré par le centre des Impôts foncier suivant : LILLE 1 CITE ADMINIS (RAVIVE RUE GUSTAVE DELORY 3EME ETAGE 59019 59019 LILLE Cedex M. 03 20 85 80 03 - fax 03 20 85 65 57 cat.00a-1@dgi.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AN Feuille : 000 AN 03</p> <p>Echelle d'origine : 1/500 Echelle d'exécution : 1/1500</p> <p>Date d'édition : 11/01/2010 (Jusqu'à l'heure de Paris)</p> <p>Coordonnées de projection : REF930050 ©2012 Ministère de l'Écologie et des Conduites locales</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>



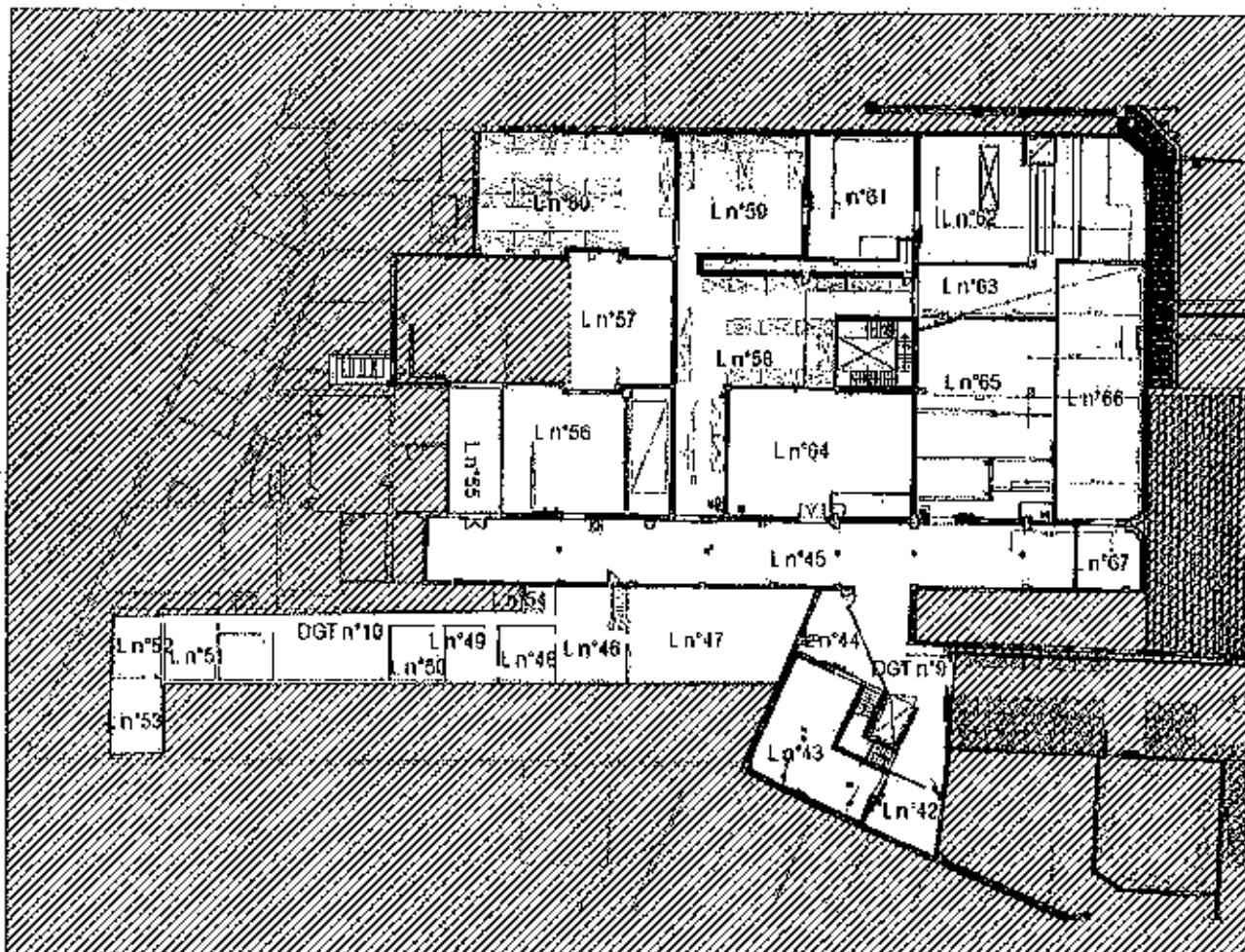
Croquis RDC



Croquis Sous/Sol



Croquis N+1





SOCOTEC

11, Rue Paul Dubrule
CS50446
59814 LESQUIN
Tél : 03.20.88.77.18
Fax : 03.20.88.77.34

Rapport de repérage de l'amiante à l'issue du Dossier Technique Amiante

Création ou mise à jour du DTA

Bien immobilier concerné	BATIMENT JAMBON ETS JEAN CABY 59350 SAINT ANDRE	N° dossier : FAM6231/B N° de canevas : ISECL_712 v2.04.03
Propriétaire	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Réf. du rapport : B12A/14/995
Demandeur	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Date(s) de visite 30/07/2014 Date de commande :

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur de repérage. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

extérieur:

- les plaques ondulées amiante ciment en couverture des bureaux au r+1

intérieur:

- les plaques ondulées amiante ciment dans le plénum du bureau 1 et de la circulation du rdc
- les plaques ondulées amiante ciment dans le plénum de la circulation donnant sur le picking cross sec au r+1
- les plaques ondulées amiante ciment en sous face de couverture dans la gaine technique du R+1
- le faux plafond dans le couloir vers frigo 5 en sous-sol (rapport antérieur)

Lors de la visite sur site, certaines parties de l'immeuble n'ont pas été accessibles par l'opérateur : elles sont énumérées au §2.3

Le propriétaire doit engager les actions nécessaires pour lever l'inaccessibilité et permettre le repérage complet de l'immeuble.

Fait à : LESQUIN	Auteur du rapport : DERNONCOURT Cédric Certificat de compétence n°DTI / 1210-001 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA	Signature :
Le : 09/12/2014		

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso. Il comprend 11 pages et en annexe 23 photo(s) de composant, 6 grilles d'évaluation, 5 plan(s), 18 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC CERTIFICATION 09/93 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94250 GENTILLY



► Sommaire

► 1. Objet de la mission	3
1.1 Description précise de l'immeuble	3
1.2 Parties de l'immeuble	3
► 2. Déroulement de la mission	4
2.1 Prestations réalisées :	4
2.2 Personnes présentes lors de la visite :	4
2.3 Informations complémentaires sur la visite	4
2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC	5
2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC	6
2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission	5
► 3. Résultats détaillés du repérage	6
3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante	6
3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle) ..	6
3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)	7
3.4 Composants des listes A et B non analysés	8
► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion	9
4.1 Composants de la liste A	9
4.2 Composants de la liste B	9
4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B	10
4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante	10
► 5. Autres composants repérés	11
5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
► 6. ANNEXES	



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration ou la mise à jour du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble ou à le mettre à jour.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder	
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
	Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes).
	Vide-ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
	Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Dans le cadre de la réalisation de travaux ou de démolition, le présent rapport devra être complété par une recherche de présence d'amiante adaptée au projet.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Industrie
Référence du site : SAINT ANDRE - CABY - Bâtiment JAMBON

Toiture bac acier - charpente béton et maçonnerie intérieure en béton - parois extérieures en bardage métallique simple peau - panneau sandwich en isotherme de frigo - sol carrelage - porte coupe-feu en styroforme et métal

1.2 Parties de l'immeuble

Extérieur de l'immeuble ; R+1 ; Rez de chaussée ; sous-sol
Toutes les parties d'immeubles ont été visitées à l'exception de celles décrites dans le chapitre 2.3.



► 2. Déroulement de la mission

2.1 Prestations réalisées :

Date de la commande de la mission :

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC.
- Laboratoire d'analyses :
1 : EUROFINIS ASCAL Bâtiment Nord SAS 557 route de Noyelles PA du Pommier 62110 HENIN BEAUMONT
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés, en particulier état de conservation et risque de dégradation.
- Préconisation de recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Accompagnateur : Mme FLORIN

2.3 Informations complémentaires sur la visite

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

- Les locaux étaient occupés lors de notre visite (meubliers et personnes)
- Les locaux étaient meublés mais non occupés
- Les locaux étaient vides lors de notre visite

Accessibilité aux différentes parties de l'immeuble

- Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble
- Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble

Parties d'immeuble inaccessibles		
Parties inaccessibles	Justifications	Investigations à réaliser pour lever l'inaccessibilité
doublage des cloisons et plafonds	non démontable	à vérifier en cas de travaux
calorifuge dans coque métal de l'ensemble du bâtiment	non visible sur toute la longueur	à vérifier en cas de travaux
plénum des bureaux 1,2,3,7, circulations et dégagements et sanitaires	laine de verre dans le plénum	à vérifier en cas de travaux
magasin central au 1er étage et locaux rdc	condamnés car non sécurité	à vérifier

Autres informations sur le déroulement de la mission :
Néant



Rapport : B12A/14/985
Dossier : FAM5231/8

2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC

Les rapports de repérage de l'amiante suivants ont été communiqués à SOCOTEC dans le cadre de la présente mission.

Référence	Date du rapport	Organisme de repérage	Objet du rapport	Principales conclusions
8610967-DB	19/08/1997	AINF	Rep. flochage+calorifugeage	
108492-0001-C3K1	17/12/2003	AINF	Rep. composants pour D.T.A.	
108492	09/12/2009	SOCOTEC - GPI	Dossier Technique Amiante	

Les documents relatifs à l'amiante ont été demandés au donneur d'ordre.
L'absence de communication à SOCOTEC de tout document relatif à l'amiante est de nature à rendre ce rapport incomplet.
En cas de découverte par le donneur d'ordre ou le propriétaire de tout document antérieur au présent rapport et non communiqué, il revient à celui-ci de transmettre cette information à SOCOTEC.

2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC

Les documents suivants issus des laboratoires d'analyse de matériaux et produits ont été mis à disposition de SOCOTEC pour la présente mission.

Nom du Laboratoire	N° du PV	Date	Composant concerné
WESSLING	A5B4C4D1	24/11/2003	Faux plafond

2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission

Les plans des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants.

Partie d'immeuble (localisation)	Titre du plan
Extérieur de l'immeuble	plan d'ensemble plan extérieur
R+i	plan r+i
Rez de chaussée	plan rdc
sous-sol	plan sous-sol



► 3. Résultats détaillés du repérage

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation.

Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 3.1).

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§3.2 et 3.3)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 3.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

a 3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Plaques ondulées en toiture ₃₅ <i>amiante ciment</i>	couverture au-dessus des bureaux	Visuel (identification : amiante ciment)
R+1		
Plaques ondulées en toiture ₂₉ <i>amiante ciment</i>	gaine technique en sous face de couverture	Visuel (identification : amiante ciment)
Plaques ondulées en toiture ₃₆ <i>amiante ciment</i>	plénium de la circulation vers Picking croc sec	Visuel (identification : amiante ciment)
Rez de chaussée		
Plaques ondulées en toiture ₂₈ <i>sous le niveau R+1 et R+2</i>	dans le plénium du bureau 1 et la circulation	Visuel (identification : amiante ciment)
sous-sol		
Faux plafond ₁₈	circulation vers frigo n°6	A5B4C4D1 / META / WESSLING

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
R+1		
Faux plafond ₃₄ <i>de couleur blanc</i>	escalier vers bâtiment administratif	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : plâtre)
Faux plafond ₃₇ <i>laine de roche</i>	circulation vers Picking croc sec	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₈ <i>panneaux de coffrage et plafonds</i>	local archives	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₃₂ <i>plafond bois</i>	ensemble des placards gaine technique 2	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)
Rez de chaussée		
Faux plafond ₂₅ <i>60x60 couleur blanc laine de roche</i>	bureaux 1 et 2	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)
Faux plafond ₂₇ <i>60x60 moucheté de 2007</i>	circulation vers vestiaires - idem vestiaires et sanitaires	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : récent 2007)



Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/6

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₂₃ <i>panneaux vissés en plafond en bois</i>	atelier	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : bois)
Faux plafond ₂₁ <i>de 2007 en stock au sol</i>	cellier	Visuel (marquage : récent : 2007)
Faux plafond ₂₂ <i>blanc plâtreux - récent 2006</i>	dégagement	Visuel (marquage : récent : 2006)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₁₉ <i>plafond en mousse expansée</i>	2 locaux en sous-sol	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : mousse expansée)

N 3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Calorifugeage ₁₇ <i>dans coque</i>	extérieur	14N014898-017 / MOLP / EUROFINS ASCAL
R+1		
Calorifugeage ₃ <i>type 1 dans coque métal</i>	galerie technique du sec côté droit	14N014898-004 / MOLP / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₅ <i>type 2 (x2)</i>	galerie technique du sec dans coque posée au sol	14N014898-005 / META / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₆ <i>isolation équipement</i>	galerie technique du sec	14N014898-006 / MOLP / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₉ <i>dégradé</i>	galerie technique du sec - idem local 1	14N014898-009 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₈ <i>noir + calorifugeage (x2)</i>	galerie technique du sec	14N014898-008 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₇ <i>noir sur équipement</i>	galerie technique du sec équipement	14N014898-007 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₁₃ <i>bitume + calorifugeage</i>	local archives - idem gaine technique	14N014898-012 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₁₄ <i>bitume + calorifugeage</i>	gaine technique	14N014898-013 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₃₀ <i>bitume</i>	gaine technique 2	14N014898-016 / META / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₃₁ <i>bitume + calorifugeage</i>	gaine technique 2	14N014898-013 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Enveloppe de calorifugeage ₁₄)
Enveloppe de calorifugeage ₃₃ <i>bitume</i>	plénum galerie technique 2	14N014898-016 / META / EUROFINS ASCAL (rattaché à Enveloppe de calorifugeage ₃₀)
Faux plafond ₁₀ <i>60x120 moucheté</i>	bureaux 1-2-3 et 7, circulations, dégagements et sanitaires	14N014898-010 / META / EUROFINS ASCAL
Faux plafond ₁₅ <i>30x30 couleur blanc</i>	bureau 6	14N014898-014 / META / EUROFINS ASCAL



Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/6

N 3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Rez de chaussée		
Calorifugeage ₃ <i>dégradé - non protégé</i>	atelier	14N014898-003 / MOLP / EUROFINS ASCAL
Calorifugeage ₁₁ <i>dans plénum - non protégé</i>	circulation vers vestiaires	14N014898-011 / MOLP / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₂₄ <i>bitume sur mousse bleue dans plénum</i>	atelier	14N014898-001 / META / EUROFINS ASCAL <i>(rattaché à Enveloppe de calorifugeage₁)</i>
sous-sol		
Calorifugeage ₂ <i>dans coque métal</i>	local technique	14N014898-002 / MOLP / EUROFINS ASCAL
Enveloppe de calorifugeage ₁ <i>bitume + mousse bleue</i>	local technique	14N014898-001 / META / EUROFINS ASCAL

? 3.4 Composants des listes A et B non analysés

Identité du composant	Zone homogène	Commentaires
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		



4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion

Pour les composants contenant de l'amiante, les tableaux suivants décrivent les dispositions à mettre en œuvre par le propriétaire.

a 4.1 Composants de la liste A			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation	Conduite à tenir	Échéance réglementaire
sous-sol			
Faux plafond _{1a}	Note 1	Evaluation périodique de l'état	08/12/2017

a 4.2 Composants de la liste B			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion	Précisions complémentaires
Extérieur de l'immeuble			
Plaques ondulées en toiture ₃₉ <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
R+1			
Plaques ondulées en toiture _{2a} <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
Plaques ondulées en toiture _{3a} <i>amiante ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
Rez de chaussée			
Plaques ondulées en toiture _{2a} <i>sous le niveau R+1 et R+2</i>	EP	Evaluation périodique	



4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B

Les recommandations de gestion mentionnées dans les tableaux précédents ainsi que les précisions complémentaires décrites ont pour objectifs de protéger les occupants de l'immeuble vis-à-vis des risques de libération de fibres d'amiante dans l'air.

Elles s'inscrivent dans un processus global dépendant du principe d'action retenu.

A - Evaluation périodique (EP):

Celle-ci consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

B - Action corrective de premier niveau (AC1) :

Elle consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- vveiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restent accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

C - Action corrective de second niveau (AC2) :

Elle consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.

Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;

- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restent accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont notées (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



► 5. Autres composants repérés

Les informations sur d'autres composants communiquées par le propriétaire, le mandataire ou le laboratoire d'analyse sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

a 5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

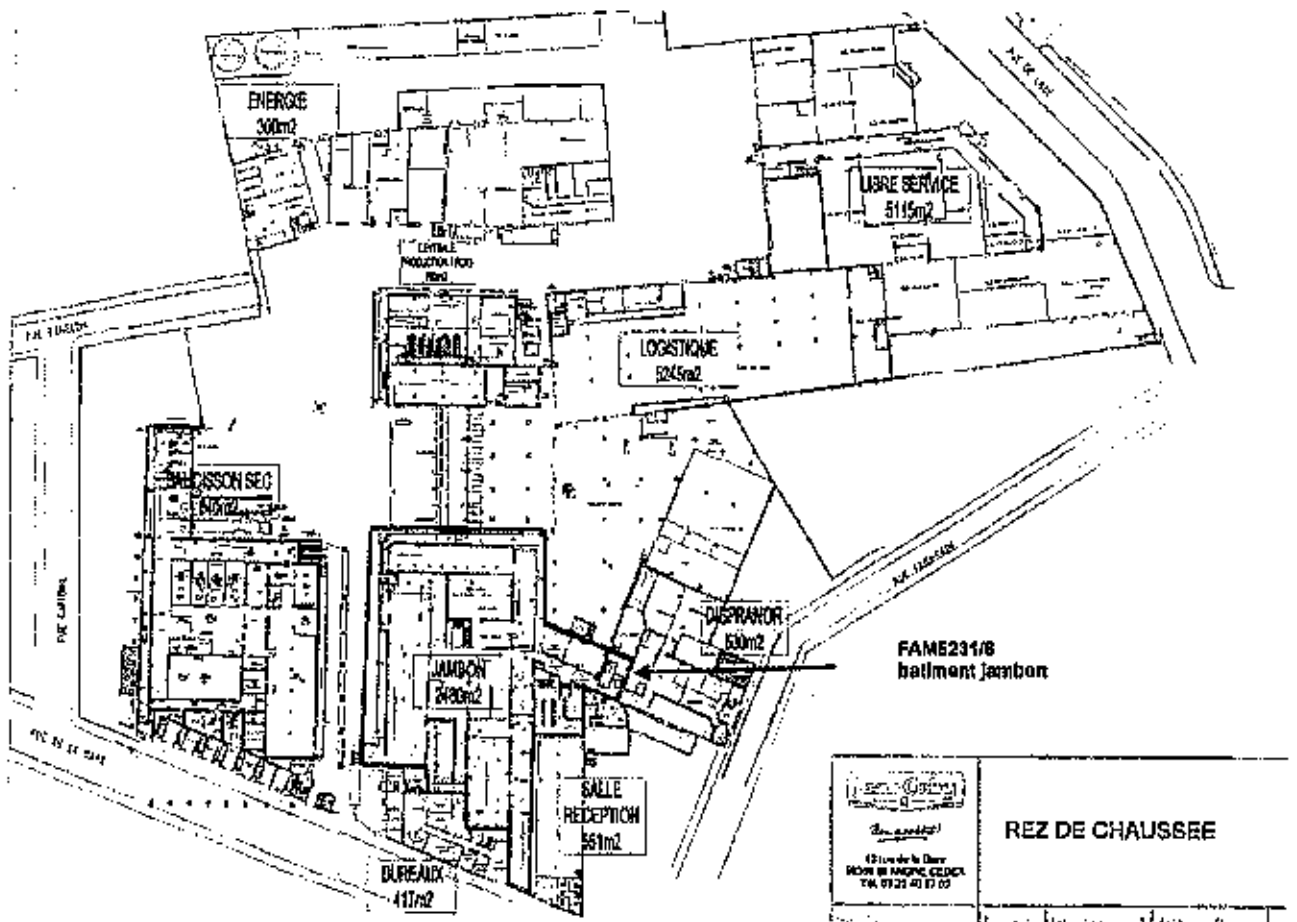
Identité du composant	Zone homogène	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion Précisions complémentaires	Mode de reconnaissance
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)				
Néant				

n 5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
R+1		
Revêtements de sols sportifs, de couleur vert	bureaux 1 à 6 + circulations	14N014888-015 / META / EUROFINS ASCAL

▶ 6. ANNEXES

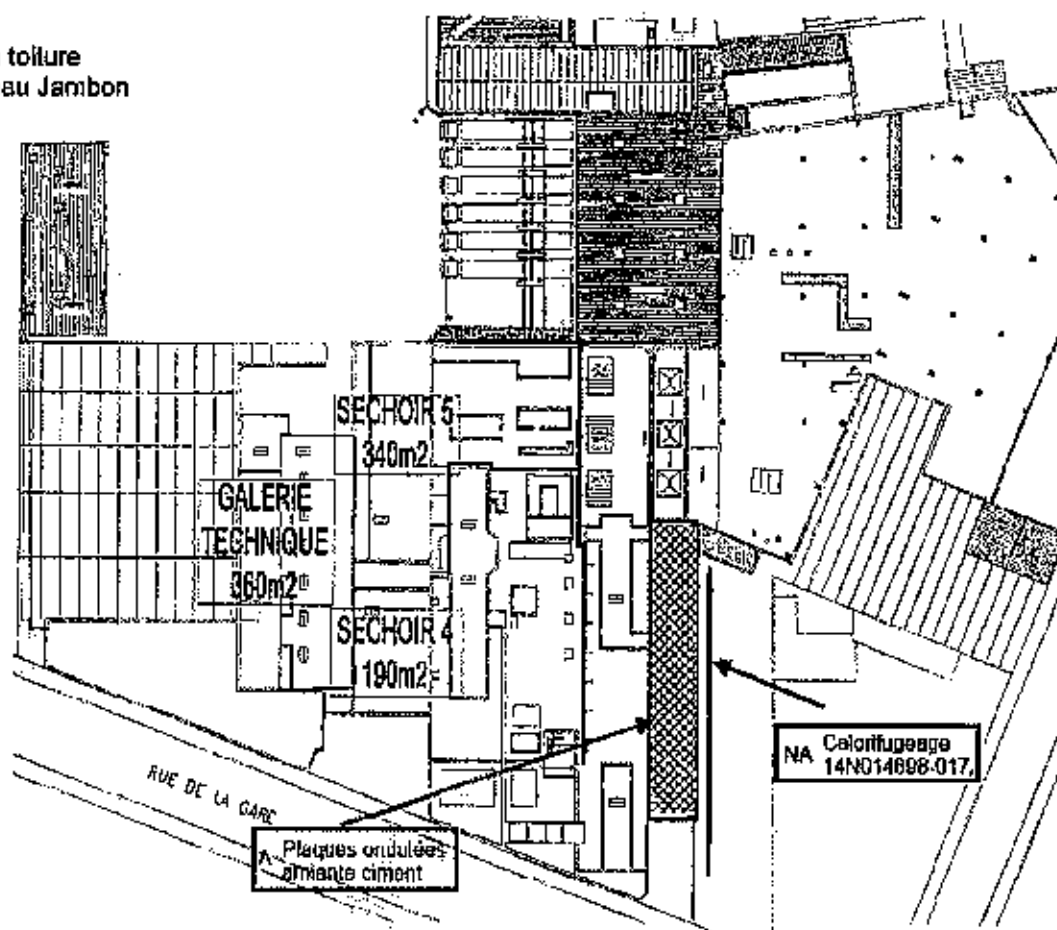
Extérieur de l'immeuble	Titre du plan : plan d'ensemble
-------------------------	---------------------------------



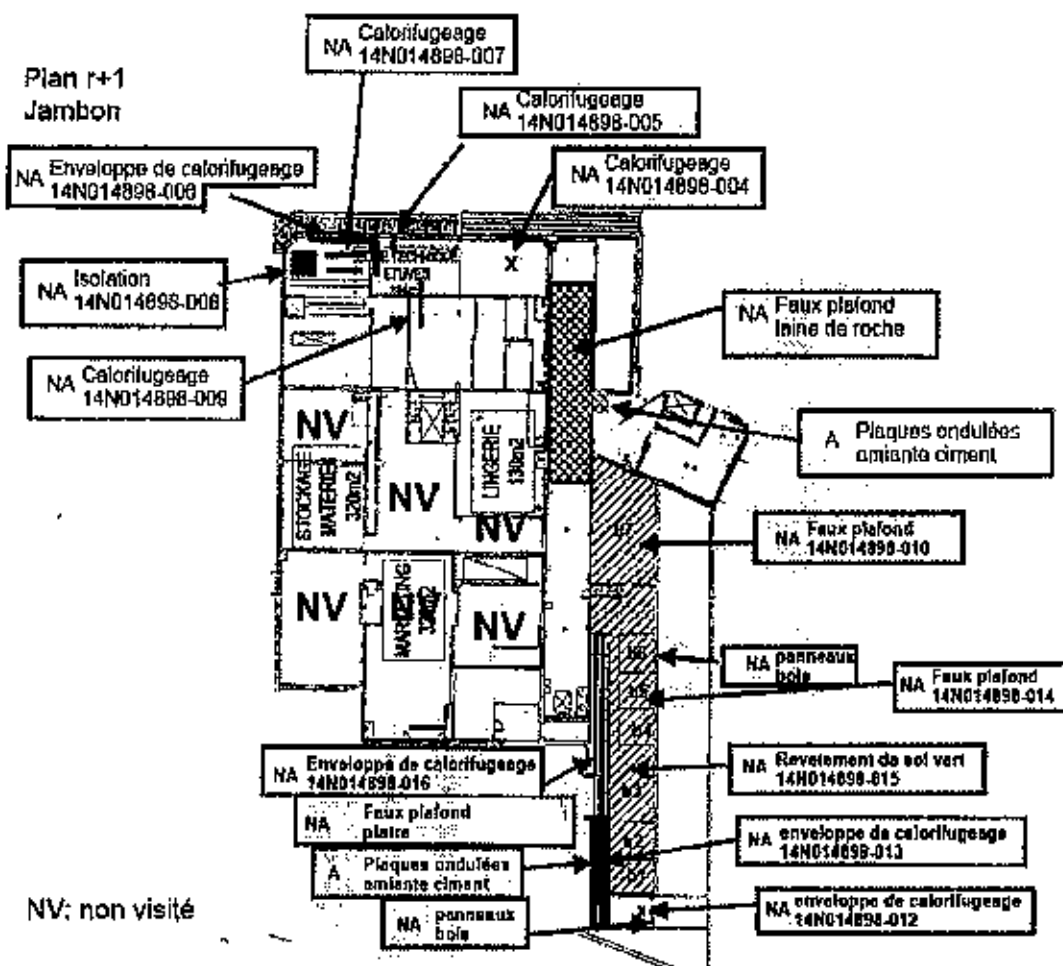
Extérieur de l'immeuble

Titre du plan : plan extérieur

Plan toiture
bureau Jambon

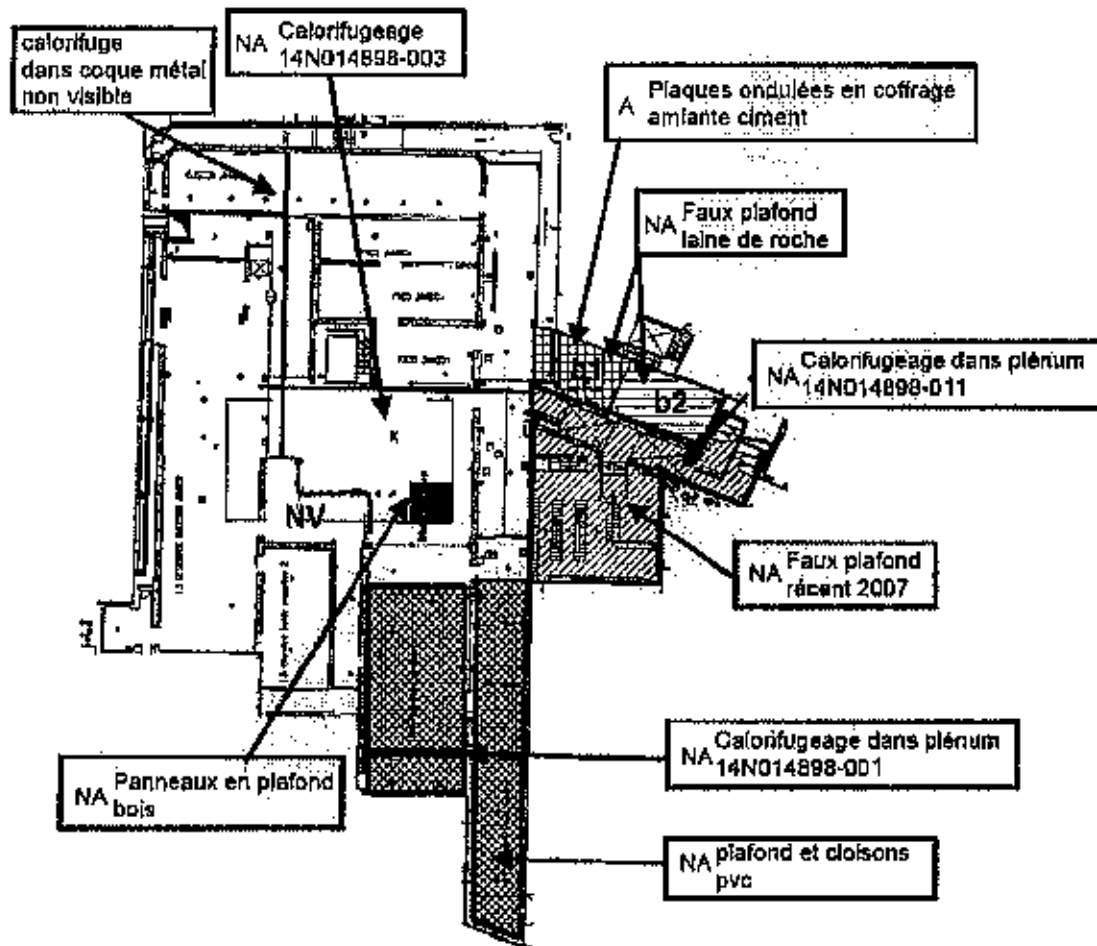


R+1	Titre du plan : plan r+1
-----	--------------------------



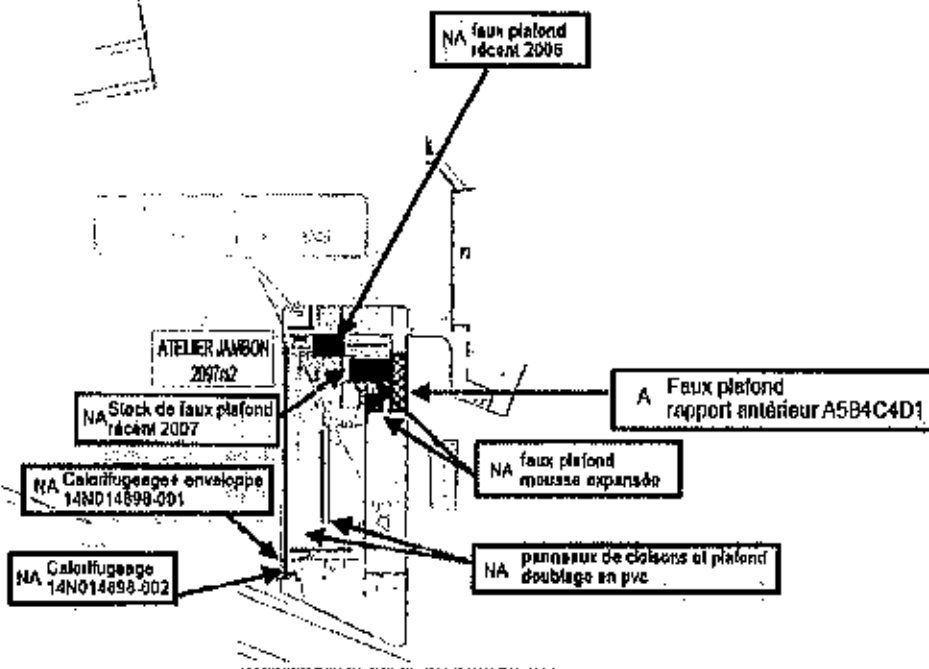
Rez de chaussée	Titre du plan : plan rdc
-----------------	--------------------------

Plan rez de chaussée
Jambon



sous-sol	Titre du plan : plan sous-sol
----------	-------------------------------

plan sous sol





Extérieur de l'immeuble	Composant : Calorifugeage dans coque extérieur
-------------------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Terres" - Bât. A
2 Rue d'Iéna
59818 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023239-01 Version du : 11/09/2014 08:55 Page 1/1

Dossier N° : 14ND14088 Date de réception : 01/08/2014
Réalisation dossier : affaire : B12A/14/095 Jean Cabby bâtiment Jambon - BTA FAMS231/B
Date : Auteur : Site : 5007/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14098-017
Référence échantillon : CD17 - Calorifugeage - extérieur

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme ISG 248 - Appendice 2

NB: Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Si des constatations particulières rapportées dans ce document sont corroborées par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Emília Batalha
Chef de Groupe

Expertise Analytique pour le Bâtiment N° 01
357, route de la palme, P.A. de France
T-50 110000 - Béziers cedex, FRANCE
Tél : +33 3 21 12 83 10 - Fax : +33 3 21 12 49 74 - Site Web : www.austalia.fr/bat
SAS au Capital de 125 000 € RCS Béziers 529 234 025 TVA Intr 529 254 035





Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/B

R+1	Composant : Calorifugeage <i>type 1 dans coque métal galerie technique du sec côté droit</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERHONCOURT
Immeuble "Les Terrales" - Bât. A
2 rue d'Ina
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023226-01 Version du : 11/08/2014 06:55 Page 1/1

Dossier N° : 14ND14898 Date de réception : 01/08/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/995 Jean Cabyl Bâtiment Jambon - DTA- FAM5231/B
Date : Antair : Site - 30072014 - Cédric DERHONCOURT - Jean Cabyl Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14898-004
Référence échantillon : CD4- Calorifugeage type 1 - R+1 Galerie technique du sec

Paramètre	Résultat
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MQLP	Fibres d'amiantes non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiantes dans les matériaux:
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MQLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB : Les informations de l'analyse sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il compose 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations supportées dans ce document sont couvertes par l'abonnement. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Emília Bataille
Chef de Groupe

Centre d'Analyse pour le Bâtiment Nord
557, route de Valenciennes, PA de Fournes
F52110 Fournes (France), FRANCE
Tél: +33 3 21 10 49 70 - Fax: +33 3 21 10 49 74 - Site Web: www.socotec.fr
S.A.S au Capital de 125 000 € RCS B Douai 839 294 028 TVA INTR 829 254 028

ACCREDITATION
N°1-163
Pour d'autres infos
www.cofrac.fr





Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/8

R+1	Composant : Calorifugeages type 2 (x2) galerie technique du sec dans coque posée au sol
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Textiles", Bât. A
2 rue d'Alma
69910 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023227-01 Version du : 1 009/2014 05:05 Page 1/1

Dossier N° : 14N014696 Date de réception : 01/08/2014
Référence dossier : Maître : B12A/14/995 - Jean Caby Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/8
Date : Auteur : S.L. - 30/07/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014999-005
Référence échantillon : CDS - Calorifugeage type 2 - R+1 Galerie technique du sec

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreuse (marbre) orange
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de travail ne sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Toutes autres informations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "

Emile Etalle
Chef de Groupe

Essais - Analyse pour le Bâtiment Nord
EST, route de Bayonne, P.A. de Furennes
F-92110 Nanterre cedex, FRANCE
Tél : 01 1 32 21 0 49 70 - Fax : 01 1 32 21 0 49 74 - Site Web : www.essais-nord.fr
S.A.S au Capital de 129 716 € RCS Nanterre 528 281 025 TVA FR 01 528 281 025

Accréditation
NF S 803
Pour les essais de métrologie
www.cofrac.fr





Rapport : B12A/14/999
Dossier : FAMS231/8

R+1	Composant : Calorifugeage <i>Isolation équipement galerie technique du sec</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric BERNONCOURT
Immeuble "Les Terrales" - Bât. A
2 rue d'Itha
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023230-01 Version de : 11/08/2014 06:55 Page III

Dossier N° : 14N014859 Date de réception : 01/08/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/999 - Jean Cab y bâtiment Jambon - DTA - FAMS231/8
Date / Auteurs : Site - 30/07/2014 - Cédric BERNONCOURT - Jean Cab y Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014859-008
Référence Echantillon : CDB - Isolation R+1 Galerie technique du sec équipement

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type saulant (orange)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MDLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux:
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MDLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il remplace le papier. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules ces mêmes présentations approuvées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Emile Briaire
Chef de Groupe

Centre Analyse pour le Bâtiment Nord
557, route de Moyenne / A de l'Europe
F-82110 Mennecy-sur-Seine, FRANCE
Tél : +33 3 21 01 49 70 - Fax : +33 3 21 01 49 74 - Site Web : www.cabnet.fr
S.A.S au Capital de 123 726 € RCS Douai 528 294 016 TVA INTR : 529 294 015

ACCREDITATION
N°1-102
Partie accréditée par
www.cofrac.fr





R+1	Composant : Calorifugeage <i>dégradé</i> galerie technique du sac - idem local 1
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERNONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - Bld. A
2 rue d'Éna
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023231-01 Version du : 11/06/2014 06:55 Page 1/1

Dossier N° : 14N014895 Date de réception : 01/09/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/895 Jean Cabby bâtiment Jambon - CTA: FAM5231/8
Date : Avenir : Site : 30/07/2014 - Cécile DERNONCOURT - Jean Cabby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014895-009
Référence échantillon : CDS - Calorifugeage - R+1 Galerie technique ds sac

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux (marron) (orange)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de toxicité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines préparations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "

Emile Bataille
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
537, route de Valenciennes, 59618 LESQUIN
F-59110 Hellemmes Nord, FRANCE
Tél : +33 3 21 01 45 79 - Fax : +33 3 21 01 45 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 123 751 000 € RCS Lille Métropole 529 234 025 TVA Intr 1529 234 635

ACCREDITATION
ISO 15626
Partie accréditée par
une check





Rapport : B12A/14/085
 Dossier : FAM5231/8

R+1	Composant : Enveloppe de calorifugeage <i>noir + calorifugeage (x2) galerie technique du sec</i>
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
 Mr Cédric DERNONCOURT
 Immeuble "Les Terroirs" - Bât. A
 2 rue d'Isa
 59619 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023228-01 Version du : 1/08/2014 06:55 Page 12

Dossier N°: 14N014898 Date de réception: 01/08/2014
 Référence dossier : affaire: B12A/14/080 - Jean Caby Bâtiment Jambon - OTA - FAM5231/8
 Date : Acteur: Sls - 30/07/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby Bâtiment Jambon

Echantillon N°: 14N014898-008
 Référence échantillon: C08 - Enveloppe de Calorifugeage bitume + mousse bleu - R+1 - Galerie technique du sec

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiantes non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type mousse (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiantes non détectées

Méthode d'analyse simplifiée pour la recherche qualitative des fibres d'amiantes dans les matériaux ;
 Microscopie électronique à transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de vérification sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines préparations mentionnées dans ce document sont concernées par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "

Eurofins Analyses pour le Bâtiment
 557, route de L'Haye des Fosses
 F-52110 Sables-Bains, FRANCE
 Tél: +33 3 21 01 43 70 - Fax: +33 3 21 01 43 74 - Site Web: www.eurofins.fr
 S.A.R.L au Capital de 122 228 000 € RCS 284 035 374 N° 01 528 254 032

Accréditation
 N°: 502
 Pointe à quatre axes
 www.cofrac.fr





R+1	Composant : Enveloppe de calorifugeage <i>noir sur équipement gaine technique du sec équipement</i>
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERONCOURT
Immeuble "Les Festales" - B21 A
2 rue d'Alba
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023229-01 Version dir: 11/08/2014 06/05 Page 1/2

Dossier N° : 14N014898 Date de réception : 01/06/2014
Référence dossier : Offsite: B12A/14/800 Jean Cabyl Bâtiment Jambon - DFA - FAM5231/8
Date : Aulnoy : Site - 30/07/2014 - Cédric DERONCOURT - Jean Cabyl Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014898-007
Référence échantillon : CD7 - Enveloppe de Calorifugeage bituite + mousse bleu - R+1 Gaine technique du sec équipement

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et tant (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type mousse (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF-X 43 050.

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Essais Analytiques pour le Bâtiment
52, route de Valenciennes - FA 67000
F-01110 Nouvion - FRANCE
Tél : 03 23 21 11 45 / Fax : 03 23 21 51 46 / Site Web : www.esstests.fr
S.A.S au Capital de 120 718 € RCSB Douai 020 294025 TVA INTR 623 224635

ACCREDITATION
011-023
Dir. Tech. responsable
www.esstests.fr





R+1	Composant : Enveloppe de calorifugeage ₁₃ <i>bitume + calorifugeage local archives - idem gains technique</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Triales" - Bât. A
2 rue d'Ilha
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023294-01 Version du : 11/09/2014 06:55 Page 1/2

Dossier N° : 14M04898 Date de réception : 01/06/2014
Référence dossier : Affaire : B12A/14/995 - Jean Cabyl Bâtiment Jambon - CTA - FAM5231/8
Date : Auteur : Ska - 30/07/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabyl Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14M04898-012
Référence échantillon : CD12 - Enveloppe de Calorifugeage bitume + calorifuge - R+1 Local archives

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (bitumineux) (noir) ; matériaux semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune) (orange)
Traitement de l'échantillon	
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HS G 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-060

NB : Les méthodes de laboratoire sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'étude. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Essais Analytiques pour le Bâtiment Nord
557, route de Hyèges PA en France
F-81110 Hyès-Bascourt, FRANCE
Tél : +33 3 21 13 49 30 - Fax : +33 3 21 13 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.R.L au Capital de 127 226 € RCS B (N°) 529 294 026 TVA FR01 520 294 026

ACCREDITATION
199 - 003
Pour les activités sur
www.cofrac.fr



R+1	Composant : Enveloppe de calorifugeage <i>bitume + calorifugeage</i> <i>gaine technique</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M^{me} Céline DERONCOURT
Immeuble "Les Tertiales" - Bât. A
2 rue d'Éna
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-02323G-01 Version n°: 11/09/2014 06:05 Page 1/2

Dossier N°: 14ND14899 Date de réception : 01/09/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/995 - Jean Cabby Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/B
Date : Auteur: SL - 30/07/2014 - Céline DERONCOURT - Jean Cabby Bâtiment Jambon

Echantillon N°: 14ND14899-013
Référence échantillon : CD13 - Enveloppe de Calorifugeage bitume + calorifuge - R+1 Gaine technique

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau souple (fibres) (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de laboratoire)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyse utilisées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme NFS 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prescriptions rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *



R+1	Composant : Enveloppe de calorifugeage <i>bitume</i> <i>gaine technique 2</i>
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERONCOURT
Immeuble "Les Toulains" - B2 A
2 Rue d'Alne
59018 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023238-01 Version du : 1/06/2014 06 56 Page 1/2

Dossier N° : 14ND14898 Date de réception : 01/06/2014
Référence dossier : Adresse : B12A/14/995 Jean Cabys Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/B
Date : Auteur : Site - 30/07/2014 - Cédric DERONCOURT - Jean Cabys Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14898-016
Référence échantillon : CD16 - Enveloppe de calorifugeage bitume + mousses Bleu - Gaine technique 2

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau souple (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode externe de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type mousse (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB : Les informations de capacité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Centre Analyses pour l'Environnement Nord
557, route de Biopédia, P.A. de Perwez
F-52110 Ham-Sur-Meuse, FRANCE
Tél : 03 3 21 13 43 70 - Fax : 03 3 21 13 43 74 - Site Web : www.esat.fr
S.A.S au Capital de 123 728 € RCS Com 529 294 025 TVA FR21 529 294 025

ACCREDITATION
174-152
Portée accréditée sur
www.esat.fr





R+1	Composant : Faux plafond 60x120 moucheté bureaux 1-2-3 et 7, circulations, dégagements et sanitaires
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Triplés" - B2. A
2 rue Diana
59018 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023232-01 Version du : 11/08/2014 06:05 Page 1/1

Dossier N° : 14N014899 Date de réception : 01/08/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/S08 - Jean Caby Bâtiment Jambon - DYA - FAM6231/8
Date: Acteur: Site: 300772014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Caby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014899-010
Référence échantillon : G010 - Faux plafond 60x120 moucheté - Ref Bureau 1,2,3,7

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreuse de type faux-plafonds (beige); matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-050

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il est soumis à paiement. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prescriptions reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Emile Betaille
Chef de Groupe

Essais de Analyse pour le Bâtiment (SRL)
557 route de Bèze 59141 FAUPEL FRANCE
F-59110 Nouvion-lez-Lens, FRANCE
Tél +33 321 01 4970 Fax +33 321 15 4974 Site Web: www.essais.fr
S.A.S au Capital de 523 728 € RC Boulogne 523 234 075 TVA INTR 523 234 035

ACCREDITATION
NF-EN
Prescription de l'essai
www.essais.fr





R+1	Composant : Faux plafonds 30x30 couleur blanc bureau 5
-----	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cécile DERNONCOURT
Intervalle "Les Terrasses" - Bld A
2 rue d'Iéna
69016 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023236-01 Version du : 11/09/2014 06:55 Page 1/1

Dossier N° : 14ND14885 Date de réception 01/09/2014
Référence dossier : Site: B12A/14/885 Jean Caby à Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/8
Date : Auteurs : Site : 3007/29 (4) - Cécile DERNONCOURT - Jean Caby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14885-D14
Référence échantillon : CD14 - Faux plafond 30*30 couleur blanc - R+1 Bureau 5

Particularité	Résultat
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Caténoxygène et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 43-150

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets
soumis à l'essai. Seules ces dernières prestations rapportées dans ce document sont couvrées par l'accréditation. Elles sont limitées par le symbole *

Emile Gataille
Chef de Groupe

Essais de Analyse pour le Bâtiment SA
527 route de Haybes - ZA du Fauquier
F-69110 HECQ - FRANCE
Tél : +33 3 21 43 43 70 - Fax : +33 3 21 15 43 74 - Site Web : www.socotec.fr
SAS au Capital de 100 000 € RCS ECRE 523 294 035 TVA FR 1 529 294 035

ACCREDITATION
EN ISO 17025
Pour les prestations sur
www.socotec.fr





R+1	Composant : Revêtements de sols sportifs de couleur vert bureaux 1 à 6 + circulations
-----	---



Hygiène du Bâtiment

SQCOTEC
M: Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Teillais" - B2. A
2 rue d'Iéna
59818 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023237-01 Version du : 11/06/2014 08:56 Page 1/7

Dossier N° : 14N014898 Date de réception : 01/06/2014
Référence dossier : affaire: B12A/14/895 Jean Cabby bâtiment Jambon - DTA: FAM5231/8
Date : Abier: 81 a - 3007/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014898-015
Référence échantillon : CD15 - Revêtement de sol de couleur vert - R+1 Bureaux 1, 2, 3, 4, 5, 6 et circulations

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type dalle de sol (verq) (foncé)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF-X 43-450

NB - Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comprend 7 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules ces informations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Emilie Balais
Chef de Groupe

Essais de Analyse pour le Bâtiment Nord
557 route de Valenciennes - F 59100 FRANCE
F 59110 Hainin - FRANCE
Tél: +33 3 21 33 49 70 - Fax: +33 3 21 33 49 74 - Site Web: www.eurofins.fr
O.A.B. n° Copie de 127 728 CRC B. Copie de 529 294 DTS TVA N° 1 629 294 036

ACCREDITATION
N° 1-1000
Copie de 529 294
www.eurofins.fr





Rapport : B12A/14/895
Dossier : FAM5231/8

Rez de chaussée	Composant : Calorifugeage <i>dégradé - non protégé atelier</i>
-----------------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERONCOURT
Immeuble "Les Tailloles" - Bld. A
2 rue d'Iéna
59618 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023225-01 Version du : 11/08/2014 06:55 Page 1/1

Dossier N° : 14N014898 Date de réception : 01/08/2014
Réf. dossier : B12A/14/895 - Jean Cabby Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/8
Date : Auteur : BA - 30/07/2014 - Cédric DERONCOURT - Jean Cabby Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14N014898-003
Réf. échantillon : C03 - Calorifugeage - Rez de chaussée Atelier

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune) (orange)
Traitement de l'échantillon	
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MDLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MDLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2.

NB : Les informations de la page 6 sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale (c'est-à-dire 1 page). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Emilie Bataille
Chef de Groupe

Eurofins Analytic pour le Bâtiment Nord
527 rue de la République - F-59100 Lille
FRANCE
Tél : +33 (0)3 20 49 70 - Fax : +33 (0)3 20 49 71 - Site Web : www.eurofins.fr
B.A.G au Capital de 123 318 € RCS Lille n° 284 035 344 RFR 1 621 254 035

ACCREDITATION
175-180
Fonction déposée en
www.fafcc.fr





Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/8

Rez de chaussée	Composant : Calorifugeage, dans plénum - non protégé circulation vers vestiaires
-----------------	--



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Terrasses" - B21, A
2 rue d'Iéna
69016 LYON CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-023233-01 Version de : 11/09/2014 08:55 Page 1/1

Dossier N°: 14N014899 Date de réception: 01/08/2014
Référence dossier: Maître: B12A/14/995 Jean Cabry Bâtiment Jambon - OTA - FAM5231/8
Date: Acteur: SLE - 364076074 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabry Bâtiment Jambon

Echantillon N°: 14N014899-D11
Référence échantillon: CD11 - Calorifugeage - Rez de chaussée circulation vers vestiaires

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreuse de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par M.O.P	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux:
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (M.O.P) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB: Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document est autorisée que sous sa forme télégraphique (1 page(s)). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Emille Betaille
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord
657 route de Dierckx 1A en Fautrier
F-63100 Merval-Émerveuil, FRANCE
Tél: +33 3 31 0 39 70 - Fax: +33 3 31 11 49 74 - Site Web: www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 123 726 € R.C.B.O. n° 229 254 035 TVA INTR 525 254 825

ACCREDITATION
1719-1599
Portée d'application sur
www.cofrac.fr





sous-sol	Composant : Calorifugeage ₂ <i>dans coque métal local technique</i>
----------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
Mr Cédric DERNONCOURT
Immeuble "Les Tanières" - Bât. A
2 rue d'Éna
69916 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HB-029224-01 Version du : 11/08/2014 06:05 Page 1/1

Dossier N° : 14ND14898 Date de réception : 01/08/2014
Référence dossier : Adresse: B12A/14/886 Jean Cabyl Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/6
Date : Auteu : Slla - 30/07/2014 - Cédric DERNONCOURT - Jean Cabyl Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14898-002
Référence échantillon : C02 - Calorifugeage - Sous sol local technique

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau friable fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
Résultat de l'analyse par MOLF	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLF) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale (il comporte 1 page(s)). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Toutes autres préparations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".


Emile Bataille
Chef de Groupe

Eurofins - Analyses pour le Bâtiment Nord
557, route de Haybaki - F-44100 Pornic
F-44110 Nantes - FRANCE
Tél : +33 (0)21 41 49 70 - Fax : +33 (0)21 41 49 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 120 718 € RCS Douai 523 394 057 TVA Intr 1 639 354 036

ACCREDITATION
N°17-3023
Portée d'application sur
www.cofrac.fr





sous-sol	Composant : Enveloppe de calorifugeage; <i>bitume + mousse bleue local technique</i>
----------	---



Hygiène du Bâtiment

SOCOTEC
M^{me} Cécile DERRONCOURT
Immeuble "Les Terrales" - Bât. A
2 rue d'Als
69810 LESQUIN CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-14-HE-023223-01 Version du : 11/09/2014 06:55 Page 1/2

Dossier N° : 14ND14895 Date de réception : 01/08/2014
Références dossier : affaire: B12A/14/895 - Jean Caby - Bâtiment Jambon - DTA - FAM5231/8
Date : Aulest : 01 - 30/07/2014 - Cécile DERRONCOURT - Jean Caby - Bâtiment Jambon

Echantillon N° : 14ND14895-001
Références échantillon : C01 - Enveloppe de calorifugeage bitume + mousse bleue - Sous-sol local technique

Paramètres	Résultats
Phase 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (bitumineux) (noir)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Phase 2	
Description visuelle	Matériau de type mousse (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NF X 45-050

ND : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages(s). Le présent rapport ne concerne que les objets énumérés à l'annexe. Seules certaines préparations reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Expertise Analyses pour le Bâtiment Nord
557, route de Valenciennes - FA de Paris Nord
F-52110 Pâques - FRANCE
Tél : +33 3 21 13 45 70 - Fax : +33 3 21 13 45 74 - Site Web : www.eurofins.fr
S.A.S au Capital de 129 720 € RCS Douai 525 294 015 TVA INTR 629 294 625

ACCREDITATION
1171 - 050
Portée d'accréditation
www.eurofins.fr





Rapport : B12A/14/985
Dossier : FAM5231/8

SOUS-801	Composant : Faux plafond circulation vers frigo n°5
----------	--



n° 108492/0001-C3K1 - 20474705 - R1/SE

07/131

Laboratoires Wessling

Par Technologique DE Lyon
10 Allée René Jodelle - 69134
CLOUVAIS - FRANCE
Tel : 04 72 28 53 51 - Fax : 04 72 28 53 55
laboratoires@wessling.fr

Rapport d'essai N° 388678

le 24 novembre 2009
Page 2 sur 2

Résultats de(s) l'analyse(s) de produits fibreux
par microscopie électronique à balayage (MEB)

N°Lab.	Identification	Ambiente dans produit fibreux	Vérité des fibres	Charge d'ambiente
388678-01	AG B4 C4 D1		chrysoïde	5-20%

J. Cabony
J. Cabony

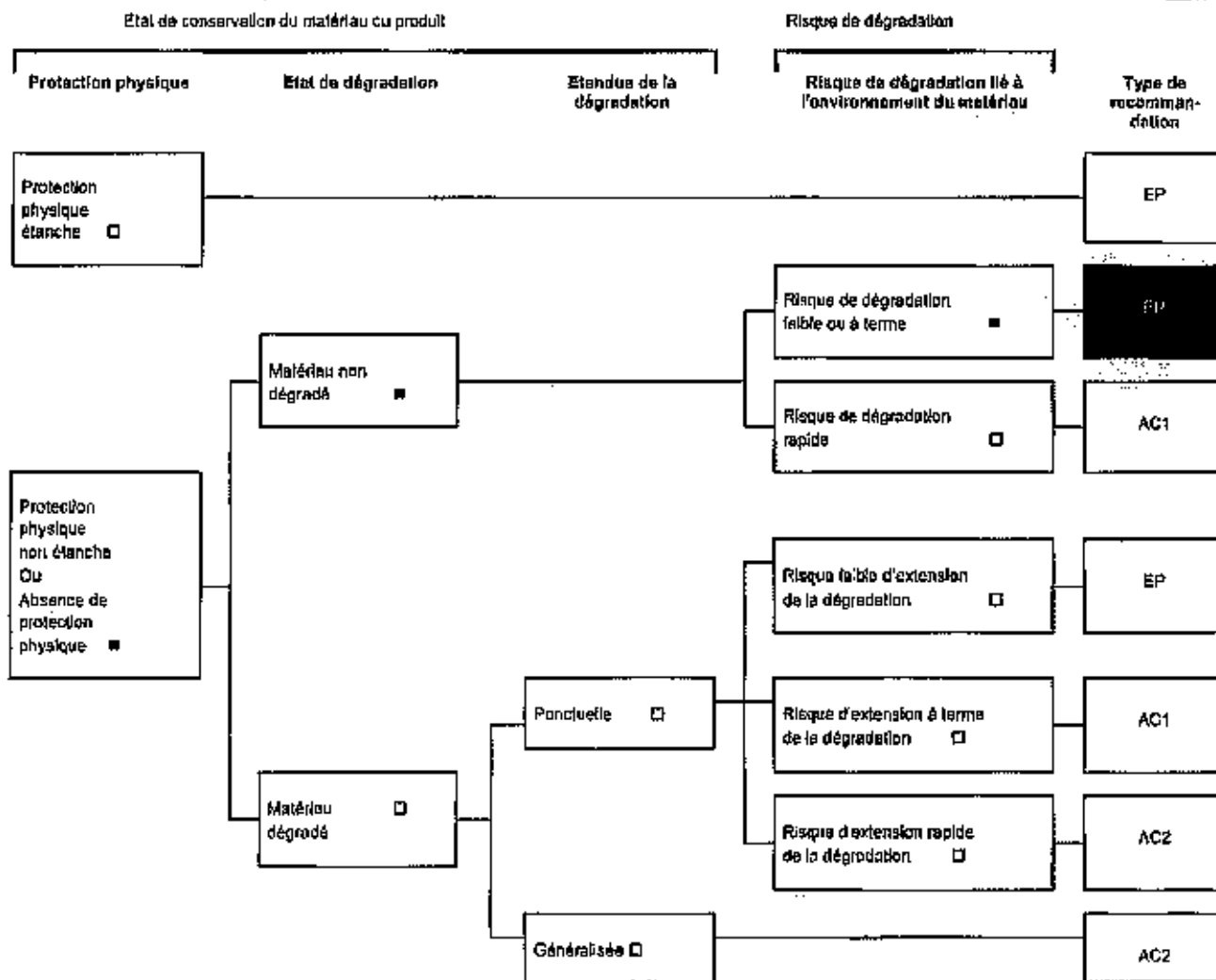
ISSN Association de L'Or 1770
001-4001 (2005) 1770-105 1717

DT/M/0388/C

Rapport : B12A/14/956
Dossier : FAM5231/6

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Plaques ondulées en tôlures	amiante ciment	Localisation	Extérieur de l'immeuble
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	couverture au-dessus des bureaux



Auteur DERONCOURT
Cédric

Date 09/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,

AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)

AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

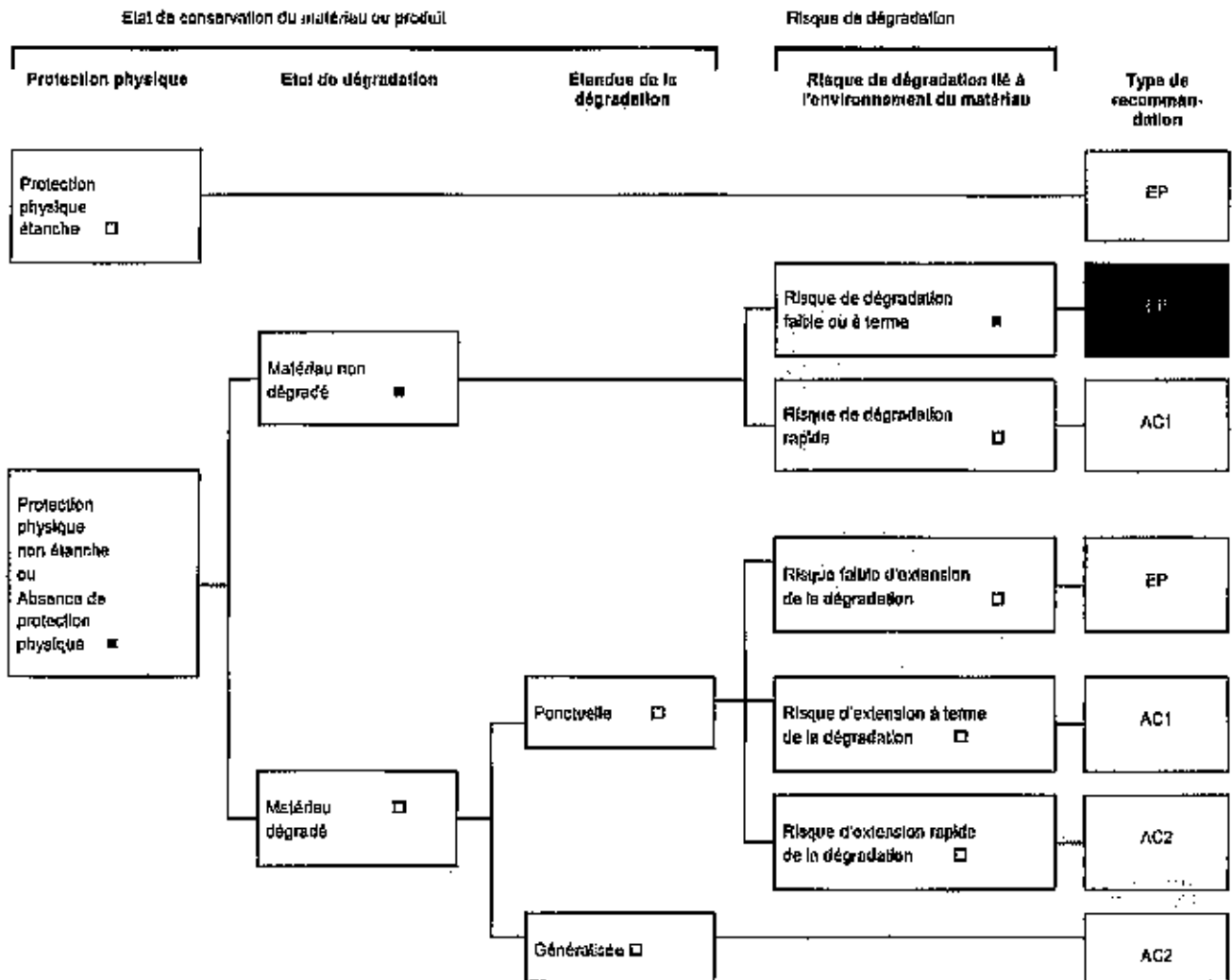
Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/095
Dossier : FAM5231/5

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Plaques ondulées en toiture	amiante ciment	Localisation	R+1
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	gaine technique en sous face de couverture



Auteur DERNONCOURT Cédric Date 09/12/2014

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (ramise en état (intégrité du matériau ou produit))
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

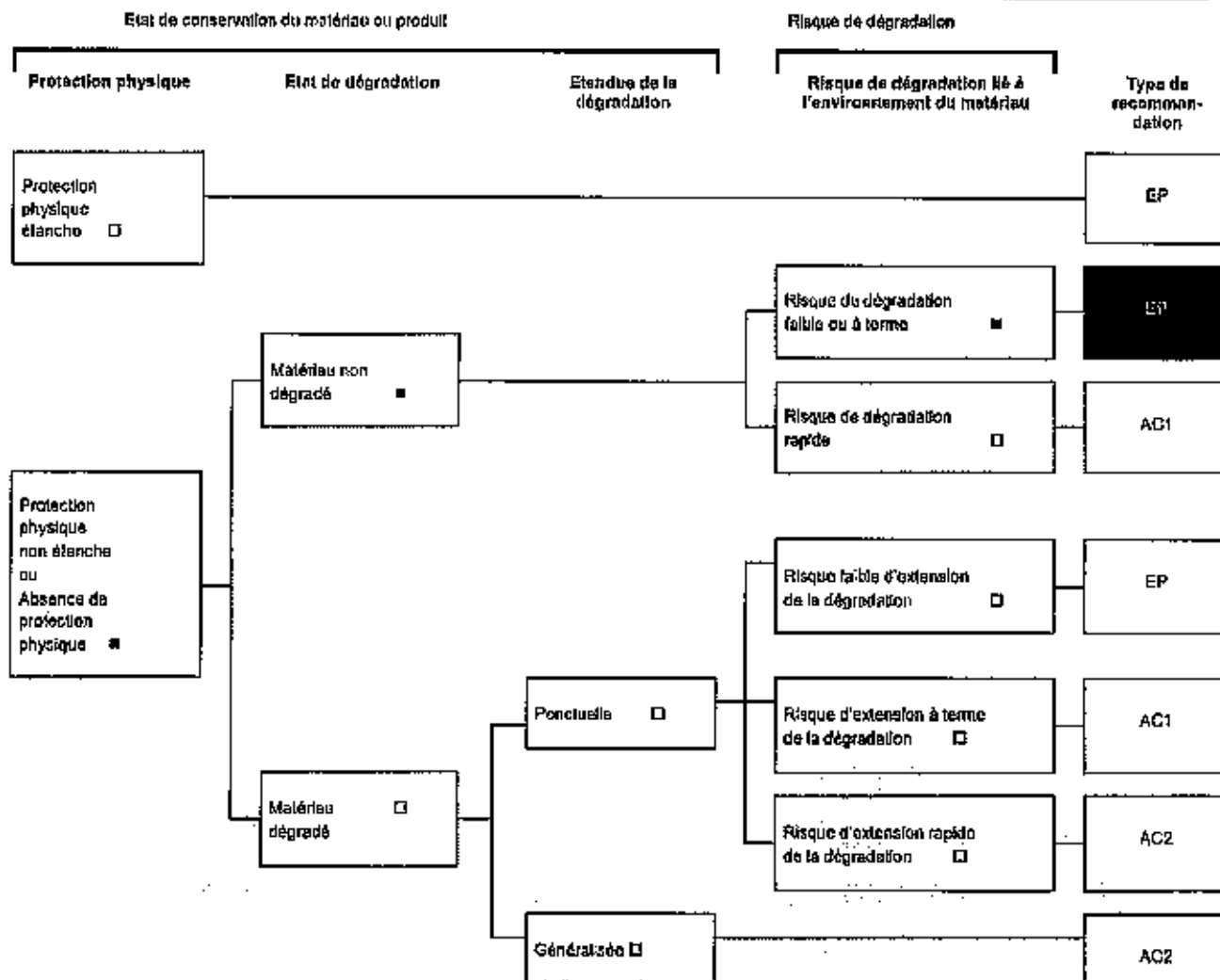
Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Rapport : B12A/14/095
Dossier : FAM5231/8

Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Plaques ondulées en toiture	amiante ciment	Localisation	R+1
Echantillon n°	sans objet	Zone homogène	plénum de la circulation vers Picking croc sec



Auteur DERNONCOURT Cédric Date 09/12/2014

Commentaires :

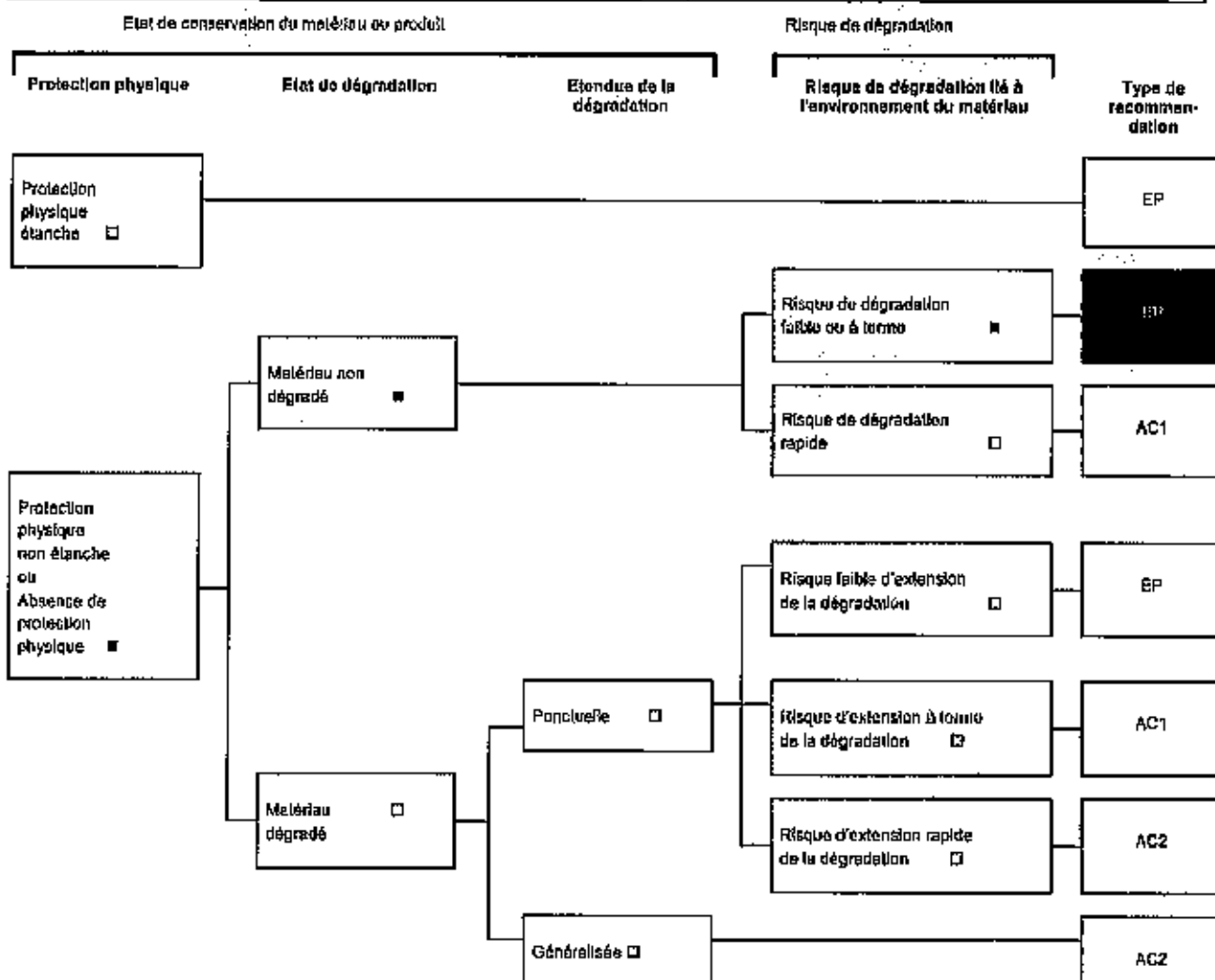
EP : Evaluation périodique du matériau ou produit,
AC1 : Action corrective de premier niveau (remise en état limitée du matériau ou produit)
AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



Grille d'analyse des composants de la liste B et de la liste C
**GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION
ET RISQUE DE DEGRADATION DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE**

Plaques ondulées en toiture	sous le niveau R+1 et R+2	Localisation	Rez de chaussée
Echantillon n°	sans objet	Zoné homogène	dans le plénum du bureau 1 et la circulation



Auteur DERONCOURT Date 09/12/2014
Cédric

Commentaires :

EP : Evaluation périodique du matériau ou produit.

AC1 : Action corrective de premier niveau (ramène en état limite du matériau ou produit)

AC2 : Action corrective de second niveau (matériau ou produit à protéger contre toute agression ou dégradation)

Grille d'évaluation annexée à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste B



FICHE DE COTATION DE FAUX PLAFOND

Echantillon n°	A5B4C4D1	Zone homogène	circulation vers frigo n°5
Localisation	sous-sol		
Faux plafond ₁₈	Description complémentaire		
		Surface approximative : 40m ²	

Protection physique étanche 1

Protection physique non étanche ou absence de protection physique : Remplir la grille ci-dessous

Etat de surface et de dégradation	Circulations d'air	Chocs et vibrations	Résultats
Produits en mauvais état <input type="checkbox"/>			3
Produits avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
	Moyen <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
Fort <input type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1	
	M <input type="checkbox"/>	2	
	F <input type="checkbox"/>	3	
Produits en bon état <input checked="" type="checkbox"/>			
		f <input checked="" type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	2

Commentaires sur les choix de la grille

Ventilation
Activité du local
Date : 09/12/2014 Auteur : DERONCOURT Cédric

Grille d'évaluation annexe à l'arrêté du 12/12/2012 relatif aux matériaux de la liste A

Rapport : B12A/14/996
Dossier : FAM5231/B

Localisation : Extérieur de l'immeuble



Composant : Calorifugeage (N)
dans cage
extérieur

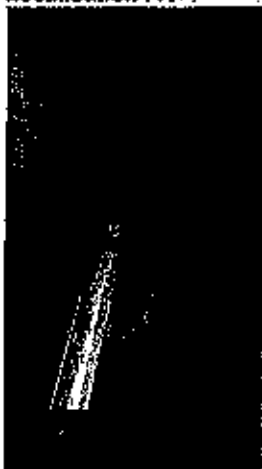


Composant : Plaques ondulées en toiture (B)
armée ciment
couverture au-dessus des bureaux

Rapport : B12A/14/995

Dossier : FAM5231/8

Localisation : R+1



Composant : Calorifugeage₆ (N)
type 1 dans coque métal
galerie technique du sec côté droit



Composant : Calorifugeage₆ (N)
type 2 (x2)
galerie technique du sec dans coque posée au sol



Composant : Calorifugeage₆ (N)
isolation équipement
galerie technique du sec



Composant : Calorifugeage₆ (N)
dégradé
galerie technique du sec - Idem local 1



Composant : Enveloppe de calorifugeage₆ (N)
noir + calorifugeage (x2)
galerie technique du sec



Composant : Enveloppe de calorifugeage₆ (N)
noir sur équipement
galerie technique du sec équipement

Rapport : B12A/14/986
Dossier : FAM5231/6



Composant : Enveloppe de calorifugeage₁₃ (N)
bitume + calorifugeage
local archives - Idem gaine technique



Composant : Enveloppe de calorifugeage₃₁ (N)
bitume + calorifugeage
gaine technique 2



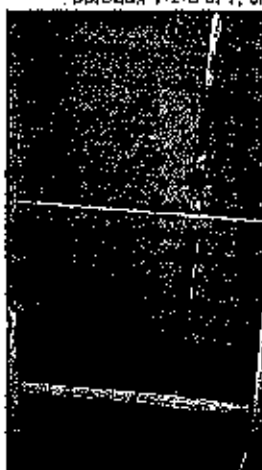
Composant : Enveloppe de calorifugeage₂₁ (N)
bitume
plénum galerie technique 2



Composant : Faux plafond₁₀ (N)
60x120 mouchelé
bureaux 1-2-3 et 7, circulations, dégagements et sanitaires



Composant : Faux plafond₁₅ (N)
30x30 couleur blanc
bureau 5

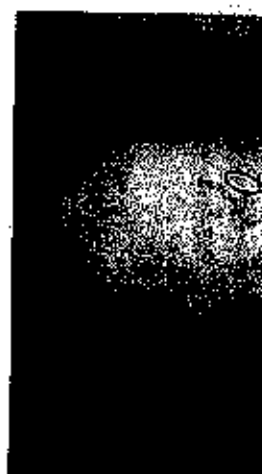


Composant : Plaquas ondulées en toiture₂₀ (e)
amiante ciment
gaine technique en sous face de couverture

Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM5231/8



Composant : Plaques ondulées en toiture (9)
*amlanto ciment
piérum de la circulation vers Picking croc sec*



Composant : Revêtements de sols sportifs (11)
*de couleur vert
bureaux 1 à G + circulations*

Rapport : B12A/14/995
Dossier : FAM523118

Localisation : sous-sol



Composant : Calorifugeage₂ (N)
dans coque métal
local technique



Composant : Enveloppe de calorifugeage, (N)
bitume + mousse bleue
local technique

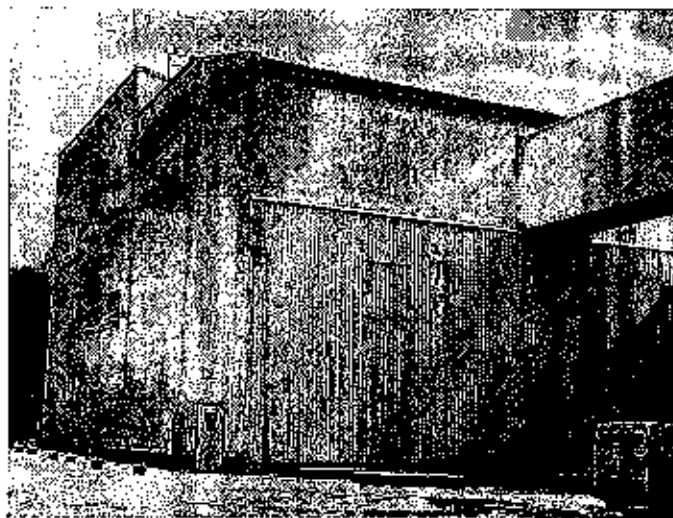


Composant : Feux plafond_{1n} (a)
circulation vers frigo n°5

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 4869 4874 2012 18

Le 22/01/2019



Bien : Industriel
Adresse : 40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : CENTRALE PRODUCTION FROID
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114

PROPRIÉTAIRE

4869
40 rue de la Gare
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

DEMANDEUR

MJS PARTNERS
65 boulevard de la République
59100 ROUBAIX

Date de visite : 21/01/2019
Opérateur de repérage : DESBUISSON Victor

CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Industriel	Adresse : 40 rue de la Gare 69350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Nombre de Pièces : 20	Bâtiment : CENTRALE PRODUCTION FROID
Etage :	Propriété de : 4869 40 rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Numéro de lot : CENTRALE PRODUCTION FROID	Mission effectuée le : 21/01/2019
Référence Cadastre : Section AN n° 15, 24, 25, 26, 113 et 114	
Date de l'ordre de mission : 20/12/2018	
N° Dossier : 4869 4874 20.12.18 C	

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 1549,06 m²

(Mille cinq cent quarante-neuf mètres carrés zéro six)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL


Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
L n°1	RDC	140,30 m ²	
L n°2	RDC	126,83 m ²	
Dgt n°1	RDC	36,31 m ²	
L n°3	RDC	0,00 m ²	Local Transformateur
L n°4	RDC	42,46 m ²	
Dgt n°2	RDC	4,42 m ²	
L n°5	RDC	182,26 m ²	
Escalier n°1	RDC	0,00 m ²	Non mesuré
L n°6	1er	82,71 m ²	
L n°7	1er	77,10 m ²	
Escalier n°2	1er	0,00 m ²	Non mesuré
Dgt n°3	2ème	9,43 m ²	
L n°8	2ème	252,03 m ²	
L n°9	2ème	6,40 m ²	
L n°10	2ème	16,38 m ²	
L n°11	2ème	161,80 m ²	
L n°12	2ème	34,99 m ²	
L n°13	2ème	55,77 m ²	
Escalier n°3	2ème	0,00 m ²	Non mesuré
L n°14	3ème	31,11 m ²	
L n°15	1er	288,77 m ²	
Total		1549,06 m²	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à LILLE, le 22/01/2019

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques



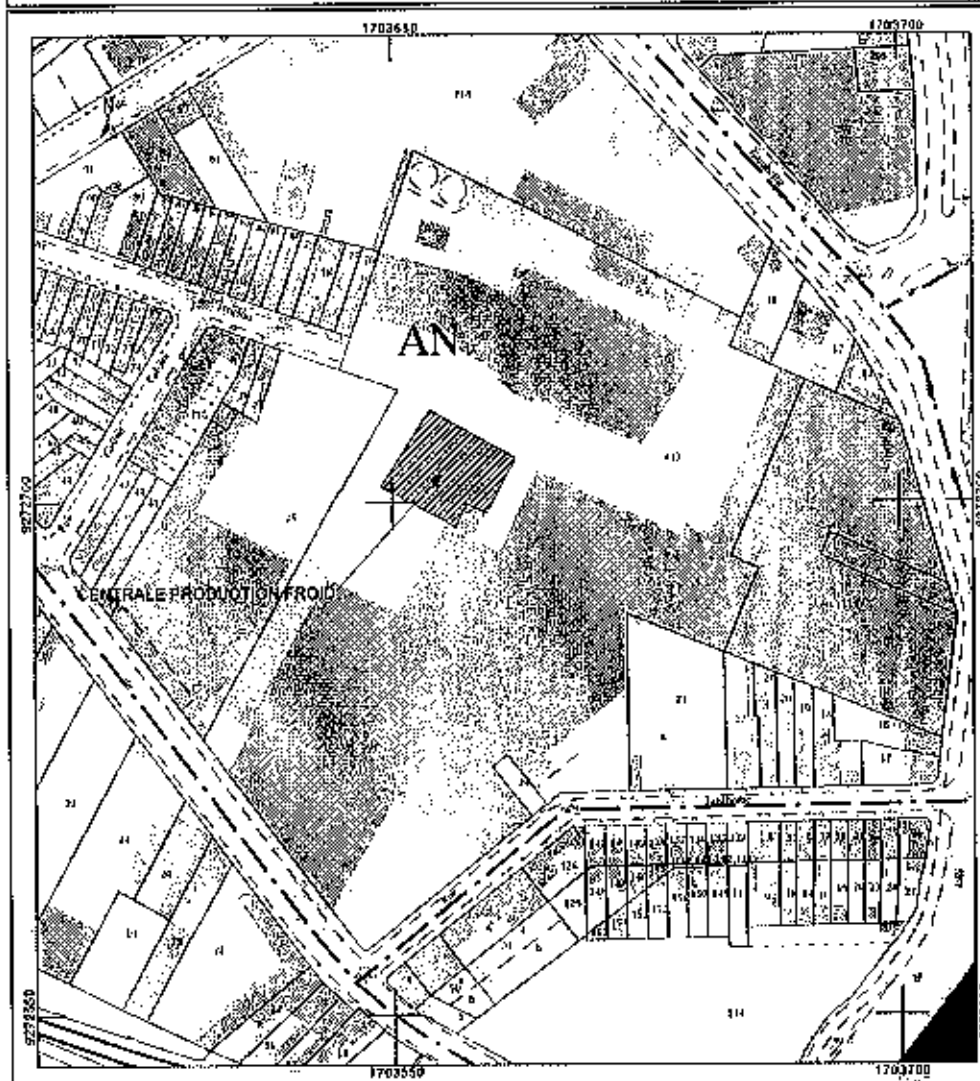
AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59800 Lille
RCS Lille 491 206 751

Le Technicien :
Victor DESBUISSON

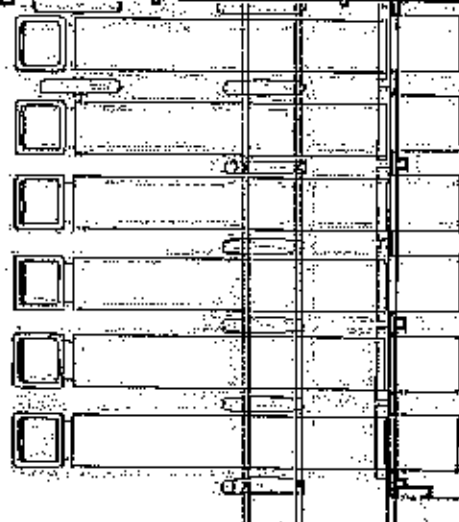
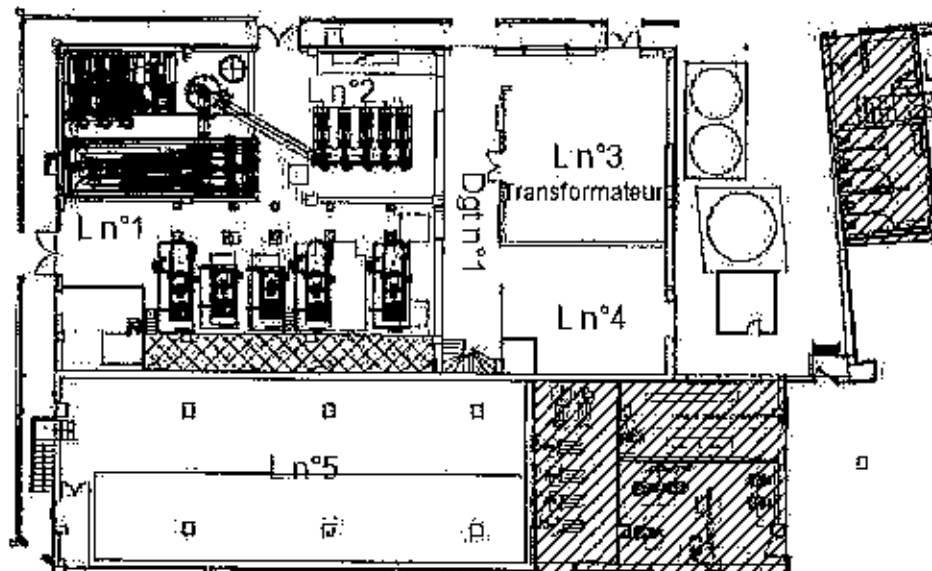
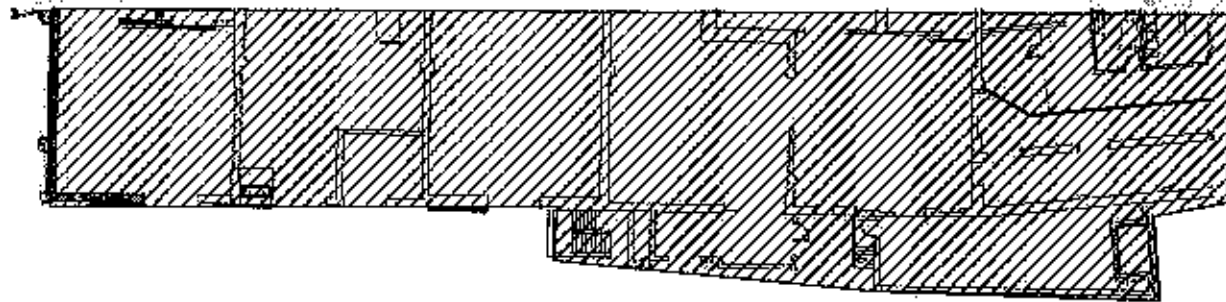
DOCUMENTS ANNEXES

Plan de Situation

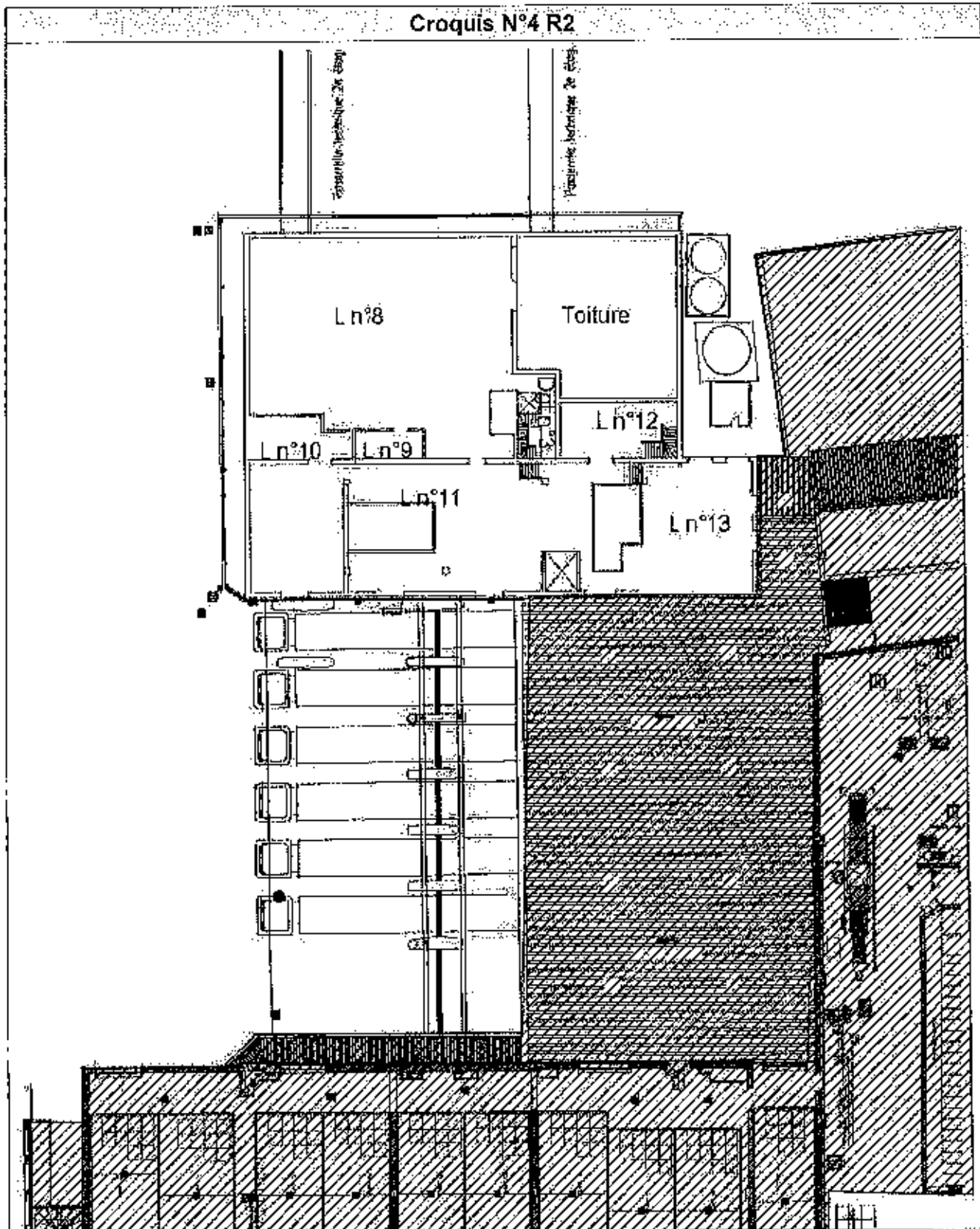
Département : NORD Commune : SAINT-ANDRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan situation sur cet extrait est géré par l'archive des Impôts locaux situés : LILLE DIRE ADMINISTRATIVE HUIJ GUSTAVE DELORE JE ME ETAGE 59118 59018 LILLE Cedex NL 03 20 25 65 53 - fax 03 20 85 65 57 cdi@lille.dgfp.finances.gouv.fr
Section : AN Folio : 006 454 01 Échelle origine : 1:500 Échelle édition : 1:1500 Date / édition : 11/01/2010 (Assise foncière Paris)		Ce plan de situation vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Coordonnées en projection : RGF93C930 ©2017 Ministère de l'Énergie et des Comptes publics		



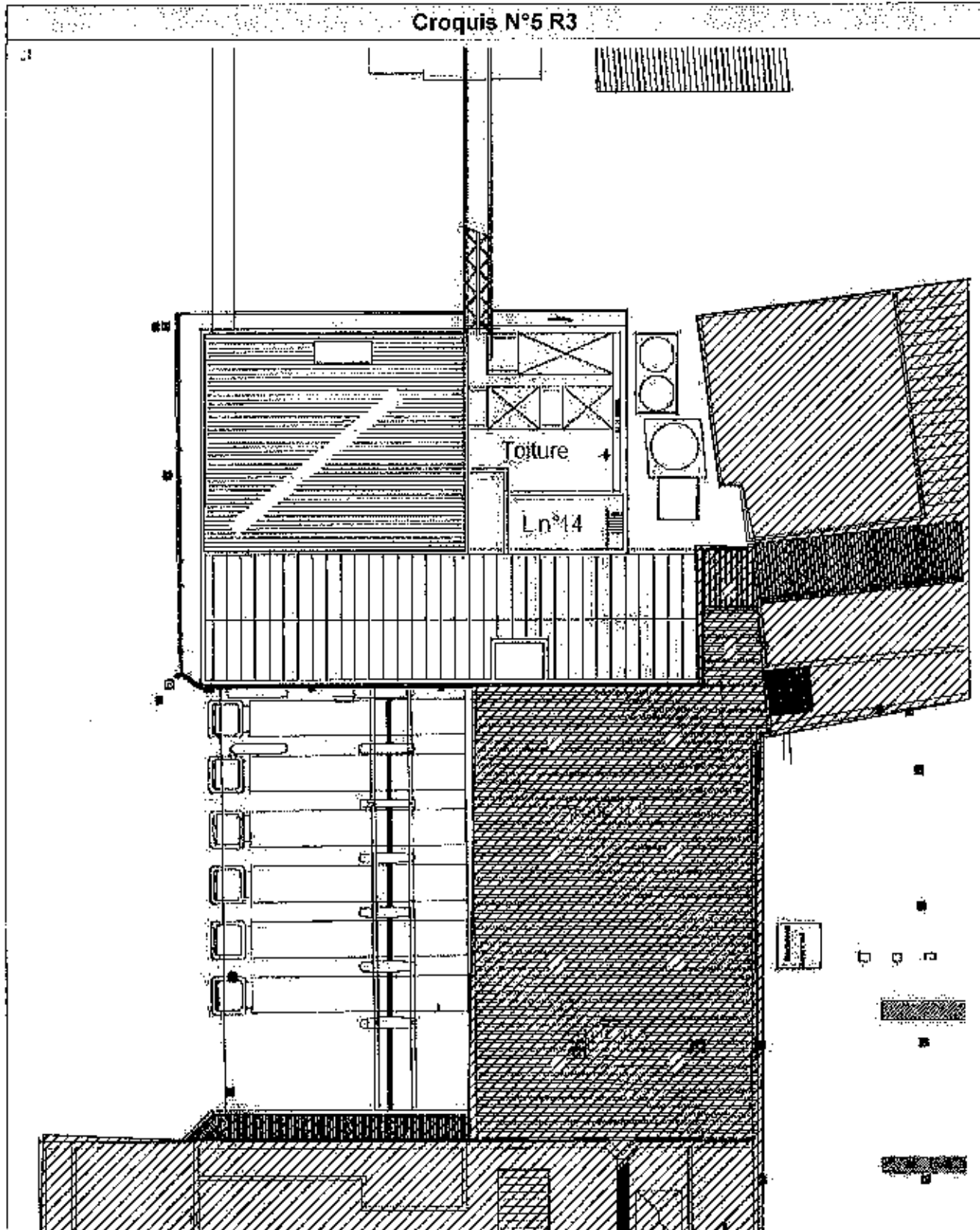
Croquis N°2 R0



Croquis N°4 R2



Croquis N°5 R3





SOCOTEC

11, Rue Paul Dubrule
CS50446
59814 LESQUIN
Tél : 03.20.88.77.18
Fax : 03.20.88.77.34

Rapport de repérage de l'amiante

en vue du Dossier Technique Amiante

Création ou mise à jour du DTA ◀

Bien immobilier concerné	CENTRALE PRODUCTION FROID ETS JEAN CABY 59350 SAINT ANDRE	N° dossier : FAM523177 N° de canevas : ISECLI_711 v2.04.03
Propriétaire	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Réf. du rapport : B12A/14/848
Demandeur	Etablissements JEAN CABY 40 rue de la Gare 59872 SAINT ANDRE LEZ LILLE	Date(s) de visite : 04/05/2014 Date de commande :

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

- les calorifugeages et enveloppes côté gauche et côté droit dans le poste 2 en rdc , ils sont dégradés

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur de repérage. Ces matériaux ou produits sont les suivants :

- la couverture en amiante ciment de l'ancien réservoir d'eau sur la toiture terrasse du r+3
- les panneaux vissés en plafond dans le poste 4 du rdc
- les panneaux amiante ciment en faux plafond dans le poste 4 du rdc
- un conduit ventilation en amiante ciment dessus poste 2 au r+1
- deux conduits ventilation en amiante ciment dessus poste 2 au r+2

Nous émettons des réserves sur:

- les joints de portes coupe feu, non prélevé cela retire la fonction coupe feu
- les calorifugeages situés dans les coques métal du process, non démontable et en activité

Lors de la visite sur site, certaines parties de l'immeuble n'ont pas été accessibles par l'opérateur : elles sont énumérées au §2.3

Le propriétaire doit engager les actions nécessaires pour lever l'inaccessibilité et permettre le repérage complet de l'immeuble.

Fait à : LESQUIN	Autour du rapport : DERNONCOURT Cédric Certificat de compétence n°DTL / 1210-001 délivré par SOCOTEC CERTIFICATION Contrat d'assurance n°37503519275087 chez AXA	Signature :
Le : 22/10/2014		

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso. Il comprend 11 pages et en annexe 9 photo(s) de composant, 8 grilles d'évaluation, 5 plan(s), 4 PV d'analyse de laboratoire, 1 certificat de compétence. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC CERTIFICATION 88/93 AV PAUL VAILLANT COUTURIER 94269 GENTILLY



► Sommaire

► 1. Objet de la mission	3
1.1 Description précise de l'immeuble	3
1.2 Parties de l'immeuble	4
► 2. Déroulement de la mission	5
2.1 Prestations réalisées :	5
2.2 Personnes présentes lors de la visite :	5
2.3 Informations complémentaires sur la visite	5
2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC	6
2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC	6
2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission	6
► 3. Résultats détaillés du repérage	7
3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante	7
3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle) ..	7
3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)	8
3.4 Composants des listes A et B non analysés	8
► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion	9
4.1 Composants de la liste A	9
4.2 Composants de la liste B	9
4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B	10
4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante	10
► 5. Autres composants repérés	11
5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur	11
► 6. ANNEXES	



► 1. Objet de la mission

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration ou la mise à jour du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble ou à le mettre à jour.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêté du 12/12/2012 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder	
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
	Portes coupe-feu	Joints (ressas, bandes).
	Vide-ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
	Bardages et façades légères. Conduits on toiture et façade.	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment ; eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

Dans le cadre de la réalisation de travaux ou de démolition, le présent rapport devra être complété par une recherche de présence d'amiante adaptée au projet.

1.1 Description précise de l'immeuble

Activité principale de l'immeuble : Industrie
Référence du site : SAINT ANDRE - CABY - PRODUCTION FROID

Construction datant de 1930 environ - améliorations en 1995 et 2002
Toiture composée bardage métallique et béton - 2m² environ en fibre ciment amiante ancien réservoir d'eau. Maçonnerie béton - façade extérieure bardage métallique simple peau et façade intérieure en béton - sol carrelage et béton - descente eau pluviales en métal et en PVC - conduits fluides en métal.



▶ 2. Déroulement de la mission

2.1 Prestations réalisées :

Date de la commande de la mission :

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC.
 - Laboratoire d'analyses :
1 : EUROFINAS ASCAL Bâtiment Nord SAS 657 route de Noyelles PA du Pommier 62110 HENIN BEAUMONT
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés, en particulier état de conservation et risque de dégradation.
- Préconisation de recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2.2 Personnes présentes lors de la visite :

Accompagnateur : Mme FLORIN

2.3 Informations complémentaires sur la visite

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

- Les locaux étaient occupés lors de notre visite (meubliers et personnes)
- Les locaux étaient meublés mais non occupés
- Les locaux étaient vides lors de notre visite

Accessibilité aux différentes parties de l'immeuble

- Visite de l'ensemble des parties de l'immeuble
- Constat de parties inaccessibles lors de la visite de l'immeuble

Parties d'immeuble inaccessibles		
Parties Inaccessibles	Justifications	Investigations à réaliser pour lever l'inaccessibilité
calorifugeage dans coque métal du process dans local javo	non démontable et en activité	à vérifier en cas de travaux
monlé charge en R+2 et R+1 dessus poste 2	non visible - condamné	à vérifier en cas de travaux
toiture terrasse r+3	absence d'accès sécurisé	A vérifier

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant



2.4 Rapports précédemment réalisés communiqués à SOCOTEC

Les rapports de repérage de l'amiante suivants ont été communiqués à SOCOTEC dans le cadre de la présente mission.

Référence	Date du rapport	Organisme de repérage	Objet du rapport	Principales conclusions
8610957 - DB	10/08/1997	AINF	Rep. flocage+calorifugeage	
108492-0001-C3K1	17/12/2003	AINF	Rep. composants pour D.T.A.	
108492	09/12/2009	SOCOTEC - GPI	Dossier Technique Amiante	

Les documents relatifs à l'amiante ont été demandés au donneur d'ordre.

L'absence de communication à SOCOTEC de tout document relatif à l'amiante est de nature à rendre ce rapport incomplet.

En cas de découverte par le donneur d'ordre ou le propriétaire de tout document antérieur au présent rapport et non communiqué, il revient à celui-ci de transmettre cette information à SOCOTEC.

2.5 Liste des PV antérieurs mis à disposition de SOCOTEC

Les documents suivants issus des laboratoires d'analyse de matériaux et produits ont été mis à disposition de SOCOTEC pour la présente mission.

Nom du Laboratoire	N° du PV	Date	Composant concerné
Néant			

2.6 Plans des parties d'immeuble concernées par la mission

Les plans des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants.

Partie d'immeuble (localisation)	Titre du plan
Extérieur de l'immeuble	plan d'ensemble
Rez de chaussée	plan rdc
R+1	plan r+1
R+2	plan r+2
R+3	plan toiture r+3



► 3. Résultats détaillés du repérage

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation.

Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 3.1).

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§3.2 et 3.3)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 3.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

a 3.1 Composants des listes A et B contenant de l'amiante

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Plaques ondulées en toiture ₆ <i> fibre ciment</i>	ancien réservoir d'eau toiture terrasse	Visuel (identification : amiante ciment : rapport antérieur)
Rez de chaussée		
Calorifugeage ₁ + enveloppe	poste 2 - calorifugeage gauche	14N015229-001 / MOLP / EUROFINAS ASCAL
Calorifugeage ₂ + enveloppe	poste 2 calorifugeage droit	14N015229-002 / MOLP / EUROFINAS ASCAL
Faux plafond ₃ <i>panneaux type 2</i>	poste 4	Visuel (identification : amiante ciment)
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₇ <i>panneaux vissés au plafond - environ 15m²</i>	poste 4	Visuel (identification : amiante ciment)
R+1		
Conduit de fluide (air) ₁₀ <i>en fibre ciment</i>	dessus poste 2	Visuel (identification : fibre ciment)
R+2		
Conduit de fluide (air) ₁₁ <i>en fibre ciment sol</i>	dessus poste 2	Visuel (identification : amiante ciment)
Conduit de fluide (air) ₁₄ <i>fibre ciment en hauteur</i>	dessus poste 2 en hauteur	Visuel (identification : amiante ciment)

N 3.2 Composants des listes A et B non susceptibles de contenir de l'amiante (reconnaissance visuelle)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance
Extérieur de l'immeuble		
Conduit de fluide (eau) ₁₆ <i>pvc et métal</i>	ensemble des descentes d'eau	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : pvc et métal)
Rez de chaussée		
Faux plafond ₈ <i>60x60 laine de roche</i>	poste 4	Visuel (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante : laine de roche)



Rapport : B12A/14/B48
Dossier : FAM6231/7



3.3 Composants des listes A et B repérés sans amiante (analyse en laboratoire)

Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Extérieur de l'immeuble		
Calorifugeage, dans coque métal	toiture terrasse en R+2	14N015229-003 / META / EUROFINs ASCAL
Enveloppe de calorifugeage, bitume et lissus	toiture terrasse R+2	14N015229-004 / META / EUROFINs ASCAL



3.4 Composants des listes A et B non analysés

Identité du composant	Zone homogène	Commentaires
Rez de chaussée		
Porte coupe-feu (joints, lisses)	circulations et local Javel donnant sur extérieur	susceptible de contenir de l'amiante - pas de sondage destructif car suppression de la fonction coupe feu



► 4. Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation – Recommandations de gestion

Pour les composants contenant de l'amiante, les tableaux suivants décrivent les dispositions à mettre en œuvre par le propriétaire.

a 4.1 Composants de la liste A			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation	Conduite à tenir	Échéances réglementaire
Rez de chaussée			
Calorifugeage ₁ + <i>enveloppe</i>	Note 3	Travaux de confinement ou de retrait	21/10/2017
Calorifugeage ₂ + <i>enveloppe</i>	Note 3	Travaux de confinement ou de retrait	21/10/2017
Faux plafond ₃ <i>panneaux type 2</i>	Note 1	Evaluation périodique de l'état	21/10/2017

a 4.2 Composants de la liste B			
Identité du composant	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion	Précisions complémentaires
Extérieur de l'immeuble			
Plaques ondulées en toiture ₅ <i>fibres ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
Rez de chaussée			
Panneaux rigides (cloisons, gaines, plafonds) ₇ <i>panneaux vissés au plafond - environ 15m²</i>	EP	Evaluation périodique	
R+1			
Conduit de fluide (air) ₁₀ <i>en fibres ciment</i>	EP	Evaluation périodique	
R+2			
Conduit de fluide (air) ₁₁ <i>en fibres ciment sol</i>	EP	Evaluation périodique	
Conduit de fluide (air) ₁₄ <i>fibres ciment en hauteur</i>	EP	Evaluation périodique	



4.3. Précisions sur les recommandations de gestion de la liste B

Les recommandations de gestion mentionnées dans les tableaux précédents ainsi que les précisions complémentaires décrites ont pour objectifs de protéger les occupants de l'immeuble vis-à-vis des risques de libération de fibres d'amiante dans l'air.

Elles s'inscrivent dans un processus global dépendant du principe d'action retenu.

A - Evaluation périodique (EP):

Celle-ci consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

B - Action corrective de premier niveau (AC1) :

Elle consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

C - Action corrective de second niveau (AC2) :

Elle consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

4.4 Obligations consécutives aux travaux de retrait ou de confinement de l'amiante

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les colations des matériaux sont notées (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.


Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.


Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



► 5. Autres composants repérés

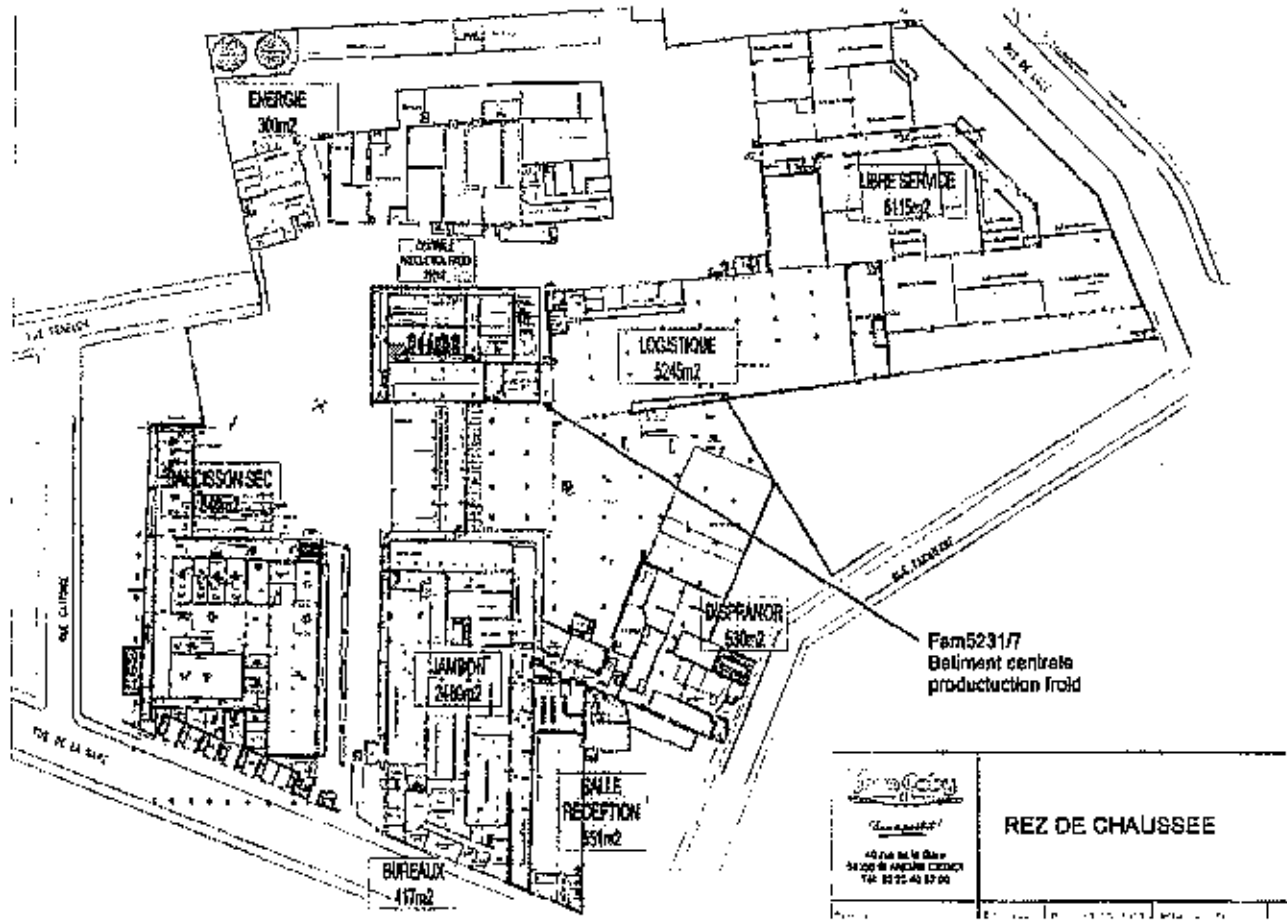
Les informations sur d'autres composants communiquées par le propriétaire, le mandataire ou le laboratoire d'analyse sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

 5.1 Autres composants contenant de l'amiante portés à la connaissance de l'opérateur				
Identité du composant	Zone homogène	Résultats de la grille d'évaluation (voir chapitre 4.3)	Recommandation de gestion Précisions complémentaires	Mode de reconnaissance
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)				
Néant				

 5.2 Autres composants ne contenant pas d'amiante portés à la connaissance de l'opérateur		
Identité du composant	Zone homogène	Mode de reconnaissance : n° échantillon / analyse / Laboratoire
Ensemble des parties d'immeuble concernées par la mission (voir §1.2 et §2.3)		
Néant		

► 6. ANNEXES

Extérieur de l'immeuble Titre du plan : plan d'ensemble



 48 rue de la Saie 59 350 St André (Nord) Tél : 03 20 42 87 00	<p>REZ DE CHAUSSEE</p>
--	-------------------------------

Rez de chaussée	Titre du plan : plan rdc
-----------------	--------------------------

Plan rdc

